

# **Barrages**

**Le combat contre les dinosaures modernes**

Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales

Coordination générale: Ricardo Carrere  
Traduction: Sylvia Falcao - Elena De Munno  
Edition: Hersilia Fonseca  
Maquette: Flavio Pazos  
Photos de couverture: Barrage Yaciretá  
Source: EBY; Sobrevivencia-Amigos de la Tierra, Paraguay

©: **Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales**

*Secrétariat international*

Maldonado 1858, Montevideo, Uruguay  
Téléphone: 598 2 413 2989 - Télécopie: 598 2 418 0762  
Courrier électronique: wrm@wrm.org.uy  
Page Web: <http://www.wrm.org.uy>

*Bureau en Europe*

1c Fosseyway Business Centre, Stratford Road, Moreton in Marsh  
GL 56 9NQ, Royaume Uni  
Téléphone: 44 1608 652 893 - Télécopie: 44 1608 652 878  
Courrier électronique: [info@fppwrm.gn.apc.org](mailto:info@fppwrm.gn.apc.org)

*Cette publication est disponible également en espagnol et en anglais*

Le contenu de la présente publication peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable, sous réserve de citer expressément son auteur, le Mouvement mondial pour les Forêts tropicales, et de lui communiquer toute reproduction.

Publié en avril 2003

ISBN: 9974 - 7719 - 4 - 3

L'élaboration du contenu de cette publication a été réalisée grâce au soutien financier de Novib (Pays-Bas) et de la Société suédoise pour la Conservation de la Nature. La préparation et la réalisation de ce livre ont été faites grâce au soutien financier du Programme des Forêts tropicales, géré par le Comité hollandais pour la UICN (CH-UICN/TRP). Les opinions versées, les informations présentées, ainsi que les termes géographiques et géopolitiques utilisés, sont la seule responsabilité des auteurs et ne constituent, en aucun cas, l'expression de l'opinion du CH-UICN/TRP ni de ceux qui collaborent financièrement avec lui.

**n(o)vib**  
OXFAM NETHERLANDS

NETHERLANDS COMMITTEE FOR  
**IUCN**  
THE WORLD CONSERVATION UNION



Svenska Naturskyddsföreningen

# **Barrages**

**Le combat contre les dinosaures modernes**



Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales



# TABLE DE MATIÈRES

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	9
<b>INTRODUCTION</b>	
Les grands barrages hydroélectriques: des dinosaures voués à disparaître .....	11
<b>EDITORIAL DU BULLETIN DU WRM CONSACRÉ AUX BARRAGES</b>	
Les barrages, les forêts et les gens .....	15
<b>PANORAMA GÉNÉRAL SUR LES BARRAGES</b>	
Les barrages hydroélectriques ne sont pas la solution aux changements climatiques .....	16
Les défauts de la Politique de la Banque mondiale en matière de réinstallations .....	18
Skanska abandonne la construction de barrages... ou non? .....	20
Journée internationale d'action contre les barrages et pour les rivières, l'eau et la vie .....	23
Action urgente contre la Politique de Réinstallations de la Banque mondiale! .....	25
Forum international contre les barrages .....	25
<b>BARRAGES : LE COMBAT</b>	
<u>AFRIQUE</u>	
<b>Ghana</b>	
Que se cache-t-il derrière le projet de barrage de Bui? .....	26
<b>Kenya</b>	
La résistance au projet de barrage sur le Sondu Miriu .....	28
<b>Namibie</b>	
L'avenir incertain du barrage d'Epupa .....	29
<b>Ouganda</b>	
L'éternelle histoire des barrages .....	31
Le barrage de Bujagali, un géant inutile .....	32

Le projet de barrage de Bujagali contesté par le Panel d'inspection de la Banque mondiale .....	34
Un nouveau déguisement pour le projet de barrage de Bujagali .....	35

## AMÉRIQUE CENTRALE

### **Bélice**

Des forêts vierges menacées par un projet de barrage .....	38
Une société canadienne construirait un barrage sur le Macal .....	38
Un nouveau tour de manivelle pour le projet de barrage de Chalillo .....	40

### **Costa Rica**

Territoire indigène menacé par barrage hydroélectrique .....	42
Opposition à un barrage hydroélectrique .....	43

### **Guatemala**

Un barrage et le massacre de 400 personnes .....	45
--	----

### **Honduras**

Des paysans exigent au gouvernement d'arrêter un projet hydroélectrique ...	47
---	----

## AMÉRIQUE DU SUD

### **Argentine**

La justice environnementale en action .....	49
---	----

### **Bolivie**

Le mégaprojet hydroélectrique d'El Bala est mis en cause .....	50
--	----

### **Brésil**

Appuyons la réserve extractive des îles du barrage Tucuruí .....	51
La Banque interaméricaine de développement promeut la destruction du Haut Tocantins .....	53
Les peuples indigènes reprennent la lutte contre le barrage du Xingú .....	54
Un vieux projet de barrage hydroélectrique menace une nouvelle fois les peuples amazoniens .....	56

### **Chili**

La Banque mondiale reconnaît les erreurs et les impacts du barrage du Bio Bio .....	58
Prix international décerné à deux femmes Mapuche .....	58
La lutte des Pehuenche contre le barrage de Ralco .....	59

**Colombie**

Dueda tu beu ea embera neta Embera ea (“La vie et la dignité du peuple Embera ne seront pas submergées”) .....	61
Les U’wa et les Embera unissent leurs forces .....	62
Le barrage d’Urrá et la mort du fleuve Sinú .....	63

**ASIE****Birmanie**

Un mégaprojet de barrage au bénéfice de la population? .....	65
Violations des droits de l’homme liées à des investissements étrangers... ..	67
Le projet de barrage de Weigyi est réactivé .....	68

**Chine**

Les moyens de subsistance de millions de personnes gravement compromis par la construction de barrages sur le Mekong .....	70
--	----

**Inde**

Le scandale du projet de barrage Dandeli .....	72
Les collecteurs d’eau pluviale et les protecteurs des forêts des collines d’Aravalli .....	74

**Indonésie**

Des tribus nomades menacées par le barrage de Mamberamo .....	79
La Banque asiatique de développement ne financera pas le barrage de Mamberamo .....	81

**Laos**

Les barrages, la conservation et les peuples .....	81
Les barrages détruisent l’environnement et la société .....	84
Le projet de Nam Theun 2 provoque l’augmentation de l’abattage .....	85
Le rôle controversé de l’UICN dans le barrage Nam Theun 2 .....	87
L’impact du barrage de Nam Theun 2 sur les peuples indigènes .....	90
La lutte contre la corruption dans le barrage Nam Theun 2 façon Banque mondiale .....	93
L’avis de WWF-Thaïlande sur le barrage Nam Theun 2 .....	95
La Banque asiatique de développement appuie le projet de barrage de Nam Theun 2 .....	98

**Malaisie**

Le transfert des résidents de Bakun (Sarawak) doit être ajourné .....	101
Le Sarawak, les barrages et les réinstallations .....	104
Opposition à un projet de barrage .....	105
Le conflit provoqué par le barrage de Bakun se poursuit au Sarawak .....	107

Le "progrès" apporté au Sarawak par le barrage de Bakun .....	110
Pourquoi le barrage du Selangor? .....	111
On relance le projet de barrage de Bakun .....	112

### **Philippines**

Mégaprojet de barrage contesté par les communautés locales .....	113
La population locale s'oppose à la construction du barrage San Roque .....	114

### **Thaïlande**

Les habitants luttent contre les barrages .....	116
Manifestations populaires .....	118
Les autorités jouent la carte «ethnique» et «nationaliste» .....	122
Les résidents s'opposent aux barrages .....	123
Lettre au Premier Ministre au sujet du barrage de Rasi Salai .....	124
Libérez le fleuve Mun! .....	126
Les autorités nient la réalité dans le barrage de Pak Mun .....	127

### **Turquie**

Le barrage d'Illisu et les agences de crédit aux exportations .....	129
---	-----

### **Vietnam**

Un barrage vietnamien porte atteinte aux Cambodgiens .....	131
Le barrage de Na Hang menace la forêt, le peuple et la faune .....	133
Engagement suédois dans un barrage qui affectera les Cambodgiens .....	136
Démarre les transplantements pour faire place à l'énorme barrage de Son La .....	138

### **COMMISSION MONDIALE DES BARRAGES**

Synthèse du Rapport 2000: "Barrages et développement : Un nouveau cadre pour la prise de décisions" .....	141
--	-----

<b>RÉFÉRENCES</b> .....	154
-------------------------	-----



## AVANT-PROPOS

Ce livre rassemble un choix d'articles parus dans le bulletin électronique mensuel du Mouvement mondial pour les forêts (World Rainforest Movement – WRM), où sont abordés les impacts des grands barrages hydroélectriques sur les forêts et les peuples qui les habitent, et les luttes, autant locales que mondiales, qui sont menées pour les combattre.

Le niveau d'analyse et de détail des articles varie beaucoup, du fait du caractère du bulletin lui-même, qui se veut un outil destiné autant aux personnes et organisations locales qu'à ceux qui agissent au plan international. Nous les avons inclus presque tous, car nous pensons qu'ils peuvent contribuer à la création de mouvements de résistance et de solidarité autour d'un problème qui est d'une importance vitale pour les communautés qui habitent les régions ou existent déjà des grands barrages ou sont en train de se construire.

La plupart des articles sont le fruit de la collaboration entre l'équipe chargée de l'édition du bulletin du WRM et les personnes et les organisations qui travaillent de par le monde dans la défense des forêts contre les grands barrages. Les nombreuses sources d'information utilisées dans la rédaction des articles sont citées à la fin du livre, où elles sont classées par article. Les articles eux-mêmes sont organisés en sections, à l'intérieur desquelles ils figurent dans l'ordre chronologique de parution.

La responsabilité de cette publication est partagée par l'équipe du WRM chargée de l'édition et par les nombreuses personnes et institutions qui y ont contribué par des articles ou par l'information nécessaire à leur rédaction. Les erreurs éventuelles sont la responsabilité exclusive du WRM.

Cependant, le plus important est que les véritables protagonistes de cet ouvrage sont les nombreuses communautés des régions tropicales et subtropicales, qui subissent les conséquences de la dégradation et de l'anéantissement des forêts et ses moyens de vie, en opposant une véritable résistance contre la destruction de son écosystème provoqué par des grands barrages. Les articles tentent de refléter leurs combats, et de les appuyer. A toutes et à tous, notre hommage le plus sincère.



## INTRODUCTION

### **Les grands barrages hydroélectriques: des dinosaures voués à disparaître**

L'histoire des grands barrages hydroélectriques est l'histoire de la violation des droits essentiels des peuples qui habitaient les territoires inondés par les dizaines de milliers de barrages qui obstruent aujourd'hui d'innombrables cours d'eau de la planète. Et c'est aussi l'histoire de la modification radicale de nombreux écosystèmes, voire de leur disparition. Des millions d'hectares de forêts ont été submergés par les eaux, nuisant ainsi à la faune et à la flore locales et privant les habitants locaux de leurs terres et de leurs moyens de subsistance.

Mais l'impact des barrages ne se limite pas à la région du réservoir, il va bien au-delà. D'une part, parce que les modifications introduites par le barrage dans le régime hydrologique entraînent la disparition d'espèces de la faune aquatique – qui ne peuvent pas franchir l'énorme barrière que représente le barrage – et ceci a des impacts graves sur d'autres espèces associées à la même chaîne alimentaire qui disparaissent à leur tour, ou bien diminuent considérablement en nombre. Et ce sont alors les possibilités de survie de toute la population d'hommes et de femmes qui dépendent de ces espèces au long du fleuve qui se retrouvent en danger. D'autre part, parce que les barrages ont des impacts sur d'autres zones boisées, à cause de la migration forcée des populations touchées, qui sont normalement "réinstallées" dans d'autres aires forestières. Privées de leurs moyens de vie traditionnels, ces populations sont obligées de défricher pour établir leurs cultures agricoles traditionnelles. La perte de forêts est ainsi multipliée par deux.

Rien de ce qui précède n'a été découvert récemment; tout est connu depuis longtemps déjà. La preuve en est que, dans certains pays du Nord, ce genre de barrages ne se construit plus et que quelques-uns sont même en cours de démontage pour permettre l'écoulement normal des fleuves.

Ajoutons à cela le rapport détaillé élaboré par la Commission mondiale des barrages, diffusé en l'an 2000, où, parmi d'autres affirmations, on peut lire que "les grands barrages ont fragmenté et transformé les rivières et l'on estime que 40 à 80 millions de personnes ont été déplacées par la création des réservoirs. La base de prise de décision devenant plus ouverte, exhaustive et transparente dans de nombreux pays, la décision de construire un grand

barrage a été de plus en plus contestée, au point que l'avenir même de leur construction est mis en question dans de nombreux pays".

Or, malgré l'expérience des impacts et des souffrances accumulés, de nouveaux projets de barrages continuent d'être proposés d'année en année dans de nombreux pays du monde et en particulier dans le Sud. N'a-t-on donc rien appris? Les techniciens sont-ils des ignorants? Pas du tout. La réponse est très simple: ces projets sont toujours proposés parce que les grands barrages constituent de grandes affaires pour les grandes entreprises (et pour leurs partenaires locaux). La seule raison pour laquelle certains d'entre eux ne se réalisent pas, et ne sont parfois même pas proposés, est l'opposition croissante qui s'organise à leur encontre. Sans cette opposition, on en construirait probablement beaucoup plus.

Il est donc important de savoir qui sont ceux qui en bénéficient et comment ils atteignent leurs objectifs. Etant donné le gigantisme de ce genre de barrages, ces projets exigent des investissements considérables, généralement hors de portée pour les entreprises et les Etats nationaux du Sud. C'est ainsi que ceux qui accèdent finalement aux contrats d'étude, de construction et de mise en marche de ces barrages sont des consortiums de grandes entreprises transnationales, dont les sociétés conseil et de construction, et les fournisseurs de matériel pour barrages, basés pour la plupart dans le Nord (en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Canada, aux Etats-Unis, en Finlande, en France, en Italie, au Royaume-Uni, en Suisse, etc.)

Mais les bénéfices ne proviennent pas seulement de la participation à la construction du barrage mais aussi des différentes formes de soutien que les entreprises reçoivent des gouvernements de leurs pays d'origine ou bien des organismes multilatéraux de crédit. C'est ici où les agences bilatérales jouent un rôle important car, derrière leur nom d'organismes d' "aide" aux pays du Sud, elles apportent leur concours – moyennant l'argent des contribuables – aux entreprises impliquées dans les barrages. Un rôle analogue est joué par les agences de financement à l'exportation des pays du Nord, qui octroient des crédits à taux privilégiés pour l'exportation du gros matériel nécessaire. La Banque mondiale, de même que les banques multilatérales régionales (Banque africaine, Banque asiatique et Banque interaméricaine de développement) ont été – et sont toujours – essentielles pour le financement des grands barrages hydroélectriques.

La part des gouvernements nationaux des pays où les barrages sont construits est, elle aussi, fondamentale. L'Etat, en tant que promoteur des pro-

jets, fournit les arguments techniques, économiques et sociaux nécessaires à l'obtention du soutien majoritaire de la population non touchée par le barrage (en particulier la population urbaine). Les fonctionnaires gouvernementaux sont fiers de promouvoir le caractère "propre et renouvelable" de ce genre d'énergie et expliquent que la population du pays a besoin de l'énergie hydroélectrique pour améliorer sa qualité de vie. Ils font mention, par ailleurs, des changements climatiques.

Mais rien n'est dit, évidemment, sur les gros bénéfices économiques que font les entrepreneurs locaux proches du gouvernement grâce à leur association aux transnationales concernées. On ne dit pas que, souvent, la construction des grands barrages est associée à des processus de corruption où les bénéficiaires sont les propres fonctionnaires qui en font la publicité. Rien n'est dit, non plus, sur les impacts environnementaux qui font que, au bout du compte, cette énergie s'avère sale et non renouvelable, et qui contribuent en plus aux changements climatiques par l'émission de grands volumes de dioxyde de carbone et de gaz méthane, deux des principaux gaz à effet de serre. Et on dit encore moins que l'énergie ainsi produite bénéficie rarement les foyers les plus pauvres et que ce sont, en revanche les transnationales qui en profitent, car elles disposent ainsi d'une énergie bon marché et abondante qui rentabilise leurs investissements.

Et les grands barrages sont présentés comme étant la seule option possible. Les alternatives sont escamotées et donc rendues non viables. Les énergies provenant du soleil, du vent, de la biomasse, ne font même pas partie de l'équation, et encore moins les questions centrales concernant la décentralisation de la production et la distribution de l'énergie, son utilisation efficace et sa conservation. L'alternative est présentée ainsi: ou bien l'énergie hydroélectrique, ou rien du tout.

Mais l'Etat doit remplir encore une autre mission, fondamentale, pour que les grands barrages soient possibles: réprimer l'opposition locale chaque fois qu'il l'estime nécessaire. Pour ce faire, il a recours à plusieurs mécanismes. D'une part, il cherche à isoler les opposants du reste de la population nationale, en confrontant l'intérêt général et l'intérêt particulier des populations locales. Etant donné que les zones à être inondées sont habitées par des populations autochtones ou paysannes pauvres, elles sont présentées comme étant "arriérées" et "opposées au progrès", en exploitant et en exacerbant souvent le racisme potentiel de la population majoritaire du pays. D'autre part, le gouvernement a fréquemment recours à des processus de "consultation" entièrement manipulés afin de diviser les communautés concernées et

d'obtenir quelque "soutien" au projet. Mais il finit par employer, ouvertement ou subrepticement, sa capacité de répression physique pour obliger les populations locales à abandonner la zone en question. L'Etat est donc la face visible de la violation des droits des populations locales, mais il est important de signaler que cette responsabilité échoit également à tous les acteurs mentionnés ci-dessus et qui se cachent derrière l'Etat concerné.

Le grand paradoxe réside dans le fait que les grands barrages hydroélectriques sont en réalité le symbole du paradigme déjà périmé de la maîtrise de la nature par l'homme. Ils ont été, dans le temps, des objets d'admiration, et le barrage était grand, plus le pays propriétaire en était fier. Ceux qui s'opposaient aux barrages étaient catalogués d'arriérés et d'opposants au progrès, ce qui justifiait une totale méconnaissance de leurs droits.

Mais il y a déjà plus de dix ans qu'un changement fondamental s'est produit lorsque, lors du Sommet de la Terre tenu en 1992, les gouvernements ont adhéré formellement au nouveau paradigme du développement durable, qui souligne l'importance de la conservation environnementale et de l'équité sociale. Dans ce contexte, les grands barrages ressemblent à des dinosaures en voie d'extinction mais qui refusent de disparaître. Combien de souffrances devront endurer encore les peuples locaux avant que cela ne se réalise? Combien d'espèces et combien d'environnements devront encore disparaître avant que les gouvernements – du Nord et du Sud – ne se décident une fois pour toutes à abandonner le modèle de développement non durable pour lequel ce genre de barrages constitue une nécessité?

Il est clair maintenant que les barrages ne disparaîtront pas par eux-mêmes mais uniquement comme résultat de l'opposition organisée à leur rencontre au niveau local, national et international. Le premier pas consiste, bien évidemment, à faire prendre conscience du problème. De gros progrès ont déjà été faits en ce sens – grâce à l'infatigable travail de nombreuses personnes et organisations – mais cela ne suffit encore pas. Le présent livre cherche à participer à cette tâche en présentant les nombreux cas que nous avons enregistrés concernant des combats à ce sujet ainsi que des exemples concrets illustrant les impacts des barrages. Nous espérons qu'il permettra à davantage de gens de comprendre cet enjeu et qu'il entraînera davantage de personnes à les combattre. Car ce n'est que de cette façon-là que le jour arrivera où les barrages recevront finalement l'acte de décès qu'ils méritent tant.

Ricardo Carrere  
Coordinateur international du WRM

## EDITORIAL DU BULLETIN DU WRM CONSACRÉ AUX BARRAGES

### Les barrages, les forêts et les gens

Interrogées sur les causes de la déforestation, peu de personnes mentionneraient sans doute les barrages hydroélectriques. Et celles qui les incluraient parmi les causes de violations des droits humains seraient encore moins nombreuses. Cependant, les barrages sont une des causes principales, directes et indirectes, de la disparition des forêts, et la plupart d'entre eux ont suscité des violations des droits humains.

Ce manque de conscience peut s'expliquer par le fait que pendant longtemps les barrages ont été présentés comme synonymes de développement. Une autre explication serait que la plupart des usagers de l'énergie hydroélectrique habitent loin des zones affectées, et que les endroits choisis pour la construction de barrages sont souvent des régions habitées par des peuples indigènes, des minorités ethniques et des communautés pauvres, peu capables de se faire entendre par l'ensemble de la population nationale.

Le fait est que plus de 45 000 grands barrages (dont la hauteur des murs de retenue dépasse les 15 mètres) obstruent actuellement les fleuves du monde, et que leurs réservoirs couvrent plus de 400 000 kilomètres carrés de sol, soit une aire supérieure aux superficies additionnées du Royaume-Uni, la Belgique, la Hollande et l'Autriche.

Ces retenues ont inondé des millions d'hectares de forêt, particulièrement dans la zone tropicale, et dans beaucoup de cas les arbres n'ont même pas été coupés au préalable mais ont été laissés sur place pour qu'ils pourrissent lentement. Les réservoirs ont de même provoqué le déboisement ailleurs, car les agriculteurs déplacés par les barrages ont dû abattre des forêts dans d'autres régions pour y installer leurs cultures et construire leurs foyers. D'autre part, les barrages impliquent la construction de routes vers des régions autrefois reculées, ce qui fraie le passage à l'industrie du bois et aux "agents du développement", avec les processus de déforestation qui s'ensuivent.

Mais les conséquences des barrages incluent beaucoup plus que la perte de forêts. La plupart de ces modifications de l'environnement ont été nuisibles à la population locale, autant sur le site de construction du barrage que sur la totalité du bassin du fleuve endigué. Non seulement les meilleurs sols agricoles ont été inondés par le lac, mais l'environnement a subi des bouleverse-

ments drastiques avec la disparition progressive de la flore et de la faune et les graves effets que cela comporte pour la population dépendant de ces ressources. En outre, les barrages provoquent des troubles graves de la santé, depuis les maladies introduites par les milliers de travailleurs qui sont conduits sur les lieux des chantiers (SIDA, syphilis, tuberculose, rougeole et autres) jusqu'aux maladies associées aux réservoirs eux-mêmes, telles que la malaria, la schistosomiase et la cécité (onchocercose).

Dans de très nombreux cas, la construction de barrages a provoqué de graves violations des droits humains. Les populations locales ont vaillamment résisté à la dévastation de leurs terres et à leur "relocalisation" forcée, comme la plupart d'entre nous le ferions. De ce fait, elles se sont vues confrontées à la répression sous diverses formes, des menaces physiques et légales aux meurtres en masse, comme ce fut le cas du barrage de Chixoy au Guatemala (cf. "Guatemala: Un barrage et le massacre de 400 personnes", plus loin dans ce même livre).

Mais la résistance, la conscience et la solidarité ont progressivement augmenté. Les habitants des lieux ont réussi à améliorer leur organisation et à établir des alliances aux niveaux local, national et international avec d'autres organisations que ce problème inquiète. Citons parmi les exemples principaux le mouvement Narmada Bachao Andolan en Inde, le Groupe d'Action pour le Biobio au Chili, la Coalition d'ONGs contre le barrage de Bakun en Malaisie et le Mouvement des Peuples affectés par les Barrages au Brésil, entre autres. Il est maintenant devenu possible de freiner l'avance des grands barrages hydroélectriques. Ils ne sont absolument plus synonymes de développement, mais un symbole du pouvoir économique et politique, qui provoque la dégradation sociale et environnementale. (Bulletin du WRM N° 42, janvier 2001).

## **PANORAMA GÉNÉRAL SUR LES BARRAGES**

### **Les barrages hydroélectriques ne sont pas la solution aux changements climatiques**

Les promoteurs de barrages, autant nationaux qu'internationaux, ont vite fait d'adapter leur discours aux changements de la situation mondiale. Face à l'inquiétude généralisée sur les changements climatiques provoqués par les émissions de gaz à effet de serre, ils affirment maintenant que l'hydroélectri-



citée est une source d'énergie propre, méritant par conséquent d'être élue en remplacement des sources d'énergie à base de combustibles fossiles. Mais cette énergie est-elle vraiment propre?

Les recherches existantes montrent que l'énergie hydroélectrique non seulement détruit la société et l'environnement, mais peut contribuer de manière considérable au réchauffement global, en particulier dans la région tropicale.

Dans leur processus de croissance et de décomposition, les sols, les forêts et les zones humides consomment et émettent de grands volumes de dioxyde de carbone et de méthane, les deux gaz les plus importants intervenant dans l'effet de serre. Lorsque ces écosystèmes sont inondés par les lacs des barrages, le modèle du flux de CO<sub>2</sub> et de méthane dans l'atmosphère est totalement altéré. Les plantes et les sols se décomposent dans l'eau et finissent par libérer la plupart du carbone qu'ils avaient emmagasiné. L'inondation permanente des zones tropicales humides tend ainsi à augmenter leurs émissions de méthane et à les transformer en une source d'émission de CO<sub>2</sub>.

Le chercheur Philip Fearnside a mené en 1995 des études sur deux barrages du Brésil, Balbina et Tucuruí. Il a calculé leur effet sur le réchauffement global en évaluant le volume de forêt qu'ils avaient inondée et le taux de décomposition de la végétation suivant les diverses profondeurs des réservoirs. Il a trouvé qu'en 1990 – soit 6 ans après le début du remplissage de Tucuruí et 3 ans après la fermeture des vannes à Balbina – le lac de Tucuruí avait émis 9 450 000 tonnes de CO<sub>2</sub> et 90 000 tonnes de méthane, tandis que celui de Balbina avait émis 23 750 000 tonnes de CO<sub>2</sub> et 140 000 tonnes de méthane. Il en a conclu que l'impact de Tucuruí sur le réchauffement global équivalait à 60% de celui d'une usine au charbon produisant le même volume d'électricité, tandis que l'impact de Balbina était 26 fois plus grand que celui d'une usine électrique au charbon avec une capacité de génération équivalente.

Les faits mentionnés devraient suffire à montrer que l'hydroélectricité n'est pas propre du point de vue du changement climatique. Mais il y a encore plus. Le calcul exhaustif de la contribution d'un barrage au réchauffement global devrait inclure aussi les émissions des combustibles fossiles utilisés pendant la construction, celles provenant de la production du ciment, de l'acier et autres matériaux utilisés, et l'altération du flux des gaz à effet de serre due aux changements de l'affectation des terres et autres modifications que le barrage entraîne, telles que le déboisement, la conversion de

zones humides inondables à l'agriculture intensive, l'adoption de l'irrigation dans des terrains autrefois cultivés en sec, et l'utilisation accrue d'engrais artificiels à base de combustibles fossiles.

Bref, les grands barrages hydroélectriques ne sont pas la solution aux changements climatiques; bien au contraire, ils font partie du problème. (Bulletin du WRM N° 42, janvier 2001).

### **Les défauts de la Politique de la Banque mondiale en matière de réinstallations**

Depuis trois ans la Banque mondiale rédige le brouillon d'une nouvelle politique pour les réinstallations. Après une longue période de consultations extérieures, une politique révisée a finalement été soumise au "Comité pour l'efficacité du développement", mais elle n'a pas été acceptée et doit maintenant être reconsidérée de l'intérieur.

Une copie qui a filtré montre que ce brouillon de nouvelle politique a de graves défauts:

- les dispositions qu'il établit pour les personnes dépourvues de droits reconnus sur la terre sont moins sûres que celles de la politique précédente;
- les standards qu'il propose sont bien au-dessous de ceux de la Commission mondiale des barrages;
- il fait une distinction discutable entre les réinstallations volontaire et involontaire;
- il n'exige pas que les moyens et la qualité de vie des personnes déplacées soient améliorés.

D'autre part, les ONG sont indignées que la Banque soit revenue sur sa promesse de publier un document explicitant les raisons pour lesquelles elle a rejeté les recommandations de la société civile pour le renforcement de sa politique. Celle-ci a d'ailleurs des implications très sérieuses pour les peuples habitant les forêts, et en particulier pour ceux qui sont affectés par les aires protégées.

Le brouillon propose un processus différent pour les habitants dont les moyens de subsistance seraient affectés de façon négative par les projets de la Banque mondiale dans des zones de conservation (Paragraphe 3.b). Dans ces cas, les communautés ne seront consultées qu'au moment de la mise en

place du projet, et non pendant l'étape de sa préparation (§ 7). De même, les dispositions concernant ceux qui sont réinstallés de façon involontaire (§ 3.a) telles que d'être informés de leurs choix et de leurs droits, consultés sur les alternatives, rapidement indemnisés, et assurés d'un accès opportun à l'information, ne sont pas garanties à ceux dont (§ 3.b) les moyens de vie sont limités par les zones protégées (§ 6, 10 et 12). A la place, ces personnes se voient uniquement assurer que l'emprunteur, sans obligation aucune de consulter les personnes affectées, fournira un "cadre brouillon du processus" pendant l'évaluation du projet et, pendant la mise en place, un plan "acceptable pour la Banque" (mais pas nécessairement pour les personnes elles-mêmes) (§ 30) visant "au moins" à restaurer leurs moyens de vie "en termes réels" (quel que soit le sens de ces mots) (§ 7). Tandis que ceux qui subissent une réinstallation involontaire suivant d'autres projets de développement sont assurés que l'emprunteur est obligé d'appliquer un des trois types de plans de réinstallation établis, dont les détails figurent dans l'Annexe sur les "Instruments de réinstallation involontaire", aucun détail de ce genre n'est prévu dans ces cas où l'emprunteur ne doit fournir qu'un "cadre brouillon du processus".

Une telle discrimination est inacceptable, pour des raisons autant morales que légales. L'expérience a montré que la distinction que la Politique essaie d'établir entre le déplacement forcé et "l'accès limité" involontaire est aussi injuste que mal fondée. Des études détaillées menées sur des peuples affectés par des aires protégées révèlent que les restrictions imposées à leurs moyens de subsistance et la perte effective de leurs terres peuvent forcer inéluctablement ces peuples à se réinstaller, puisque leur vie dans de telles conditions devient impossible. Très souvent, les personnes dont les terres sont classées zones protégées appartiennent à des peuples indigènes, des minorités ethniques, des bergers "nomades" et des groupes marginalisés habitant les forêts, dont les modes traditionnels d'utilisation extensive de la terre dépendent de leur mobilité et de leur accès à de vastes régions. Très souvent aussi, les droits de ces personnes sur leurs territoires ne sont pas reconnus par les lois nationales. Ces peuples méritent autant de considération et de préoccupation que ceux dont les terres et les moyens de vie sont expropriés par d'autres projets imposés de développement.

Il est de tous points de vue évident que la distinction artificielle faite par la Banque mondiale dans les paragraphes 3.a et 3.b vise à protéger la Banque contre de nouvelles plaintes auprès du Panel d'inspection, comme ce fut le cas du "Projet d'éco-développement" en Inde. Les manipulations de ce genre

ne bénéficient personne à long terme, et portent atteinte à la crédibilité de la Banque mondiale. (Par : Marcus Colchester, Bulletin N° 43 du WRM, février 2001).

### **Skanska abandonne la construction de barrages... ou non?**

Le département de l'environnement de Skanska, l'une des sociétés de construction les plus grandes du monde, a annoncé qu'elle abandonnerait la construction de barrages. Le 4 février 2003, Axel Wenblad, vice-président chargé des affaires environnementales à Skanska, a révélé qu'après une analyse stratégique menée par la compagnie, il avait été décidé de "ne plus participer à l'avenir dans de nouveaux projets hydroélectriques".

Wenblad a dit que l'analyse mentionnée avait été effectuée à la demande du nouveau PDG de la compagnie, Stuart Graham. En janvier, Skanska avait déclaré, dans un communiqué de presse, qu'entre 2003 et 2004 l'entreprise allait "se retirer de l'unité commerciale des projets internationaux (Skanska International Projects), consacrée à l'exportation de projets... Les neuf projets actuellement en cours seront complétés, mais on n'en prendra pas de nouveaux".

Cependant, le chargé de presse de Skanska, Peter Gimbe, a nié que cela signifie que Skanska laisse tomber la construction de barrages. "Non, ce n'est pas vrai", a-t-il dit. "En fait, ce qui a été décidé est que nous travaillerons seulement dans des marchés où nous avons une présence locale. Par exemple, en Amérique du Sud nous sommes localement présents dans plusieurs pays. Bien entendu, nous pouvons participer à la construction d'usines hydroélectriques, si de tels projets surgissent dans des pays où nous travaillons déjà. Il n'a pas été décidé de quitter le marché hydroélectrique".

Le 3 février 2003, à la veille des déclarations de Wenblad, Business News Americas avait informé que Skanska était en train de négocier les prix et les conditions d'un contrat pour la conception, la mise en place et la construction d'une usine de 270 MW à La Higuera, au Chili. Le directeur des projets internationaux de Skanska, Lars-Erik Alm, avait dit alors: "C'est un bon projet, parce qu'il s'agit d'une centrale au fil de l'eau, avec un minimum d'impact environnemental, et c'est le genre de projets que nous préférons conduire".

Malgré cette préférence pour les projets comportant "un minimum d'impact environnemental", Skanska a participé également dans plusieurs projets de

barrages fortement controversés. En 1993 par exemple, Skanska a commencé la construction du barrage Urra 1 en Colombie. La part de la compagnie dans le projet était de 80%, et la valeur de son contrat était de 320 millions de dollars. Plus de 7 000 hectares de forêts primaires ont été inondés, et 12 000 personnes, incluant les membres du groupe indigène Embera Katio, ont été délogées pour faire place à la retenue du barrage.

En 1996, les Embera Katio ont lancé une campagne de résistance contre le barrage, et ont occupé l'ambassade de la Suède à Bogota. Depuis, au moins quatre membres du groupe ont été tués pour avoir conduit l'opposition au barrage. En juin 2001, Kimy Pernia Domico a été obligé, sous la menace d'armes à feu, de monter sur une motocyclette qui l'a conduit hors du territoire de son peuple. On ne l'a pas encore retrouvé.

En Malaisie, Skanska a été l'entrepreneur spécialisé du barrage de 600 MW à Pergau, construit avec une subvention britannique pour l'extérieur de 234 millions de livres. L'évidence documentaire a subséquemment révélé que le paquet d'aide était lié par écrit à un accord réciproque d'armement, par lequel le gouvernement malais s'engageait à acheter au Royaume Uni des équipements militaires pour un montant de plus d'un million de livres, en échange du financement de Pergau. A la suite d'une enquête judiciaire menée, à la demande de l'ONG britannique World Development Movement au ministère des Affaires étrangères, la Haute Cour a statué que l'aide à Pergau violait la Loi d'Aide à l'Étranger de 1996, qui interdit l'utilisation de fonds britanniques pour l'achat d'armes.

Suivant les fonctionnaires du projet, le barrage de Pergau peut être utilisé seulement aux moments où la demande d'énergie est maximale, car le volume d'eau ne permet au barrage de fonctionner que pendant quelques heures d'affilée. Même la Banque mondiale a critiqué le projet, en indiquant qu'il aurait été plus rentable de construire des usines électriques à gaz.

Au Sri Lanka, Skanska a construit le barrage de Kotmale, de 204 MW, qui fait partie du projet géant de Mahaweli. L'agence suédoise d'assistance, SIDA, y a contribué pour un total de 1,5 milliards de couronnes suédoises. Le contrat a été adjudgé sans appel d'offres, et la construction a commencé en 1979. Cependant, lorsque des cavernes de roche calcaire ont été découvertes sous le barrage, le projet entier a dû être déplacé de 200 mètres en aval. Les ingénieurs ont reconnu que les études géologiques avaient révélé que l'emplacement originel n'était pas bon, mais ils ont dit que "personne n'avait

coordonné les résultats ni tiré les conclusions appropriées". Après sa mise en fonctionnement, le barrage a été fermé pendant dix-huit mois à cause d'une fuite dans le puits de haute pression et le tunnel associé. Skanska a remporté un nouveau contrat pour réparer la fuite. Même après la réparation, une seule des trois turbines installées dans l'usine a pu être utilisée, puisque le volume d'eau accumulé dans la retenue n'était pas aussi fort que prévu.

Le barrage a provoqué la réinstallation de 15 000 personnes, et l'inondation de 1 410 acres de rizières. Des glissements de terre provoqués par le projet ont affecté 905 autres familles.

En mai 1997, l'agence suédoise SIDA a adjugé à Skanska un contrat de 3,2 millions de dollars pour que la compagnie se charge de la formation dans la construction de tunnels pour des usines hydroélectriques au Vietnam. Le contrat incluait l'entraînement sur le terrain dans le chantier du barrage du Yali, de 720 MW. Le barrage du Yali a provoqué des problèmes très graves aux personnes qui ont été délogées pour faire de la place à la retenue, et aux communautés en aval du barrage, autant au Vietnam qu'au Cambodge. Des dizaines de milliers de villageois habitant en aval de Yali ont été affectés par les changements du débit et la mauvaise qualité de l'eau de la rivière depuis la construction du barrage.

L'un des projets "en cours" de Skanska International est le barrage de Bujagali en Ouganda. En novembre 2000, Anders Bergfors a dit au journal suédois Svenska Dagblat que le rôle de Skanska dans la construction du barrage allait être "le travail traditionnel de construction de barrages".

Jusqu'en août 2002, Skanska International et la société norvégienne Veidekke faisaient partie d'un consortium qui espérait construire en Ouganda le barrage Bujagali, de 200 MW. Veidekke s'est retirée lorsque sa filiale britannique Norcil a été accusée d'avoir soudoyé Richard Kaijuka, qui était à l'époque le Directeur exécutif de la Banque mondiale pour l'Ouganda.

Le barrage de Bujagali inonderait des terres agricoles fortement productives; il détruirait les chutes du Bujagali; il pourrait provoquer la disparition de poissons rares du Nil; il obligerait des milliers de personnes à perdre leurs terres et leur accès aux ressources du fleuve; il augmenterait de manière significative les dépenses en électricité des Ougandais, dont 95% ne sont d'ailleurs pas connectés au réseau électrique national.

En juillet 2001, des citoyens et des ONG de l'Ouganda ont déposé une plainte auprès du Groupe d'Inspection de la Banque mondiale. Le rapport du Groupe a établi que les études environnementales concernant le projet étaient insuffisantes ou inexistantes, que le plan de réinstallation était incomplet, et que le plan d'action pour le développement communautaire était inapproprié. Le rapport indiquait d'ailleurs que l'analyse économique et financière du projet comportait des déficiences graves, et que le projet allait à l'encontre de plusieurs Politiques opérationnelles de la Banque.

Malgré les accusations de corruption, d'analyses financières déficientes et d'études environnementales insuffisantes, Skanska participe toujours dans le projet Bujagali. La compagnie devrait faire ce que, d'après Wenblad, elle aurait déjà fait: arrêter de construire des barrages, tout de suite. (Par : Chris Lang, Bulletin N° 67 du WRM, février 2003).

### **Journée internationale d'action contre les barrages et pour les rivières, l'eau et la vie**

Nous présentons ci-dessous un appel à l'action issu de l'organisation International Rivers Network:

"Nous vous invitons à participer le 14 mars 2003 à la 6<sup>e</sup> journée internationale d'action contre les barrages et pour les rivières, l'eau et la vie. Il est temps d'agir solidairement pour célébrer nos fleuves, protester contre le développement destructeur, et fêter les réussites de l'année passée.

Rejoignez le mouvement pour la santé des fleuves et des communautés en programmant un événement ou en participant à une activité près du lieu où vous êtes. Nous continuons de nous battre pour les causes qui nous sont chères, des pêcheries prospères et l'eau propre à la suppression des barrages nuisibles. Rejoignez-nous le 14 mars, pour montrer au monde que nous luttons ensemble pour des fleuves vivants et pour les droits des communautés sur leurs ressources naturelles.

Il y a de nombreuses réussites de l'an 2002 à célébrer. Malgré l'opposition de l'administration Bush à l'élimination des barrages, 63 d'entre eux, soit un chiffre record, ont été programmés pour cesser de fonctionner en 2002 aux USA. Après des années de négociations, les parties ont accordé d'éliminer deux barrages sur le fleuve Little Sandy, en Oregon. Cette décision permettra la création d'une nouvelle zone réservée à la faune et à la récréation, la pro-

tection de ce qui reste des forêts primaires, et la restauration de l'habitat des poissons et du paysage des gorges profondes du fleuve.

Pour la première fois, il a été décidé d'éliminer un barrage en activité au Japon. Les citoyens se plaignaient depuis longtemps de l'excès de barrages dans les fleuves du pays, et la décision d'éliminer le barrage d'Arase sur le fleuve Kumagawa est la première fissure dans la politique fluviale, qui consiste habituellement à 'tout couvrir de béton'.

Les activistes qui luttent pour sauver les chutes spectaculaires de Bujagali, dans la partie ougandaise du Nil-Victoria, ont remporté une victoire en stoppant le projet si controversé du barrage Bujagali, de 200 MW. En juin 2002, le Panel d'inspection de la Banque mondiale a trouvé que le projet violait cinq principes opérationnels de la Banque. A la suite d'accusations de corruption, tout le financement du barrage a été retiré en juillet. Il est clair que le poids des mouvements pour les droits des communautés sur l'eau et sur leurs ressources naturelles est en train d'augmenter. Dans la Déclaration de la société civile internationale issue du Sommet mondial pour le développement durable il a été dit: 'L'eau est la vie. Le droit à l'eau n'est donc pas négociable'. L'ONU a affirmé en 2002: 'Le droit de l'homme à l'eau est indispensable à la vie salubre et digne. C'est la condition préalable à la réalisation de tous les autres droits humains'. Les organismes internationaux reconnaissent enfin ce droit que la société civile revendique depuis des années.

Nous sommes enthousiasmés par l'idée d'utiliser cette Journée d'Action pour rappeler au monde que nous ne luttons pas seulement contre les barrages, mais pour des personnes et des fleuves sains. Nous pouvons tous fortifier ce mouvement par des manifestations et des protestations, par le partage d'information, par des discussions et des activités éducatives. Le 14 mars, unissons-nous dans la solidarité pour nos fleuves, nos communautés et nos droits!"

L'idée de la Journée d'Action a surgi au cours de la Première rencontre internationale des sinistrés des barrages, qui s'est tenue à Curitiba, Brésil, en 1997. Les participants à cette rencontre ont déclaré: "Nous sommes forts, divers et unis dans une juste cause. Pour symboliser notre union croissante, nous déclarons le 14 mars – Journée de lutte contre les barrages au Brésil – Journée internationale d'Action contre les barrages et pour les fleuves, l'eau et la vie". (Bulletin du WRM N° 67, février 2003).



## **Action urgente contre la Politique de Réinstallations de la Banque mondiale!**

En 2001 la Banque mondiale a envoyé au Conseil des Directeurs exécutifs le brouillon "révisé" de sa nouvelle politique sur les réinstallations. Les Directeurs exécutifs ont repris leurs séances et il est urgent de capter immédiatement leur attention à ce sujet, puisque nous pensons que la "politique des réinstallations" sera bientôt incluse dans leur agenda.

Grâce à la forte mobilisation publique effectuée lors de la présentation d'autres brouillons de cette politique, la Banque a répondu à certaines des inquiétudes exprimées en donnant de meilleures définitions à certains termes et en en supprimant d'autres qui étaient offensants.

Dans cette politique "révisée" il y a encore des problèmes qui vont se traduire par la violation des droits des peuples indigènes et autres groupes vulnérables. Il est alarmant que la politique proposée permette la réinstallation forcée de peuples indigènes même dans les cas où elle pourrait se traduire par "des impacts négatifs considérables sur leur survie et leur identité culturelle". Deux organisations spécialisées dans ce domaine (FPP – Forest Peoples Programme et CIEL – Center for International Environmental Law) ont réalisé une étude complète de ces deux points fondamentaux – les peuples indigènes et les réinstallations "volontaires" – qui est disponible (en anglais) dans notre page web: <http://www.wrm.org.uy/actors/WB/resettlement.html>.

C'est la seule occasion qui reste pour réclamer des changements substantiels à la Politique de réinstallations avant qu'elle ne soit approuvée. Il faut contacter les Directeurs exécutifs de la Banque dans chaque pays. Nous devons leur manifester notre inquiétude à propos de cette politique. Il est urgent de les persuader de modifier le brouillon à l'étude, et d'adopter une attitude claire à l'encontre de toute réinstallation forcée de peuples indigènes (...). (Bulletin du WRM N° 49, août 2001).

## **Forum international contre les barrages**

Les 21 et 23 mars 2002, des hommes et des femmes de 98 organisations et communautés en provenance de 21 pays du monde se sont réunis au Guatemala, en raison de l'inquiétude générale éveillée par les projets de construction de barrages dans diverses régions et avec des objectifs divers.

Au cours de la réunion, dénommée "Foro Mesoamericano Por la Vida" (Forum centraméricain pour la vie), les participants ont partagé des informations et des expériences, et ils ont analysé les conséquences négatives que ces ouvrages ont déjà eues sur l'environnement, la culture, l'économie et la société, ainsi que les dommages potentiels des projets de ce genre.

Dans leur déclaration finale, les participants ont accordé de s'opposer à la construction de barrages parce qu'ils modifient les cours des fleuves et les détournent de leur lit naturel, parce qu'ils inondent, affectent et déplacent de leurs communautés les personnes qui se trouvent dans leur zone d'influence, qu'ils détruisent des lieux sacrés et historiques, et qu'ils provoquent la mort des écosystèmes et de leur grande biodiversité. En outre, la construction de barrages viole de manière flagrante le droit des peuples à l'autodétermination, et porte atteinte à leur patrimoine et à la vision cosmique des peuples indigènes de la région. La déclaration identifie les responsables de ces projets, et énonce une série de revendications pour les populations affectées. (Bulletin du WRM N° 57, avril 2002).

## **BARRAGES: LE COMBAT**

### **AFRIQUE**

#### **Ghana: Que se cache-t-il derrière le projet de barrage de Bui?**

Les barrages sont l'une des causes principales, directes et indirectes, de la destruction de la nature et du bouleversement de la vie des populations locales dans le monde entier. Bien que l'inquiétude internationale à ce sujet soit en train d'augmenter, les gouvernements nationaux, joints aux sociétés conseil et aux bâtisseurs multinationaux, avec l'aide d'institutions financières internationales, poursuivent toujours ce genre de mégaprojets, qui sont souvent entourés de corruption et débouchent presque toujours sur des violations des droits humains à l'égard des communautés locales.

Le continent africain n'est pas l'exception: comme dans les cas du Kenya, de la Namibie et de l'Ouganda, les mégaprojets de barrages au Ghana ont provoqué, et vont continuer à le faire, des impacts sévères sur les gens et l'environnement. En 1965, 80 000 paysans de la vallée du fleuve Volta ont été forcés d'abandonner leurs fermes à cause de la construction du barrage hydroélectrique d'Akosombo, qui a inondé plus de terres que n'importe quel

autre barrage au monde: 8 500 km<sup>2</sup>, soit presque 4% de la superficie totale du pays. Le barrage a déclenché également des maladies provoquées par l'eau, en particulier la bilharziose et le paludisme. Plus tard, entre 1978 et 1981 le barrage de Kpong au Ghana a impliqué le déplacement de 6 000 personnes et, malgré l'assurance que les erreurs d'Akosombo n'allaient pas se répéter, le programme de réinstallation a en fait causé des problèmes plus graves encore que ceux d'Akosombo.

Cependant, le gouvernement du Ghana prétend ignorer la réalité. En présentant le budget national annuel au Parlement le 9 mars 2001, le Ministre des Finances, Yaw Safo-Marfo, a réitéré l'engagement du gouvernement pour la construction d'un nouveau barrage sur le Volta Noir, à l'emplacement actuel du Parc national de Bui, "pour augmenter la capacité de génération d'énergie du pays et suivant l'engagement contenu dans l'agenda du gouvernement dans le sens du changement positif". Il est prévu que le projet hydroélectrique de 400 MW du barrage de Bui commence à produire de l'électricité en 2006. La construction du barrage par un consortium dirigé par Brown & Root du Royaume-Uni (subsidaire de Halliburton, une entreprise dont les rapports avec le vice-président des Etats-Unis, Richard Cheney, ont été confirmés par la BBC), est censée commencer en 2002, à un coût de 900 millions de dollars. Le réservoir de 660 km<sup>2</sup> devrait inonder toutes les forêts riveraines du Parc national de Bui, considéré comme la dernière réserve naturelle intacte du système du Volta. Le parc est le foyer des deux plus grands groupes d'hippopotames qui restent au Ghana, ainsi que de divers primates, léopards, ongulés, lézards, papillons, oiseaux, poissons, chauves-souris, rongeurs, libellules et autres animaux.

Une décision récente des autorités du pays concernant cette affaire polémique a été sévèrement critiquée: le zoologue britannique Daniel Bennett, qui depuis 1996 menait des recherches biologiques dans le Parc, y a été interdit d'accès. Nick Ankudey, directeur du Département de la faune de la Commission des forêts du Ghana, a affirmé qu'il s'agit d'une zone politiquement sensible, et que d'ailleurs les études du zoologue ne sont plus d'intérêt national. Sa décision a été appuyée par le Ministère des terres, des forêts et des mines. L'argument à l'appui d'une décision si arbitraire est que les autorités du pays ont considéré comme "inacceptables" les conclusions publiées par le Dr Bennett dans son site web. Le zoologue britannique a affirmé que si le barrage était construit, la richesse de la flore et de la faune du Parc disparaîtrait, et que la zone d'alimentation des hippopotames serait détruite, ce qui forcerait ces animaux affamés à se déplacer vers le nord du parc et à envahir

des régions peuplées. Le Dr Bennett a affirmé que, si tel était le cas, "la seule solution serait d'abattre la plupart des hippopotames pour garantir la sécurité des habitants".

"Il semblerait que l'intention soit d'assurer que rien ne s'oppose aux résultats de l'évaluation d'impact environnemental du Projet de barrage de Bui, récemment commandée à la compagnie canadienne ACRES par les autorités du fleuve Volta. Une évaluation payée par l'organisation qui construit le barrage n'offre pas un niveau de recherche acceptable si la zone va être détruite", a dit Bennett.

Des membres de la communauté environnementaliste locale et internationale ont réagi et dénoncé que la décision du Département de la faune était "arbitraire, capricieuse, excessive et superflue". Pour eux, il s'agit d'une "décision illogique et d'une insulte à la démocratie et à la justice". Dans le même sens, M. Joshua Awuku Apau, de la Green Earth Organisation du Ghana, a dit que cette décision allait ternir l'image du pays.

De nombreuses questions restent sans réponse. Pourquoi des activités scientifiques indépendantes, concernant la conservation d'une zone destinée à être affectée par un mégaprojet hydroélectrique, ont-elles été interdites? Pourquoi une telle décision a-t-elle été prise juste avant que l'Évaluation d'impact environnemental ait été présentée par ACRES, une firme embauchée par les responsables du projet de barrage? Ceci ne va-t-il pas à l'encontre des intentions déclarées du gouvernement du Ghana, d'allier le développement à la protection de l'environnement? Que se cache-t-il vraiment derrière le projet de barrage de Bui? (Bulletin du WRM N° 46, mai 2001).

### **Kenya: La résistance au projet de barrage sur le Sondu Miriu**

Le Sondu Miriu est l'un des fleuves les plus importants du bassin du lac Victoria, qui couvre 3 470 kilomètres carrés dans la région Ouest du Kenya. La compagnie responsable de la gestion de toutes les installations génératrices d'énergie du pays, KenGen, a le projet d'un barrage qui sera situé à environ 400 kilomètres de Nairobi. L'eau du fleuve sera détournée par un tunnel de 7,2 kilomètres de long vers un réservoir d'un million de mètres cubes et une usine hydroélectrique de 60 mégawatts.

Ce mégaprojet est financé par la Banque japonaise de coopération internationale et par KenGen. Le Kenya est le plus grand bénéficiaire de l'Afrique de

"l'aide" officielle du Japon: en 1999 ce pays a destiné à cette fin plus de 57 millions de dollars, sous forme de subventions et de prêts. Les travaux de génie civil sont effectués par la Konoike Construction JV, la compagnie norvégienne Viedekke Heavy Construction, et l'entreprise sud-africaine Murray & Roberts Contractors International.

Bien que la mise en fonctionnement de l'usine ne soit prévue que pour 2003, certains travaux – tels que la construction de campements, de routes, d'un pont, et d'installations de communication – ont déjà démarré, et avec eux les craintes concernant les impacts sociaux et environnementaux du projet.

Les impacts sociaux sont déjà visibles. Puisque les mesures de précaution nécessaires n'ont pas été prises pour contrôler les effets des grands nuages de poussière qui s'élèvent du chantier, de nombreux membres de la communauté sont atteints de troubles respiratoires et oculaires. Le détournement du fleuve va provoquer la pénurie d'eau, cet élément indispensable pour la vie domestique et l'activité agricole de 1 500 foyers. Les communautés ont d'ailleurs dénoncé que KenGen n'a pas tenu sa promesse de leur fournir de l'électricité et des installations d'irrigation, comme c'était prévu dans les documents originels du projet. A présent, la compagnie déclare que ces activités ne sont pas de son ressort. Et pour compléter le tableau, le projet a déplacé à ce jour 1000 familles par des réinstallations forcées. En mars 2000 KenGen a admis qu'il n'y avait pas de plans de relocalisation pour les personnes affectées par les lignes de transmission de l'énergie partant du barrage.

La résistance au projet augmente, tout comme la répression de la part des autorités kenyanes. En décembre 2000, Argwings Odera – un activiste d'Africa Water Network, qui travaille avec les personnes affectées par le barrage – a été arrêté, battu et blessé de balle au bras par la police. A l'heure actuelle, il est l'objet d'une accusation au pénal pour avoir organisé des meetings, essayé de divulguer des informations, et cherché à susciter la prise de conscience à propos du projet. (Bulletin du WRM N° 42, janvier 2001).

### **Namibie: L'avenir incertain du barrage d'Epupa**

Pendant plus de cinq ans, les gouvernements de la Namibie et de l'Angola ont discuté de la construction d'un barrage sur le fleuve Kunene, qui traverse les deux pays, et d'une usine hydroélectrique quelque part au sud de la frontière angolaise. Depuis le début, les propositions se sont heurtées à des controverses et des retards, en une histoire qui se traîne sans jamais approcher de sa fin.

La controverse s'est centrée sur l'impact du barrage sur les Ovahimba, le groupe tribal indigène du bassin du Kunene, qui pendant les cinq derniers siècles ont vécu dans la région comme bergers nomades. Sur les deux emplacements possibles du barrage, celui d'Epupa est le plus viable du point de vue économique, et le moins attrayant du point de vue social et environnemental. Un mur de 163 mètres de haut y formerait un réservoir couvrant 380 kilomètres carrés, ce qui déplacerait 1 100 Himba et affecterait 5 000 utilisateurs occasionnels des excellents pâturages riverains. En plus, 95 sites archéologiques et 160 cimetières Himba se perdraient pour toujours.

Le gouvernement de la Namibie a souvent été critiqué pour avoir méconnu les intérêts de ses nombreuses minorités, qui incluent les San Bushmen et les Rehobot Basters; il n'est donc pas étonnant qu'il ait toujours été favorable à l'option d'Epupa, et qu'il n'ait fait que des efforts minimes pour consulter la population locale sur les conséquences d'un tel projet et sur la manière d'en atténuer les effets. En fait, une étude de faisabilité commandée par les gouvernements respectifs et menée en 1999 a conclu que "il n'y a pas eu une diffusion suffisante de l'information concernant le projet, ni la consultation de la communauté locale, la participation et... la mise en place d'un programme acceptable d'atténuation des effets sociaux." Face aux craintes que la destruction des pâturages des Himba puisse pousser ceux-ci à migrer vers les villes et donc à perdre leur mode de vie, la réponse des autorités namibiennes a été que le projet allait fournir les postes de travail dont la région du Kunene a tant besoin. Le gouvernement était si concerné par les sentiments de la population locale qu'il a oublié que les Himba, en tant que nomades, n'ont ni besoin ni envie de postes de travail fixes.

Le deuxième emplacement possible se trouve à Baynes, environ 40 km au sud d'Epupa. Il couvrirait seulement 57 kilomètres carrés de terres, submergerait 15 cimetières et 45 sites archéologiques, déplacerait cent usagers permanents et environ 2 000 utilisateurs occasionnels. Cependant, ce choix est de loin le moins convenable du point de vue économique, et ne pourrait fonctionner qu'avec l'appui du barrage angolais de Gove, endommagé par la guerre. Le gouvernement de l'Angola, qui cherche le prétexte et le financement nécessaires à la réactivation de ce barrage, penche pour cette option.

Néanmoins, les deux emplacements sont discutables, et ce pour de bonnes raisons. En plus des graves conséquences sur les Himba, la création d'un réservoir qui va provoquer l'évaporation de deux fois le volume d'eau que le

pays utilise par an ne semble faire aucun sens, en particulier dans ces régions désertiques et semi-désertiques de la Namibie. D'autre part, en temps de sécheresse l'usine électrique pourrait voir sa production d'énergie tomber de 360 à 200 mégawatts. Les Himba eux-mêmes ont suggéré de se tourner vers les énergies solaire et éolienne comme alternatives possibles, mais n'ont reçu que peu d'attention de la part d'un gouvernement qui ressent toute forme d'opposition et qui est "obsédé par la construction du barrage, malgré le fait que l'Union européenne et la Banque mondiale ont exprimé de fortes réserves sur sa viabilité", comme l'a signalé Stephen Corry, directeur de Survival International, une ONG qui défend les droits des minorités tribales.

En somme, que va-t-il se passer? Des sources proches du gouvernement de la Namibie ont suggéré que le projet pourrait être classé, en raison de la publicité négative qu'il a reçue et du manque d'intérêt qui en résulte de la part des investisseurs. Il est certain que les progrès des dernières années ont été infimes et qu'aucune décision n'a été prise sur l'emplacement éventuel du barrage. En juillet de l'année dernière, au cours d'une visite en Namibie, le Ministre angolais de l'Energie et de l'Eau, Luis da Silva, a déclaré que la priorité pour son gouvernement était la réhabilitation du barrage de Gove, suggérant ainsi que la possibilité d'un accord bilatéral serait toujours aussi lointaine. Mais étant donné que l'option Gove/Baynes dépend de la capacité du gouvernement de l'Angola de mettre la région de Gove à l'abri des rebelles, même si les deux gouvernements se mettaient d'accord le projet ne tarderait pas longtemps à capoter. Et, quoi qu'il en soit, cette dernière possibilité non plus ne semble pas réalisable, puisque la Namibie acceptera l'option d'Epupa ou rien du tout. Il semble donc difficile de croire que le plan puisse aller de l'avant. (Par : Henry Dummett, Bulletin N° 42 du WRM, janvier 2001).

### **Ouganda: L'éternelle histoire des barrages**

L'histoire n'est pas nouvelle. Les mégaprojets de barrages, présentés aux gouvernements du Sud et aux communautés locales comme une preuve de prospérité et de progrès, se soldent par des désastres. La promotion d'investissements étrangers sans tenir compte de la protection de l'environnement ni des droits des habitants menace maintenant la survie des chutes de Bujagali en Ouganda, où le gouvernement promeut la construction d'un énorme barrage. Or, s'il était bâti, ce barrage détruirait la beauté vierge du paysage de Bujagali et l'espace vital de milliers de personnes.

Ces craintes ont été confirmées par l'Association nationale des environmentalistes professionnels (en anglais NAPE), une ONG basée à Kampala, dans un rapport publié en février 1999 à la suite de la visite d'une délégation dans la région. Si le barrage est construit à Bujagali les chutes et les îles voisines seront submergées, et les paysans perdront les terres agricoles dont beaucoup d'entre eux tirent leur subsistance. Les crabes, les oiseaux, les plantes et des espèces d'arbres typiques de ce genre de régions seront perdus à jamais. Avec la dégradation du paysage, le tourisme attiré par le rafting disparaîtra lui aussi.

Le projet n'apportera non plus aucun avantage du point de vue socio-économique. "A quoi bon construire un autre barrage, s'il y en a déjà un tout près, aux chutes d'Owen, et que nous n'avons toujours pas d'électricité? Quelle garantie avons-nous que nous aurons de l'électricité du nouveau barrage, et à un prix abordable? Nous entendons dire que même ceux qui sont plus riches que nous ont de plus en plus de mal à payer l'électricité. Comment pouvons-nous être sûrs que nous, qui sommes pauvres, pourrions payer l'électricité quand le nouveau barrage sera construit?", a dit un des habitants interviewés par la délégation de la NAPE. Et un autre se demandait: "La compagnie A.E.S. (Nile Independent Power) nous a promis du travail, mais est-ce que ce travail sera là pour toujours? Est-ce que ces postes vont bénéficier nos enfants et nos petits-enfants? Ces postes vont nous rendre capables de mieux faire, ou ils vont nous rendre esclaves pour toujours?" En outre, pour faire de la place au barrage les communautés locales sont menacées d'expulsion et ne recevraient en échange qu'une simple compensation.

La campagne "Sauver Bujagali" a été mise en place par des citoyens ougandais inquiets par cette situation, pour essayer de faire pression sur les leaders du pays à Kampala de manière à empêcher un tel désastre environnemental et culturel. (Bulletin du WRM N° 36, juillet 2000).

### **Ouganda: Le barrage de Bujagali, un géant inutile**

Le gouvernement de l'Ouganda – appuyé par la Société financière internationale, la Banque mondiale, la société nord-américaine Overseas Private Investment Corporation (OPIC) et un certain nombre d'agences européennes de crédit à l'exportation (en anglais ECA) – est en train de promouvoir la construction d'un barrage gigantesque qui, au cas où il serait bâti, détruirait aussi bien l'espace vital de milliers d'habitants des lieux que la beauté du paysage et des sites historiques dans la région des chutes de Bujagali, dans



le Haut Nil. Ce barrage hydroélectrique de 530 millions de dollars serait construit par la société Applied Energy Services Corporation (AES) basée aux États-Unis.

L'argument principal des promoteurs du projet est qu'il permettra d'atténuer la pauvreté et de réduire l'utilisation de bois de feu et de charbon dans un pays où le revenu par habitant est parmi les plus faibles du monde et où 95% environ de la population sont dépourvus d'électricité. Or, il est évident que cet argument confond les causes et les conséquences. Comme le dit Martin Musumba de la campagne "Sauver Bujagali", "le véritable problème en Ouganda n'est pas l'électricité, mais la pauvreté. A l'heure actuelle, la plupart des Ougandais n'ont pas d'argent pour payer l'électricité, parce qu'ils sont au-dessous du seuil de pauvreté. L'augmentation de la production d'électricité ne va pas diminuer l'utilisation de bois de feu ou de charbon, tant qu'il n'y aura pas de programmes destinés spécifiquement à réduire la pauvreté et le coût de l'énergie électrique".

Ce mégaprojet modifierait complètement le paysage, puisque le Nil inonderait toute la région qu'il parcourt jusqu'à la base du barrage d'Owens Falls. Tout comme dans le cas de ce dernier, situé à 15 kilomètres seulement en aval du site choisi pour le barrage de Bujagali, aucune évaluation indépendante d'impact environnemental (EIE) n'a été effectuée. Suivant le Dr John Baliwa du Programme de recherches halieutiques (Fisheries Research Programme), les sources du Nil, une pêcherie d'un potentiel estimé de 10 000 tonnes métriques de poisson par an, sont menacées par la prolifération de la jacinthe d'eau derrière les barrages de la région. Des impacts cumulés sont également à craindre, incluant le dessèchement des marais et la destruction des forêts en bordure du fleuve.

Les conséquences sont également négatives du point de vue socio-économique. D'après une EIE réalisée par la société AES elle-même, le barrage déplacerait 820 personnes de manière permanente, et affecterait 6000 autres par l'inondation de terres communales et de lieux de sépulture sacrés. Il n'est pas prévu de remplacer par d'autres terres les cultures ou les foyers perdus. D'autre part, le réservoir augmentera l'incidence de maladies associées à l'eau, telles que la schistosomiase et la malaria, cette dernière étant déjà la première cause de décès en Ouganda. Les activités touristiques durables, surtout celles qui attirent des visiteurs étrangers amateurs de rafting dans les séries spectaculaires de rapides des chutes de Bujagali, vont disparaître et entraîner une diminution significative des revenus des communau-

tés locales. Les postes de travail promis par la compagnie aux habitants des lieux pour la durée des travaux ne se sont jamais concrétisés.

Des organisations ougandaises et internationales concernées par ce problème proposent des alternatives à ce géant inutile. Elles encouragent l'utilisation de sources vraiment renouvelables d'énergie, telles que le soleil et le vent, qui constituent des possibilités réalistes et viables, pour soulager la pression exercée sur les forêts indigènes en quête de bois de chauffe et de charbon. "La prospérité économique future et la gestion durable des ressources hydriques en Ouganda ne résident pas dans les grands barrages. La solution est dans l'utilisation sensée des biens et des services environnementaux que les fleuves nous offrent, et non dans leur anéantissement au nom d'un délire hydroélectrique", dit l'Association nationale d'environnementalistes professionnels de Kampala, qui a conduit une étude de la région en février 2000. (Bulletin du WRM N° 42, janvier 2001).

### **Ouganda: Le projet de barrage de Bujagali contesté par le Panel d'inspection de la Banque mondiale**

En juillet 2001, des groupes de la société civile ougandaise ont présenté une plainte auprès du Panel d'inspection de la Banque mondiale, dénonçant que le projet du barrage de Bujagali a transgressé plusieurs normes de la Banque mondiale et qu'il risque de provoquer des dommages sociaux, économiques et environnementaux à la population locale. Par la suite, le Panel a pris l'affaire en main et le 30 mai il a présenté au Conseil exécutif un rapport confidentiel dont la conclusion est que le barrage proposé viole cinq politiques clé de la Banque mondiale. Le rapport du Panel suggère en outre une série de mesures pour corriger les problèmes du projet.

Suivant le Panel d'inspection (une commission d'enquête indépendante de la Banque) le barrage prévu enfreint les politiques de la Banque en matière de réinstallation involontaire, d'évaluation environnementale, d'habitats naturels, de diffusion de l'information et d'évaluation économique des investissements.

Le rapport du Panel établit que l'analyse économique effectuée pour Bujagali est très déficiente. Il alerte qu'une dépréciation modérée de la monnaie ougandaise ferait monter les tarifs de l'électricité à 20 cents le kilowatt/heure, ce qui, d'après le rapport, est "sans aucun doute inabordable". D'autre part, le Contrat d'achat d'énergie, fondamental pour le projet, est défavorable à l'Ouganda, et ne respecte pas toujours les meilleures pratiques internationales. Le rapport révèle également que la Banque mondiale a négligé d'évaluer des

alternatives potentielles, en particulier l'énergie géothermique, dans la préparation du projet.

Il souligne d'autre part l'insuffisance et même l'absence de mesures importantes pour analyser ou atténuer les impacts sociaux et environnementaux du barrage de Bujagali. Ces mesures comprennent l'évaluation des impacts cumulatifs des barrages en Ouganda, et des plans de réinstallation et de développement communautaire pour les personnes affectées.

Des actions de correction sont suggérées dans le rapport du Panel pour rectifier les problèmes du projet de Bujagali. Ces suggestions incluent plusieurs mesures pour une évaluation adéquate de la viabilité et des risques économiques du projet, ainsi que des modifications au Contrat d'achat d'énergie, défavorable au pays. Il affirme que la publication de ce dernier serait "vitale" pour le débat public et la compréhension des impacts du projet.

Il est évident que les mesures correctives suggérées par le Panel d'inspection, ainsi qu'une analyse appropriée de la viabilité économique du projet, doivent être mises en place avant son approbation par le Conseil exécutif de la Banque mondiale.

La Banque mondiale semble n'avoir rien appris sur le manque de durabilité des grands barrages hydroélectriques. Ce qui est encore plus grave, c'est qu'elle ferme les yeux aux conclusions et recommandations de la Commission mondiale des barrages (rendues publiques en novembre 2000) et, de surcroît, viole ses propres normes et politiques internes. Dans ce contexte, la question est maintenant de savoir si la Banque va respecter les recommandations de son propre Panel d'inspection, ou passer outre et aller de l'avant. (Bulletin du WRM N° 59, juin 2002).

### **Ouganda: Un nouveau déguisement pour le projet de barrage de Bujagali**

Le projet de barrage hydroélectrique de Bujagali sur le Nil Victoria, dont le coût est de 550 millions de dollars, proposé par la corporation AES des Etats-Unis avec le soutien des crédits octroyés par la Corporation financière internationale, a soulevé une forte opposition au sein des groupes locaux, encouragés par l'action internationale. L'impact négatif du projet a été reconnu par la Commission d'enquête, l'organisme de contrôle indépendant de la Banque mondiale.

La construction de ce barrage de 200 mégawatts devait commencer en début d'année. Cependant, la Banque mondiale a retardé la prise de décision concernant l'approbation d'une garantie de 215 millions de dollars destinée à couvrir le déficit financier dû à la rétractation des agences suédoises, norvégiennes et finlandaises de crédit aux exportations qui doutaient de la capacité du gouvernement ougandais de rembourser les coûts du projet.

Aujourd'hui, le projet de barrage a pris un nouvel élan en tant que projet faisant partie des MDP- Mécanismes pour le développement propre (en anglais MDL), à l'étude de Price Waterhouse Coopers pour sa validation. Les Mécanismes pour le développement propre font partie des mécanismes flexibles établis par la Convention cadre sur les changements climatiques du Protocole de Kyoto et permettent aux pays industrialisés de "compenser" leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) par des projets de réduction d'émissions dans d'autres pays.

CDM Watch, une ONG basée en Indonésie qui travaille dans le suivi des projets des MDP et fournit des informations concernant des projets, des sujets et des actions associées aux MDP, explique que le projet de Bujagali ne remplit pas les conditions nécessaires à sa validation, ni en ce qui concerne les principes de base, ni la qualité de projet "additionnel", ni le respect de l'avis des parties intéressées. Les arguments exposés sont les suivants:

#### Bujagali n'est pas un projet additionnel

Le projet est considéré additionnel uniquement si les réductions d'émissions obtenues grâce à celui-ci ne se produiraient pas en n'étant pas enregistré en tant que projet MDP. Dans le cas qui nous occupe, si Bujagali n'est pas accepté en tant que projet MDP, le barrage, serait-il quand même construit? Et les réductions d'émissions, auraient-elles lieu quand même? Le barrage a été proposé pour la première fois en 1991 et, en 1994, un Protocole d'intention a été signé par l'AES et le gouvernement ougandais, trois ans avant l'accord du Protocole de Kyoto. Par la suite, les deux parties ont signé un Accord de mise en place ainsi qu'un Contrat d'achat d'énergie, où elles s'engageaient à développer le projet. Par ailleurs, plusieurs organismes de crédit à l'exportation ont accordé le financement de Bujagali et l'octroi d'une garantie du MIGA est envisageable. Il est donc évident que les auteurs du projet sont fermement décidés à réaliser le projet, qu'il soit enregistré ou pas en tant que projet MDP.

## L'avis des parties intéressées n'a pas été dûment respecté

Le projet de Bujagali enfreint une des conditions clés des MDP puisqu'il s'est caractérisé par son manque de transparence et par les accusations réitérées de corruption dont il a été l'objet au cours de son développement. Depuis déjà plusieurs années, des représentants de la société civile ougandaise ainsi que des représentants au niveau international essayent sans succès d'avoir accès aux principaux documents du projet. A cette impossibilité s'ajoutent les critiques défavorables formulées par la Commission de contrôle de la Banque mondiale; celle-ci a mis en évidence le refus de publicité concernant l'analyse économique du projet de Bujagali en disant que la Banque mondiale ne respectait pas sa propre politique de diffusion des informations opérationnelles.

## Le point de départ du projet de Bujagali n'est pas crédible

Bujagali a été envisagé sur la base d'une étude réalisée par Acres International, chargée d'analyser les différentes options d'expansion du secteur de l'énergie en Ouganda. Les conclusions de l'étude, tirées en fonction des coûts présentés, indiquent qu'en absence du barrage de Bujagali, les technologies de remplacement les plus probables sont la géothermie et/ou les unités hydroélectriques additionnelles. Pourtant, AES affirme dans son scénario de départ que l'énergie qui ne serait pas produite par Bujagali serait remplacée par de l'énergie thermique. Et il n'y a aucun élément dans l'étude d'Acres International qui ratifie cette information. Par ailleurs, aucune information complémentaire n'est donnée à ce sujet. Il est alors difficile de ne pas conclure que ce scénario a été choisi tout simplement parce que c'était celui qui rapportait davantage de crédits-carbone.

Le WRM pense, et il l'a déjà fait savoir, que les MDP ne sont qu'une démarche frauduleuse des pays contaminateurs du Nord afin de se dérober à leurs obligations concernant la réduction des émissions à la source, qui leur facilite la tâche et leur permet de réduire les coûts associés au respect des objectifs de réduction d'émissions de GES en réalisant des projets de ce genre dans les pays du Sud. Encore une fois, les agents internationaux – aussi bien les sociétés conseil que les sociétés de construction ou les émetteurs de CO<sub>2</sub> – profitent des besoins urgents des pays appauvris dont les gouvernements deviennent une proie facile pour leurs objectifs commerciaux. (Bulletin du WRM N° 64, novembre 2002).

## **AMÉRIQUE CENTRALE**

### **Bélize: Des forêts vierges menacées par un projet de barrage**

Avec une superficie de 22 960 kilomètres carrés et une population de 220 000 habitants, le Bélize est le plus petit et le moins peuplé des pays d'Amérique Centrale. Son territoire est à 83% couvert de forêts, dont la plupart sont intactes, et 40% de la superficie du pays sont actuellement protégés en tant que parcs ou réserves. Comme dans beaucoup d'autres pays du Sud, les mégaprojets de barrages constituent un problème majeur pour les habitants et les forêts du Bélize.

C'est le cas du barrage de Chalillo, qui devrait submerger 1 100 hectares de forêt vierge en inondant les vallées des fleuves Macal et Raspaculo dans les Montagnes Maya centrales, près de la frontière du Guatemala. L'ouvrage anéantirait cet écosystème fragile, riche en biodiversité. Les eaux d'inondation du barrage couvriraient également des sites archéologiques de la civilisation Maya, datant du Ve siècle.

Les opposants au projet argumentent qu'il y a d'autres réponses possibles au besoin d'énergie du pays, telles que de meilleures politiques de collaboration énergétique avec le Mexique voisin. Une Evaluation d'impact environnemental effectuée en 1992 par Agra CI Power Ltd. concluait que "plus de 90% des habitats riverains seraient détruits" si le barrage était construit. Le rapport prédisait aussi de graves dégâts environnementaux en aval de l'emplacement proposé pour le barrage, avec des conséquences sur la vie des populations rurales qui dépendent du fleuve pour leur subsistance. L'évaluation a déterminé également que le barrage pourrait exterminer les poissons par la production de gaz sulfuriques de la végétation pourrissant dans le lac, et par la modification du débit saisonnier du fleuve. L'écotourisme, qui contribue pour une large part au PNB, serait lui aussi affecté par le projet. (Bulletin du WRM N° 22, avril 1999).

### **Bélize: Une société canadienne construirait un barrage sur le Macal**

Le Comité national d'évaluation environnementale du Bélize (en anglais NEAC) a annoncé en novembre 2001 que le gouvernement avait accordé l'autorisation environnementale au projet de construction d'un barrage hydroélectrique dans une vallée intacte des montagnes Maya centrales, proche de la frontière du Guatemala. Cette autorisation est conditionnée à la mise en place d'un

Plan de Conformité environnementale (PCE), qui devra intégrer les mesures d'atténuation identifiées dans l'évaluation d'impact environnemental, ainsi que d'autres recommandations issues du processus d'évaluation. Belize Electricity Ltd (dont l'actionnaire principal est l'entreprise canadienne Canadian Fortis Inc.) est derrière ce projet, avec l'appui du gouvernement.

Or, les pays industrialisés du monde ne construisent plus de grands barrages, malgré leurs besoins croissants d'énergie. Et il n'y a rien d'étonnant à cela. La Commission mondiale des barrages a présenté, en novembre 2000, un rapport mettant en lumière les nombreux inconvénients de ces ouvrages et l'échec généralisé des mesures d'atténuation. Les barrages ne permettent pas non plus de contrôler les inondations. En revanche, ils accroissent la dévastation par l'émission de gaz à effet de serre (aussi nuisibles que ceux des combustibles fossiles), par la prolifération des maladies dans les pays tropicaux, et par le gaspillage d'une ressource aussi précieuse que l'eau potable.

La région qui comprend le Haut Macal et la vallée du fleuve Raspaculo est le berceau d'une grande productivité biologique. C'est la dernière zone connue de nidification de l'ara macao (*Ara macao cyanoptera*), dont il ne reste que moins de 250 exemplaires dans le pays et qui se trouve en péril d'extinction; c'est aussi le sanctuaire d'autres espèces menacées, telles que le tapir centraméricain (*Tapirus bairdii*), la loutre de rivière (*Lutra longicaudis*) et le crocodile de Morelet (*Crocodylus moreletii*). La zone est également importante pour des populations d'oiseaux migrateurs.

Suivant l'Évaluation d'impact environnemental présentée par Agra CI Power Ltd. en 1992, "plus de 90 pour cent des habitats riverains seraient détruits" si le barrage était construit. Le rapport dressé par une filiale d'Agra Inc., une compagnie internationale d'ingénierie, construction et technologie basée au Canada, a prédit que de graves dégâts environnementaux allaient se produire en aval de l'emplacement proposé pour le barrage, avec des impacts sur la vie des populations qui dépendent du fleuve pour leur subsistance. L'évaluation d'Agra a déterminé également que le barrage pourrait tuer les poissons par la production de gaz sulfureux de la végétation pourrissant dans le lac, et par la modification du débit saisonnier du fleuve.

"Nous risquons nos ressources naturelles, des trésors qui n'ont d'égal nulle part ailleurs dans la région", a dit la biologiste Sharon Matola, directrice du Zoo de Belize et ennemie déclarée du projet.

Le fleuve Macal alimente le fleuve Bélize, qui se déverse dans la mer des Caraïbes. Au large se trouve le plus grand récif corallien de l'hémisphère occidental, une destination de grande popularité pour les touristes du monde entier. Le tourisme est actuellement l'activité qui contribue le plus au Produit national brut. "Des millions d'années d'évolution ont été nécessaires pour que cet habitat unique atteigne son état actuel. Il est inacceptable de l'échanger contre un barrage qui, dans le meilleur des cas, va fournir de l'électricité pendant une cinquantaine d'années. C'est un crime environnemental de la pire espèce", avertit Matola.

Les partisans du barrage continuent à alléguer que celui-ci est nécessaire pour "atténuer la pauvreté" et pour "être indépendants du Mexique". Cependant, il est bien connu que les peuples ne tirent aucun profit de ce genre de méga-projets parrainés par des intérêts commerciaux. Pour "atténuer la pauvreté", la seule recette est le développement durable. (Bulletin du WRM N° 54, janvier 2002).

### **Bélize: Un nouveau tour de manivelle pour le projet de barrage de Chalillo**

En novembre 2001, un tribunal bélizien a statué en faveur de la construction d'un barrage hydroélectrique sur le Haut Macal. L'entreprise chargée de l'ouvrage est Belize Electricity Limited (BEL), qui appartient majoritairement à Fortis Inc. de St. John's, Terre-Neuve, Canada. Le gouvernement du Bélize a privatisé son industrie électrique, ne gardant qu'une part minoritaire dans BEL. Fortis Inc. est propriétaire autant de la compagnie de distribution énergétique du Bélize (Belize Electricity Limited, BEL) que du fournisseur d'énergie le plus grand du pays (Belize Electricity Company, BECOL). Entre Fortis-BEL et Fortis-BECOL, les compagnies Fortis produisent 48% de l'électricité vendue au Bélize, et le reste provient d'une connexion au réseau d'alimentation du Mexique.

Fortis possède aussi un autre barrage au Bélize, celui du Mollejón. Lorsqu'il est entré en fonctionnement il y a 10 ans, la compagnie a déclaré qu'il allait fournir plus que ce qu'il fallait en électricité pour couvrir la demande croissante des 250 000 habitants du Bélize, sans qu'aucune autre construction ne soit nécessaire. Une étude récemment effectuée au sujet du fleuve Macal montre que le barrage du Mollejón a probablement provoqué l'eutrophisation du fleuve. Les paysans en aval ont eu des problèmes avec la qualité de l'eau



et souffert d'éruptions cutanées depuis la construction du barrage. Les effets d'un deuxième barrage en amont pourraient exacerber ces inconvénients.

Les habitants des lieux ne voient aucun avantage à ce méga-projet, mais plutôt des impacts nuisibles sur leur patrimoine national et sur des endroits considérés comme des points sensibles, ce qui a provoqué une opposition croissante. Les conservationnistes locaux ont travaillé en collaboration avec des groupes internationaux incluant le Sierra Club du Canada, Probe International (Groupe terre-neuvien) et le Comité de défense des ressources naturelles (Natural Resources Defense Council, NRDC) pour protéger la vallée du fleuve Macal. Les Béliziens craignent également que le barrage de Chalillo ne fasse monter les tarifs de l'énergie.

Fortis a commandé une étude d'impact environnemental à AMEC, le groupe de construction britannique. Les chercheurs du Musée d'histoire naturelle de Londres, auxquels cette société a fait appel, ont conclu qu'il fallait beaucoup travailler dans la région avant d'entamer la construction du barrage, mais leurs recommandations ont été reléguées à une annexe du rapport final, qui avait 1 500 pages. Le colonel Alastair Rogers, ancien membre de la Marine royale et co-auteur de l'évaluation, dit maintenant que le barrage pourrait être désastreux pour la région. "Fortis affirme que le lit rocheux de la zone est du granite. Nous sommes persuadés que la présence d'une quantité importante de roche poreuse telle que le calcaire pourrait rendre le barrage inutilisable. La forêt serait inondée, mais l'eau s'épuiserait par filtration. Il ne resterait que les aspects négatifs, et aucun aspect positif".

Ceux qui s'opposent au nouveau barrage veulent que le gouvernement appuie l'utilisation d'une source d'énergie alternative et durable, telle que la bagasse, un produit résiduel du processus de manufacture du sucre qui était autrefois l'industrie majeure du Belize, ou que l'énergie soit achetée aux pays voisins, ce qui à la longue coûterait moins cher.

L'Alliance d'organisations non gouvernementales pour la conservation du Belize (Belize Alliance of Conservation Non-Governmental Organisations - BACONGO) a attaqué le projet en justice. Le 31 mars, la Cour d'appel du pays a finalement refusé la plainte de BACONGO. L'organisation a annoncé qu'elle aura recours au Privy Council de Londres, l'instance la plus haute pour les affaires du Commonwealth britannique. BACONGO a écrit également à la Commission des entreprises publiques du Belize (PUC en anglais) pour dénoncer la situation d'illégalité de BECOL, subsidiaire de Fortis, qui a opéré

sans le permis nécessaire le barrage existant de Mollejon sur le fleuve Macal. Tous les générateurs d'électricité du Belize dont la capacité dépasse les 75 kilowatts (et le barrage de BECOL est environ 3 000 fois plus puissant) sont obligés d'obtenir ce permis. Suivant Lois Young, l'avocat bélizien de BACONGO, cela veut dire que la compagnie a enfreint la loi et les termes du contrat de vente originel, et que le gouvernement du Belize en avait connaissance. BACONGO a signalé aussi que la PUC ne peut même pas considérer l'actuelle demande de Fortis/BECOL d'autorisation pour la construction du barrage de Chalillo, tant que BECOL n'aura pas obtenu ce permis. Suivant la loi du Belize, la PUC doit prendre en compte tous les facteurs économiques, environnementaux et sociaux, et offrir l'occasion pour la réalisation d'un débat public. (Bulletin du WRM N° 69, avril 2003).

### **Costa Rica: Territoire indigène menacé par barrage hydroélectrique**

Depuis les années 70 le gouvernement du Costa Rica étudie la possibilité de mettre en œuvre le Projet hydroélectrique Boruca sur le fleuve Terraba. L'ouvrage, dont la capacité de génération prévue est de 1 500 mégawatts, serait le plus grand dans son genre en Amérique Centrale.

Si ce barrage de 260 mètres de haut était construit, 25 000 hectares de terres seraient inondés, dont toute la Réserve Rey Curré et une partie des territoires de Terraba et Boruca. Simultanément, les réserves d'Ujarras, Salitre et Cabagra seraient également affectées par les travaux pour l'installation d'infrastructures associées au barrage, tels que la construction de routes. Les communautés indigènes et rurales habitant dans la zone du barrage devraient être réinstallées ailleurs dans le pays.

Jusqu'à présent, l'Institut de l'énergie du Costa Rica n'a fourni que des informations très superficielles aux communautés affectées, et a empêché leur accès à toute documentation détaillée sur les véritables impacts que le projet aurait sur elles. De ce fait, il n'est pas possible qu'elles donnent à ce sujet leur consentement informé.

Par son attitude, le gouvernement enfreint la Loi indigène (N° 6172 du 29 novembre 1977) et l'Article 16 de la Convention 169, relative aux peuples indigènes et tribaux, de l'Organisation internationale du travail, que le Costa Rica a ratifiée en 1992 (Loi N° 7316 du 3 novembre 1992). En effet, l'article mentionné établit: "... les peuples intéressés ne doivent pas être déplacés des terres qu'ils occupent. Lorsque le déplacement et la réinstallation des-

ditions jugées nécessaires à titre exceptionnel, ils ne doivent avoir lieu qu'avec leur consentement, donné librement et en toute connaissance de cause. Lorsque ce consentement ne peut être obtenu, ils ne doivent avoir lieu qu'à l'issue de procédures appropriées établies par la législation nationale et comprenant, s'il y a lieu, des enquêtes publiques où les peuples intéressés aient la possibilité d'être représentés de façon efficace." D'autre part, le gouvernement violerait également la Convention de Ramsar sur les zones humides, puisque le projet toucherait les célèbres marais de Terraba-Sierpe, qui figurent dans la liste Ramsar comme les plus étendus de la côte costaricaine du Pacifique et comme l'un des systèmes de mangroves les plus importants de l'Amérique Centrale.

Quelle est la justification de tant d'impacts sociaux et environnementaux? Contrairement au discours habituel sur l'amélioration de la vie des peuples par l'accès à l'électricité, dans le cas présent l'objectif visé serait d'approvisionner le Mexique et les Etats-Unis en énergie bon marché, d'après les paroles du président Miguel Angel Rodríguez (*La Extra*, 4 avril 2001). Du même coup, l'ensemble du projet serait une source de bénéfices pour les multinationales de l'énergie et de la construction, puisque l'Institut de l'énergie du Costa Rica chercherait "des alliances stratégiques avec de grandes entreprises étrangères" pour financer le projet (*La Nación*, 21 mai 2000).

En mars de cette année, les populations locales ont signé le "Manifeste des communautés indigènes affectées par l'éventuel projet hydroélectrique Boruca", qui se terminait comme suit: "Notre histoire, notre identité et notre vision cosmique sont, depuis des temps immémoriaux, intimement liées à la terre, aux fleuves et à chaque manifestation de la nature dans nos territoires. L'éloignement de nos territoires équivaut pour nous à la mort, à la fin de notre histoire.(...)"

- Nous déclarons notre opposition absolue au Projet hydroélectrique Boruca.
- Nous faisons appel à la solidarité nationale et internationale.
- Nous demandons instamment aux institutions financières nationales et internationales de s'abstenir de financer ce projet". (Bulletin du WRM N° 46, mai 2001).

### **Costa Rica: Opposition à un barrage hydroélectrique**

Il y a quelques années, des géologues d'Aluminium Company of America (ALCOA, une entreprise dont M. Paul O'Neill, nommé Secrétaire du Trésor

des U.S.A. en janvier 2001, était le principal Directeur exécutif entre 1987 et 1999) ont déterminé l'existence d'importants gisements de bauxite dans la vallée El General, au Costa Rica. En 1970, l'Assemblée législative de ce pays a transformé en loi (N° 4562) un contrat industriel par lequel ALCOA avait le droit d'exploiter, pour une durée de 25 années et avec la possibilité d'une prorogation de 15 ans supplémentaires, un volume maximum de 120 millions de tonnes de bauxite, et l'obligation d'installer dans le même canton une usine d'alumine.

Une fonderie d'aluminium demande une grande quantité d'énergie électrique bon marché. Le projet était réalisable dans la mesure où une usine hydroélectrique serait construite sur le Rio Grande de Terraba. Dans ce but, un barrage sur le fleuve formerait un lac artificiel d'une superficie de 250 kilomètres carrés à sa cote maximale.

Ce barrage "Boruca" a déclenché une série de mobilisations des citoyens costaricains contre ce qu'ils considéraient comme une violation de leur territoire qui mettait en péril de vastes étendues du pays.

Les manifestations et les contestations dans tout le pays ont obligé ALCOA à abandonner le projet. Mais l'ICE (en espagnol Instituto Costarricense de Electricidad) a accommodé ses objectifs: hier, il s'agissait de fournir de l'électricité au Costa Rica et à quelques pays centraméricains; aujourd'hui, il est prévu de répondre en plus aux besoins du Mexique et de certains pays sudaméricains. Au cas où le projet serait réalisé, ce serait le complexe hydroélectrique le plus grand de l'Amérique Centrale, avec une capacité de production de 1 500 mégawatts, supérieure à la puissance générée par toutes les usines hydroélectriques du Costa Rica prises ensemble.

Ce mégaprojet, qui exigerait un investissement d'environ 3 milliards de dollars et serait financé par des capitaux canadiens, implique l'inondation de 25 000 hectares de terres appartenant aux territoires indigènes de Boruca, Cabagra, Rey Curré, Salitre, Terraba et Ujarras, entre autres. Par voie de conséquence, des milliers de membres de ces communautés devraient être transférés à d'autres régions du pays, rejoignant ainsi la longue liste des peuples déplacés par des projets hydroélectriques dans le monde entier. De même, sept réserves indigènes qui couvrent 20% de l'aire du bassin seraient atteintes, tout comme des sites archéologiques et d'importants emplacements précolombiens.

Le projet Boruca va accélérer la détérioration des sols, de la végétation et du régime hydrique en raison de l'élan qu'il donnera à la construction de davantage de routes et de chemins vicinaux dans des terres qui ne sont pas aptes à l'agriculture en général, par le déplacement des habitants de la dépression destinée au réservoir, par la stimulation à l'immigration dans la zone, la spéculation sur des terres privées et des réserves domaniales, et l'exploitation destructrice des forêts primaires par l'industrie du bois.

Pendant presque 30 ans, l'Institut d'Electricité du Costa Rica (ICE) a maintenu un campement dans les terres des indigènes Brunca, dans ce qui est actuellement le territoire indigène de Rey Curré. Durant toute cette période les Bruncas ont été les témoins silencieux des mouvements sur les lieux, mais à présent ils parlent. Et ils disent que l'ICE fait preuve de mauvaise foi lorsqu'il assure qu'ils sont d'accord pour partir, et que très probablement il a utilisé les feuilles d'appel qu'ils ont signé de bonne foi lors des réunions auxquelles ils étaient invités par des représentants de l'institution, pour prouver qu'ils acceptaient à la majorité d'abandonner leurs terres.

Les Bruncas disent: "Est-ce que les émissaires du pouvoir ont cru que nous, des "indiens dociles", nous serions disposés à abandonner les os de nos ancêtres, nos cultures et nos humbles foyers? Ils nous ont sous-estimés parce qu'ils ne nous connaissaient pas (et ils ne nous connaissent toujours pas), parce que le dieu qui les inspire les a rendus autoritaires. L'esprit de tous nos ancêtres, les montagnes et le fleuve, l'air et le paysage, n'ont pas de prix. Ils ne savent toujours pas qu'il y a des choses que l'argent et la manipulation ne peuvent pas acheter. Mais comme ils ne vivent et ne respirent que par leur dieu l'argent, ils ne peuvent pas comprendre. Voilà pourquoi ils nous traitent comme ils le font". Et voilà pourquoi les Bruncas défendent leur droit de "ne pas leur répondre ce qu'ils veulent entendre...". (Bulletin du WRM N° 52, novembre 2001).

### **Guatemala: Un barrage et le massacre de 400 personnes**

La réinstallation forcée des personnes qui habitent dans des zones où des barrages seront construits provoque généralement des violations des droits humains. L'un des exemples les plus terribles est celui de l'usine hydroélectrique de Chixoy, bâtie pendant la dictature militaire au Guatemala. Le projet s'est soldé par le massacre de plus de 400 personnes de l'ethnie Maya Achi, dont la plupart appartenaient à la communauté de Río Negro, l'un des villages que le barrage devait submerger.

La violence déployée contre la population indigène a commencé en 1980, lorsque la police militaire est arrivée à Rio Negro et tué sept personnes. En juillet de cette même année, deux représentants du village ont accepté de se rendre à une rencontre organisée par l'Institut national d'électricité (INDE). Ils portaient avec eux la seule documentation dont les villageois disposaient concernant les accords relatifs à la réinstallation et à la compensation correspondante. Leurs corps mutilés ont été retrouvés une semaine plus tard. Les documents sur la réinstallation n'ont jamais été récupérés.

En février 1982, le commandement militaire local a ordonné à 73 hommes et femmes de se présenter à Xoxoc, un village en amont du réservoir qui avait une longue histoire de conflits territoriaux et d'hostilités avec la communauté de Río Negro. Seule une femme est retournée à Río Negro. Les autres, hommes et femmes, ont été violés, torturés puis assassinés par la Patrouille de la défense civile de Xoxoc, un des corps paramilitaires les plus notoires utilisés par l'Etat comme escadrons de la mort.

Mais le pire n'était pas encore arrivé. Le 13 mars, les militaires ont réuni toutes les femmes, toutes les filles et tous les garçons et les ont conduits sur une colline derrière le village, où ils ont torturé et assassiné 70 femmes et 107 enfants. L'organisation Witness for Peace (Témoins pour la paix) a publié en 1995 un rapport basé sur des interviews aux survivants, qui donne des détails sur la manière atroce dont ces personnes ont été assassinées. Deux mois plus tard, 82 autres personnes ont été tuées.

La responsabilité de la tragédie revient à toutes les institutions et compagnies qui, conscientes de la brutalité du régime guatémaltèque, ont collaboré dans la construction de ce barrage de 300 mégawatts. La Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale ont donné au projet des prêts pour plus de 300 millions de dollars. Le gouvernement italien a accordé de l'aide bilatérale et des garanties de crédit aux exportations. Le consortium qui a projeté, dessiné et supervisé la construction du barrage était composé par Lahmeyer International (Allemagne), Motor Columbus (Suisse) et International Engineering Company (USA). D'autre part Gogefar (Italie) et Swissboring (Suisse) étaient les compagnies directement chargées des travaux de construction. Hochtief (Allemagne) a eu le contrat pour les travaux de réparation des tunnels.

Malgré leur participation essentielle dans l'exécution du barrage de Chixoy qui a provoqué la tragédie, aucun des acteurs mentionnés n'est prêt à accep-

ter de responsabilité. A la suite d'une enquête interne, la Banque mondiale a reconnu l'existence du massacre mais a décliné toute responsabilité. Les compagnies qui ont participé à la construction du barrage ont allégué qu'elles n'avaient pas connaissance des massacres. Pourtant, des témoins oculaires affirment qu'au cours des tueries l'armée avait utilisé des camions appartenant à Cogefar, et que les femmes kidnappées avaient été conduites au barrage et transportées de là-bas en hélicoptère. Beaucoup de personnes ont dû le savoir. Mais, même s'ils n'avaient rien remarqué, n'auraient-ils pas dû trouver bizarre que 400 personnes disparaissent tout à coup des lieux?

Les survivants de Río Negro ont essayé d'obtenir réparation auprès d'instances nationales et internationales. Les rescapés attendent toujours des compensations matérielles et spirituelles. Mais il n'y a pas de réparation possible à la perte culturelle, aux intimidations, à la suppression des moyens de vie et aux atteintes psychologiques subies par les communautés affectées. (Bulletin du WRM N° 42, janvier 2001).

### **Honduras: Des paysans exigent au gouvernement d'arrêter un projet hydroélectrique**

Une alliance de paysans honduriens demande au gouvernement l'arrêt des travaux du barrage hydroélectrique construit par Energisa dans la région de Gualaco, Olancho, 240 kilomètres au nord-est de Tegucigalpa. Les personnes affectées par le projet estiment que l'environnement est en train de subir des dégâts et que la construction du barrage empêchera l'approvisionnement en eau de milliers d'habitants, qui d'autre part pourraient se voir forcés de quitter leurs terres.

Ils exigent également au gouvernement d'enquêter sur la mort de Carlos Roberto Flores, dirigeant environnementaliste et opposant au barrage hydroélectrique des chutes du fleuve Babilonia, qui, suivant les déclarations de témoins de l'incident, a été tué par des employés de la société de construction. D'autre part, et conjointement avec l'institution de coordination nationale contre l'impunité (CONACIM), ils ont demandé aux autorités de laisser sans effet l'ordre d'arrestation des leaders de leurs communautés.

Energisa a effectué des études d'impact environnemental, mais les communautés locales allèguent que les évaluations présentées par l'entreprise pour l'obtention du permis sont fausses. Selon ce qui a été informé lors d'une réunion de presse, le projet est inséré dans la zone tampon du Parc national

Sierra de Agalta, classé comme aire protégée en juillet 1987. Ce projet de génération d'électricité aura une production de 4 400 kilowatts, qui sera vendue à l'entreprise nationale de l'énergie électrique (ENEE), comme il a été approuvé l'année dernière par le Congrès national. L'usine sera alimentée par l'eau du fleuve Babilonia. Les conseils des villages et des hameaux du secteur, ainsi que les autorités municipales, s'opposent au projet parce qu'ils sont persuadés que le patrimoine productif de la région en sera altéré, du moment que les terres seront touchées par le barrage.

Ils affirment que les chutes qui donnent au site sa beauté et son identité disparaîtront également, et que la vie aquatique du fleuve en sera appauvrie. Comme l'a manifesté le curé de Santa María del Real, Osmin Flores, le projet manque d'une évaluation d'impact environnemental vraiment sérieuse et scientifique, d'après les études menées par l'Université nationale autonome du Honduras (UNAH), qui signalent l'existence de "plusieurs failles géologiques qui pourraient mettre les communautés en danger une fois le projet exécuté". Les études concluent que "Energisa prétend construire le barrage en dépit de la législation nationale et municipale, et en omettant des données importantes dans l'Evaluation d'impact environnemental".

Malgré ce rapport, il a été affirmé que le secrétaire aux Ressources naturelles, Xiomara Gómez, a octroyé le permis environnemental et signé ensuite avec le président de l'entreprise, Héctor Julián Borjas, le contrat sur les mesures d'atténuation. De son côté, Juan Ramón Zúniga, planteur de café de la région, a manifesté qu'il a déjà reçu des menaces de la part de l'entreprise. "En janvier dernier, les militaires sont venus et nous ont arrêtés, ils ont même inculpé trois d'entre nous qui n'avaient rien fait; nous savons que c'est du harcèlement et de l'intimidation de la part d'Energisa, le juge de Catacamas a donné l'ordre d'arrêter des leaders communautaires et des familles de cultivateurs de café qui ont essayé d'empêcher le personnel d'Energisa d'entrer dans leur propriété sans consentement préalable".

Parmi d'autres cas d'abus antérieurs au meurtre de Carlos Roberto Flores figure celui du curé de Gualaco, Fredy Cornelio Benítez, coordinateur du forum forestier de la zone, qui a été poignardé au dos au mois de mars pour s'être opposé à l'avance du projet. Le maire, Rafael de Jesús Ulloa, a lui aussi été menacé et poursuivi par une voiture non identifiée.

Le Comité de parents de détenus-disparus (COFADEH) a informé sur une nouvelle intervention illégale des forces de l'ordre, qui ont arrêté 1 500 indigènes.



nes de diverses communautés lorsqu'ils se dirigeaient vers la capitale pour appuyer la lutte des habitants de Gualaco. Il y a eu également une expulsion à Gualaco, où des gaz lacrymogènes, des canons à eau et des coups ont laissé une trentaine de blessés de considération. A cela s'ajoutent les menaces reçues par le citoyen nord-américain Daniel Graham, qui a pris en photos les graves événements survenus dans la région.

A l'inquiétude initiale provoquée par les impacts que le barrage pourrait avoir sur l'environnement et sur les habitants, viennent s'ajouter maintenant la répression et les menaces de mort contre ceux qui continuent de s'opposer au projet. Le gouvernement du Honduras doit prendre des mesures immédiates pour protéger toutes les personnes en danger, et ordonner sans délai une enquête indépendante et exhaustive sur la mort de Carlos Roberto Flores et sur les menaces que les communautés locales et leurs leaders ont reçues à maintes reprises. (Bulletin du WRM N° 48, juillet 2001).

## **AMÉRIQUE DU SUD**

### **Argentine: La justice environnementale en action**

Le Tribunal de la province argentine de Rio Negro a accepté une plainte déposée par le citoyen Jorge Ronco contre la société EDERSA (Empresa de Energía Río Negro S.A.) et le DPA (en espagnol Departamento Provincial de Aguas) en raison des dégâts environnementaux provoqués par le projet hydroélectrique que les deux compagnies ont mis en œuvre dans la zone d'El Bolsón, en Patagonie.

Le projet, qui prévoyait un investissement de 10 millions de dollars et qui avait été présenté comme une possibilité de développement pour la région, a débuté en 1993. Cependant, les prévisions de la Loi 2342/89 ont été ignorées, et aucune évaluation d'impact environnemental n'a été faite. C'est alors que M. Ronco, résident de la zone, a décidé de porter les responsables en justice. Un groupe d'universitaires dirigés par le Prof. Luis Sancholuz du Centre régional universitaire Bariloche de l'Université nationale Comahue, a évalué les dégâts provoqués par les travaux.

La Cour a statué qu'il y avait eu délit écologique et que les dommages environnementaux devaient être réparés. Les marges des fleuves et des ruisseaux affectés devront être reboisées avec des espèces indigènes afin de restaurer l'écosystème.

Il s'agit de la première fois que des infracteurs de la Loi environnementale sont portés au tribunal dans la province de Río Negro. C'est sans doute un bon signe pour l'avenir. (Bulletin du WRM N° 20, février 1999).

### **Bolivie: Le mégaprojet hydroélectrique d'El Bala est mis en cause**

Le bassin inférieur du fleuve Beni, à l'Ouest de la Bolivie, qui comprend une partie de la région andine et une partie de l'Amazonie, est menacé par un mégaprojet hydroélectrique qui a éveillé beaucoup d'inquiétude chez les habitants des lieux, des ONG environnementalistes et des cercles universitaires.

L'aire en question comprend une superficie de 68 000 km<sup>2</sup>, où les altitudes vont de 6 500 mètres au-dessus du niveau de la mer à 200 mètres, à un endroit appelé El Bala, où le fleuve est très étroit. C'est cet endroit qui a été choisi pour la construction de l'ouvrage. Etant donné les caractéristiques topographiques et hydrographiques de la région en ce qui concerne sa potentialité pour la génération d'énergie hydroélectrique, cela fait cinquante ans qu'on parle de ce projet. A partir de 1998 il a reçu une nouvelle impulsion, il a été déclaré "priorité nationale" et se trouve maintenant dans la phase de l'appel d'offres pour l'élaboration du cadre de référence des études de pré-faisabilité. Cependant, la zone n'est pas un "espace vide", comme le voient les planificateurs des sphères officielles. Bien au contraire, elle renferme une flore et une faune très riches, car les différences d'altitude permettent l'existence de divers types d'écosystèmes forestiers tels que la forêt tropicale sèche, la forêt humide et la forêt pluviale sub-andine. D'autre part, il y a dans la région cinq aires protégées dont deux – le Parc national Madidi et la Réserve de biosphère et territoire indigène de Pílon Lajas – qui se trouvent dans la zone d'influence directe du barrage. Ce qui est encore plus grave, c'est que dans la zone menacée habitent environ 1 000 personnes, la plupart d'entre elles appartenant à des cultures amazoniennes traditionnelles, comme les Chimanes, les Tacanas et les Mosevenes, des peuples soumis depuis des décennies à un processus d'acculturation en raison de l'avancement de la frontière agricole et du déboisement de leurs territoires.

Une étude récemment publiée par le Forum bolivien sur l'environnement et le développement (FOBOMADE) révèle les impacts négatifs sur l'environnement, la société et l'économie qu'aurait le projet s'il était réalisé. L'ouverture de routes équivaldra – comme c'est arrivé dans l'Amazonie brésilienne – à l'installation de voies de pénétration pour les exploitants de bois, les chasseurs et les colons. La mise en eau du barrage inondera une superficie

de 2 505 km<sup>2</sup>, entièrement couverte de forêts primaires, ce qui provoquera la disparition définitive de la végétation et la fuite de la faune locale. Le flux de l'eau, des nutriments et des sédiments sera complètement altéré, avec des conséquences en aval qui affecteront la population rurale. On craint que la mauvaise qualité de l'eau de la retenue, due à la forte eutrophisation, ne la rende inutilisable. D'autre part, bien que du point de vue du génie civil le barrage puisse servir à contenir les crues annuelles qui affectent les villages de Rurrenabaque et San Buenaventura, les dernières recherches en matière de conservation et d'aménagement des fleuves indiquent par contre que le maintien des zones d'inondation naturelles est essentiel pour tirer profit de la dynamique du fleuve. Même du point de vue économique le projet n'est pas viable, puisque la vente prévue d'énergie au Brésil ne compensera pas les dépenses exigées par le barrage et que l'Etat bolivien devra donc s'endetter encore davantage.

Les 21 et 22 juillet 2000, dans le village de Rurrenabaque, le problème a été analysé au cours d'un séminaire-atelier organisé par le Foro Paceño. Après la présentation des études réalisées au sujet des impacts escomptés et des antécédents d'ouvrages de ce genre en Colombie et au Brésil, les participants – des résidents de la région, des représentants des communautés indigènes et rurales, des responsables des aires protégées, des organisations et des institutions de la zone et quelques autorités locales – ont exprimé leur vision critique du projet d'El Bala. En outre, ils ont demandé que les impacts prévus, ainsi que d'autres alternatives de développement durable pour la région soient considérés avant même de procéder à l'étude de pré-faisabilité. (Bulletin du WRM N° 38, septembre 2000).

### **Brésil: Appuyons la réserve extractive des îles du barrage Tucuruí**

Pendant des siècles, les habitants de l'Amazonie ont vécu en équilibre avec la nature. Les groupes humains avaient de petites parcelles de terre, l'idée de propriété leur était étrangère et ils avaient à portée de la main tout ce qu'il leur fallait pour bien vivre. Ce style de vie a été détruit par l'arrivée des premiers Européens; depuis, l'exploitation de la nature et de ses habitants a provoqué l'extinction d'espèces, la perte de moyens de vie et de cultures, et la pauvreté généralisée.

Cette exploitation a revêtu diverses formes, dont la construction de barrages hydroélectriques. Le barrage de Tucuruí, le plus grand qui ait jamais été construit dans une forêt tropicale, a inondé 2 400 km<sup>2</sup> de l'Amazonie. Plus

de 30 000 personnes ont été expulsées de leurs foyers, y compris plusieurs groupes indigènes. Des dizaines de milliers de personnes qui habitaient en aval ont perdu leurs moyens de vie lorsque les populations de poissons ont été décimées par la construction du barrage. Beaucoup de ces familles se sont installées dans la zone de la retenue et ont occupé des îles de forêt tropicale dans le lac Tucuruí.

A l'heure actuelle, ces familles essaient de créer une Réserve extractive. Il s'agit là d'une nouvelle modalité d'utilisation de la terre au Brésil, héritée des travaux de Chico Mendes, laquelle allie la protection de l'environnement à la gestion durable des ressources par la population locale. La Réserve extractive de Tucuruí serait la première dans une zone de dévastation environnementale, et son but serait d'établir des programmes d'aménagement des ressources susceptibles de prolonger l'existence des stocks de plus en plus faibles de poissons dans le lac, tout en assurant la santé et le bien-être des populations vivant de la pêche et de l'extraction dans l'aire du réservoir.

Le mouvement pour la création d'une Réserve extractive dans les îles de la retenue du Tucuruí annonce un retour à l'histoire originelle de la région, par la quête d'un mode de développement qui reconnaisse la valeur du style de vie de ses habitants et l'importance de la préservation des ressources naturelles. Il y a environ 1 100 îles dans le lac Tucuruí, habitées par quelque 6 500 personnes. Les îles ont été expropriées par le Gouvernement fédéral lors de la construction du barrage, et sont considérées comme une aire de préservation environnementale permanente.

Les résidents vivent de la pêche artisanale et de la cueillette et l'extraction des produits forestiers. Ils n'ont pas d'écoles, ni de service médical, ni même d'énergie électrique. Le mouvement se bat depuis 1992 pour la création de la Réserve mais, pour des raisons politiques, le projet a très lentement avancé et s'est heurté à de nombreux obstacles.

A présent, toutes les étapes nécessaires à la création de la Réserve ont été parcourues. Le décret correspondant n'attend que la signature du Président du Brésil, M. Fernando Henrique Cardoso. Tous les intéressés peuvent rejoindre la campagne pour la création de la Réserve extractive de Tucuruí. L'Amazonie et ses peuples vous en remercient! (Bulletin du WRM N° 23, mai 1999).

## **Brésil: La Banque interaméricaine de développement promeut la destruction du Haut Tocantins**

Le Tocantins est le fleuve principal du système hydrologique du Cerrado (savane arborée) et de la région orientale de l'Amazonie au Brésil. Le gouvernement de ce pays projette la construction de huit barrages hydroélectriques sur les fleuves Tocantins et Araguaia. L'un d'eux est le barrage de Cana Brava, situé à 250 kilomètres au nord de Brasília, dans l'Etat de Goiás. Avec ceux de Tucuruí et de Serra da Mesa, déjà en fonctionnement, ils vont constituer une suite échelonnée de barrages de presque 2 000 kilomètres.

La Banque interaméricaine de développement (BID) est l'organisme prévu pour fournir l'aide au financement du projet par l'octroi de prêts pour un montant de 150 millions de dollars, afin que Tractebel Brasil Ltda, subsidiaire de Tractebel Belgique, puisse construire le barrage. La Banque a déjà approuvé un prêt pour l'installation de la ligne de transmission électrique Nord-Sud, qui s'étendra le long du Tocantins et reliera le réseau de barrages. Au cas où il serait construit, ce complexe affectera gravement les fleuves Tocantins et Araguaia, leurs écosystèmes associés et les populations riveraines. Cette région si riche en biodiversité et en ressources, qui comprend une partie du Cerrado et les forêts de transition de l'Amazonie, est déjà menacée par les conséquences fortement négatives de la voie fluviale Araguaia-Tocantins, prévue pour le transport du soja.

L'étude d'impact environnemental et social du projet Cana Brava, effectuée par la BID pour justifier le prêt mentionné, pêche autant par des omissions que par des erreurs dans l'établissement des faits. Son hypothèse de départ, à savoir que l'hydroélectricité est la source alternative d'énergie la plus souhaitable pour la région, manque de fondement, puisque l'énergie produite sera transmise vers le réseau national, et en particulier vers les villes industrielles du Centre et du Sud du Brésil. D'autre part, les véritables coûts financiers, environnementaux et sociaux du projet n'ont pas été évalués.

L'étude de la BID méconnaît le fait que le Cerrado est l'un des écosystèmes les plus riches du monde en biodiversité, lorsqu'elle établit qu'aucune espèce en danger n'a été identifiée au cours de la reconnaissance des lieux, et que le Haut Tocantins est un système moins productif que ceux des tronçons moyen et bas du fleuve. Il n'est même pas clairement établi quelle est la zone dont parle le rapport, s'il s'agit de l'aire d'emplacement du barrage ou de toute la zone qui en souffrira les impacts. Ses considérations à propos

des impacts sociaux de l'ouvrage sont également contestables. Tandis que l'étude indique "qu'il n'y a pas de population indigène d'importance dans l'aire d'influence directe du projet", la FUNAI (Fondation nationale indigène du Brésil) et le CIMI (Conseil missionnaire indigène) ont démontré que la zone est habitée par un groupe ethnique en péril, celui des indiens Avá-Canoeiro, connus comme les maîtres du Haut Tocantins et de toute la vallée du fleuve. Il faut souligner que les Avá-Canoeiro ont déjà subi la perte de 10% de la superficie de leur réserve à cause de la construction du barrage de Serra da Mesa. Il y a même une communauté nombreuse de "quilombos" (descendants d'esclaves évadés), qui travaillent leur terre en coopérative et qui vivent dans la zone affectée par le projet. L'étude de la BID ne les mentionne pas. L'impact du projet sur la population rurale y est sous-évalué, puisque le nombre des familles concernées par les effets du barrage dépasse largement les 110 qu'elle dénombre.

L'attitude arrogante de Tractebel et de la BID a provoqué un climat de conflit dans la zone. Les habitants des lieux ont entrepris des actions directes pour obliger l'entreprise à discuter des aspects fondamentaux avant que la construction du barrage ne reprenne. Par exemple, le 16 janvier 2000, 500 personnes affectés par les travaux ont occupé le campement de Cana Brava, et le 14 mars il y a eu des marches et des manifestations dans la ville de Minaçu. En mars 2000, la coalition internationale International Rivers Network (IRN) s'est adressée au président de la BID, M. Enrique Iglesias, pour lui manifester son inquiétude face à la manière dont la Banque évalue le prêt mentionné, et pour lui présenter des suggestions destinées à éviter les impacts négatifs du mégaprojet.

Mais la BID a fait la sourde oreille aux recommandations comme aux contestations: en août 2000, le prêt de 160,2 millions de dollars pour la construction du barrage de Cana Brava a été approuvé. (Bulletin du WRM N° 42, janvier 2001).

### **Brésil: Les peuples indigènes reprennent la lutte contre le barrage du Xingú**

Depuis son arrivée en Amazonie, "l'homme blanc" a eu un impact de plus en plus grand sur la région. Cependant, ce n'est qu'à partir de la 2<sup>e</sup>. Guerre mondiale que la déforestation est devenue une activité à grande échelle. Aujourd'hui, il reste debout environ 80% de la forêt amazonienne, mais les estimations prévoient qu'elle sera complètement anéantie dans quelques

décennies, si rien n'est fait pour arrêter sa destruction. L'espoir que "quelque chose" puisse être fait semblait plus réalisable que jamais en 1989, lorsque la première rencontre de peuples indigènes a eu lieu à Altamira.

L'image de l'indienne Kayapo menaçant de son couteau le président d'Eletronorte a parcouru le monde. Le leader indigène Paulo Payacan s'est rendu dans les bureaux de la Banque mondiale à Washington pour parler contre le financement du barrage hydroélectrique de Kararao, parce qu'il détruirait la nature et violerait les droits des habitants natifs de la région. Le résultat a été qu'Eletronorte a dû abandonner ses projets de barrage sur le fleuve Xingu. Cette victoire a été possible, pour une large mesure, grâce à l'appui généralisé offert aux peuples indigènes par des politiciens, des scientifiques, des artistes, des ONG et des hommes d'affaires de ce qu'on appelle les "industries vertes".

Treize années plus tard et profitant de la crise énergétique, Eletronorte est revenue avec son projet de construire une usine hydroélectrique à Kararao, qui est maintenant appelée "Belo Monte" pour essayer d'effacer l'histoire des luttes passées contre elle. Paulo Payacan, condamné d'abord par le magazine "Veja" (de grande diffusion dans la région) et en second lieu seulement par la justice au cours d'un procès très controversé, est aujourd'hui interdit de circulation à l'extérieur des territoires indigènes. Contrairement à ce qui s'est passé en 1989, le célèbre chanteur Sting n'était pas présent à la nouvelle rencontre d'Altamira, qui a également été boudée par la grande presse, par les multinationales des produits de beauté et par les ONG qui ces dernières années se sont développées, en bonne partie grâce à leurs rapports avec les peuples indigènes.

Pourtant, la guerre contre les barrages du Xingú n'est pas perdue. Des dirigeants du mouvement ont été assassinés, les mass média corrompus et les usines hydroélectriques privatisées même avant leur construction. Mais alors qu'en 1989 les indiens participant au mouvement étaient 600, à cette deuxième rencontre d'Altamira ils étaient plus de 5000, incluant les représentants indigènes et les travailleurs ruraux. Le mouvement aura besoin de beaucoup grandir encore au cours des prochains mois. L'humanité, secouée par l'image du réchauffement de la planète et par la vision d'un bloc de glace de 50 milliards de tonnes se détachant de l'Antarctique, risque finalement d'ouvrir les yeux sur le désastre que représenterait une Amazonie partant en fumée. Il y a encore l'espoir que nous ne serons ni les témoins ni les complices de la mort du fleuve Xingú. (Par : Rodolfo Salm, Bulletin du WRM N° 57, avril 2002).

## **Brésil: Un vieux projet de barrage hydroélectrique menace une nouvelle fois les peuples amazoniens**

Présenté comme une source d'énergie "propre" car celle-ci ne pollue pas l'atmosphère avec des gaz à effet de serre comme le font le pétrole ou le gaz naturel, le projet d'obtention d'énergie hydroélectrique grâce à la construction d'un barrage sur le fleuve Xingu – le dernier des grands fleuves amazoniens en bon état de conservation – progresse.

Nonobstant, il est à prévoir que presque toute la forêt amazonienne sera détruite au cours de la première moitié de ce siècle si les tendances actuelles s'accroissent en ce qui concerne la réalisation de projets d'infrastructure dans la région. Et les émissions de carbone de la forêt brûlée équivalraient à près de 50 fois le taux annuel actuel des émissions de gaz à effet de serre des Etats-Unis. Malgré cela, le conseiller en énergie, Joaquim Francisco de Arvalho, s'est prononcé en faveur de la construction du barrage hydroélectrique de Xingu, destiné à satisfaire la demande brésilienne en électricité, une demande non-durable amenée par le "développement".

Aujourd'hui, plus de 45 000 grands barrages dont les murs de retenue dépassent les 15 mètres obstruent les fleuves du monde entier, et leurs bassins inondent des millions d'hectares de forêts – particulièrement dans les zones tropicales – lesquelles se retrouvent ainsi en lente décomposition (entraînant l'émission d'énormes volumes de gaz méthane, un des principaux gaz à effet de serre). Les barrages ont constitué également une cause indirecte de déforestation dans d'autres endroits (entraînant l'émission d'un autre gaz à effet de serre: le dioxyde de carbone) dans la mesure où les agriculteurs déplacés par les barrages ont été obligés de déboiser des forêts ailleurs pour y installer leurs cultures et y construire leurs maisons.

Les plans de construction du barrage hydroélectrique Kararaô, rebaptisé aujourd'hui Belo Monte, sur le fleuve Xingu, ont soulevé une forte controverse vers la fin des années 80. Et même si la surface du lac artificiel nécessaire au fonctionnement du barrage a été réduite, la destruction associée au barrage en soi ne représente qu'une petite partie de celle causée par les travaux en général. Les barrages impliquent la construction de routes permettant l'accès des "agents du développement" à des régions auparavant lointaines. Ainsi s'enchaînent des processus de dégradation environnementale incontrôlables – le barrage inonde des terres agricoles mais entraîne également des modifications radicales de l'environnement, voire même la disparition



progressive de la flore et de la faune – qui ont à leur tour des effets négatifs sur la population, et non seulement sur la population locale qui dépend de ces ressources mais également sur la totalité de la population du bassin du fleuve sur lequel le barrage a été construit.

La route qui part de Xinguara illustre cet enchaînement, dans la zone d'influence de l'autoroute Belem-Brasilia. Cette route traverse la forêt vers l'ouest et va jusqu'à San Felix, sur les marges du fleuve Xingu. La route, ouverte dans les années 1980 par l'entrepreneur de travaux publics Andrade Gutierrez, a créé une zone de grande concentration d'exploitants forestiers et d'abatage illégal, qui maintenant se prolonge déjà au-delà de la rive gauche du fleuve.

Les forêts de la vallée du fleuve Xingu sont particulièrement vulnérables aux grands incendies. Ceci est dû au fait que le fleuve traverse une zone à pluviosité réduite, qui reçoit 2000 mm par an concentrés dans une seule saison humide. Pendant la saison sèche (d'avril à septembre), l'absence totale de pluies est courante pendant de longues périodes. Etant donné que la plupart des pluies en Amazonie proviennent de la transpiration de la forêt, à mesure que la déforestation progresse dans la région, les sécheresses s'intensifient, augmentant ainsi le risque de nouveaux incendies et le taux de déforestation, dans un cycle de rétro-alimentation positive. En conséquence, les barrages hydroélectriques du Xingu, qui pendant la saison sèche (lorsque les débits de fleuves de la région diminuent) travaillent déjà au-dessous de leur capacité, deviendraient inviabilisés, ironiquement suite aux processus de déforestation et de désertification associés à leur propre construction.

L'intégrité actuelle du Xingu et le fait que jusqu'à maintenant il ait été exempté de barrages hydroélectriques ne sont pas le fruit de l'action d'ONG environnementalistes mais celui des luttes authentiquement populaires. La préservation de ce fleuve s'explique par la présence de nombreux indigènes de tradition guerrière, pour qui la préservation écologique est une nécessité, la base de leur survie. En 1989, lorsqu'il a été projeté de construire un barrage hydroélectrique à Kararaô, le projet a été stoppé suite à la pression des indigènes qui ont manifesté à Altamira, brandissant leurs couteaux face aux techniciens de l'entreprise Electronorte, et qui sont allés à la Banque mondiale et ont obtenu la suspension du financement. Aujourd'hui, en plus des indigènes, les petits producteurs ruraux protestent aussi contre la construction de Kararaô.

Si la consommation de combustibles fossiles continue à augmenter à ce rythme-là, elle pourrait provoquer des catastrophes environnementales capables de mettre en péril la survie elle-même de l'espèce humaine. Et il en est de même en ce qui concerne la construction de barrages: si celle-ci s'intensifie, les conséquences peuvent être similaires. Le problème est complexe et sa solution exige une profonde révision des valeurs et des modèles de consommation, afin de réduire radicalement et en urgence la demande brésilienne en électricité. (Bulletin du WRM N° 67, février 2003).

### **Chili: La Banque mondiale reconnaît les erreurs et les impacts du barrage du Bio Bio**

Au cours d'une réunion de presse lors du Sommet des Amériques qui s'est récemment tenu à Santiago du Chili, M. James Wolfensohn, président de la Banque mondiale, a reconnu que l'appui de la Banque au projet hydroélectrique de Pangué, dans le bassin du fleuve Bio Bio au Chili, avait été une erreur. M. Wolfensohn a dit que la Banque mondiale avait fait "du mauvais travail" dans l'évaluation d'impact environnemental du projet mentionné, puisque les indiens Pehuenche qui habitent la région n'avaient pas été consultés.

L'usine hydroélectrique de Pangué, qui a commencé à fonctionner en mars 1997, a coûté 340 millions de dollars. Sur l'investissement total, 150 millions de dollars ont été prêtés par la Société financière internationale, une agence de la Banque mondiale qui finance des projets du secteur privé.

Lors d'une visite dans la région, M. Wolfensohn a pu constater par lui-même que les communautés Pehuenche avaient été délogées de leurs territoires par Endesa, la compagnie responsable du projet. Interrogée à ce sujet, Endesa a répondu que c'était le résultat d'un "accord" entre la compagnie et les habitants de la région. "Je m'engage personnellement à ce que ces familles soient traitées avec équité, et me considère comme moralement responsable des autochtones". D'après Wolfensohn, la Banque mondiale se sent obligée à trouver une solution à ce problème qu'elle a contribué à créer, et prendra des mesures dans ce sens. (Bulletin du WRM N° 11, avril 1998).

### **Chili: Prix international décerné à deux femmes Mapuche**

La Fondation Heinrich Böll a décerné le prix Petra Kelly 2000 à deux femmes Mapuche – Berta et Nicolasa Quintremán Calpán – en reconnaissance de leur lutte pour la protection des droits des Mapuche-Pehuenche contre la

compagnie espagnole Endesa et le gouvernement du Chili à propos de la construction du barrage de Ralco.

Le barrage de Ralco serait le deuxième des six barrages hydroélectriques qu'Endesa prévoit de construire le long du fleuve Bio Bio. Le premier d'entre eux – le barrage de Pangué – a été terminé en 1997, à 30 kilomètres seulement en aval du même fleuve, et il a bénéficié d'un prêt de 150 millions de la Banque mondiale. La Banque a même été accusée de "collaborer à l'ethnocide de la communauté indigène Mapuche-Pehuenche".

Si le projet était réalisé, le barrage de Ralco inonderait une vaste étendue de forêts chiliennes, et environ 600 Mapuche-Pehuenche seraient délogés de leurs terres, tout comme de nombreuses autres familles du Haut Bio Bio. Les communautés de Callaqui, Pitril, Cauñicu, Malla Malla et Trapa Trapa pourraient se voir atteintes de façon radicale.

Avec le Prix Petra Kelly la Fondation Heinrich Böll entend "distinguer les personnes et les groupes dont les activités exceptionnelles et inventives favorisent le respect et la promotion des droits humains, la résolution non violente des conflits et la protection de l'environnement naturel". Le prix vise également à "offrir au lauréat un appui politique et contribuer à la divulgation de ses inquiétudes et de ses activités". Ces deux femmes Mapuche-Pehuenche, qui se battent depuis 1992 pour les droits de leur peuple, méritent vraiment la reconnaissance et l'appui international pour leur combat permanent. (Bulletin du WRM N° 41, décembre 2000).

### **Chili: La lutte des Pehuenche contre le barrage de Ralco**

Le fleuve Bio Bio prend naissance dans les lacs Icalma et Galletue dans les Andes, au Sud du Chili, et coule sur 380 kilomètres à travers des forêts, des terres agricoles et des villes jusqu'à l'océan Pacifique, arrosant un bassin de 24 260 km<sup>2</sup>. Plus d'un million de personnes utilisent les ressources du Bio Bio pour l'eau potable, l'irrigation, la récréation et la pêche.

Dans les années 1990, la société espagnole Endesa (Empresa Nacional de Electricidad S.A.) a commencé à mettre en place son projet d'installation de six barrages hydroélectriques sur le Bio Bio, avec une capacité totale de 2 300 mégawatts. Les projets de barrage du Bio Bio avaient démarré en 1950, lorsque la génération d'électricité du Chili appartenait encore à l'Etat. Le premier barrage, celui de Pangué, a été terminé en 1996, et la société tra-

vaillent maintenant à la construction de celui de Ralco, le plus grand des barrages prévus sur le Bio Bio.

Pendant la construction de Pangué, qui a débuté en 1990, de graves impacts se sont produits au détriment des forêts et des indigènes Pehuenche, habitants traditionnels de la région qui ont résisté toute tentative de les déloger de leurs territoires. Le rôle de la Société financière internationale (en anglais IFC), bras de la Banque mondiale pour le secteur privé, a été sévèrement critiqué pour son manque de transparence et pour son assistance financière à un projet aussi contraire à la durabilité. Au cours d'une visite à Santiago en avril 1998, M. James Wolfensohn, président de la Banque mondiale, a reconnu que l'appui de la Banque au projet hydroélectrique de Pangué avait été une erreur, et que la Banque avait fait "du mauvais travail" au cours de l'évaluation d'impact environnemental correspondante, puisque les peuples indigènes Pehuenche qui habitent la région n'avaient pas été consultés. Et pourtant, la même triste histoire se répète maintenant dans le cas de Ralco.

La construction du barrage de Ralco, de 570 mégawatts, a commencé peu après la fin des travaux de Pangué, car les deux barrages étaient censés fonctionner ensemble. Plus précisément, le barrage de Ralco avait été prévu pour la régulation du débit d'eau alimentant Pangué et les autres barrages proposés en aval. Ce barrage de 155 mètres de haut et avec un réservoir de 3 400 hectares déplacerait plus de 600 personnes, y compris 400 Pehuenches. Le barrage inonderait plus de 70 kilomètres de la vallée du fleuve, submergeant ainsi la forêt et détruisant la richesse de sa biodiversité.

Les Pehuenche, appuyés par le Groupe d'action du Bio Bio, ont porté l'affaire au tribunal et simultanément mis en œuvre des mesures d'action directe sur le terrain pour empêcher la poursuite des travaux. Ils ont catégoriquement refusé d'abandonner leur terre ancestrale et de se plier aux plans d'Endesa qui voulait les réinstaller dans une région élevée des Andes, où les conditions de vie sont très dures pendant l'hiver. La réalité est en train de donner raison aux opposants de la relocalisation: une poignée de familles qui ont déjà été réinstallées dans les localités d'El Huachi et El Barco ont publiquement dénoncé qu'Endesa n'a pas respecté les engagements pris à leur égard en échange de leurs terres. Leur bétail est dans des conditions épouvantables pendant les fortes neiges hivernales, ils manquent d'assistance technique, de feu de chauffage et de service médical. Les femmes Pehuenche jouent un rôle primordial dans cette lutte, où elles font face à l'arrogance d'Endesa et à l'indifférence des autorités chiliennes.

En dépit de la connaissance croissante, dans le pays et hors frontières, des graves impacts provoqués par les barrages dans la région du Bio Bio, la Société pour le développement des exportations du Canada a accordé à la compagnie Endesa l'équivalent de 17 millions de dollars USA pour le financement de l'achat à la compagnie ABB Power Canada de Tracy, Québec, des équipements de génération pour l'usine hydroélectrique de Ralco.

L'avenir des Pehuenche et du barrage de Ralco est maintenant entre les mains de la justice. Il s'agit essentiellement d'une bataille juridique entre la Loi indigène de 1993, qui vise à protéger les terres des populations autochtones, et la Loi de l'électricité, qui date du régime de Pinochet, et qui favorise n'importe quel projet énergétique. Néanmoins, beaucoup dépend de la mobilisation des Pehuenche en défense de la justice environnementale et de l'appui qu'ils pourront obtenir aux plans national et international. Dans ce contexte, la décision de la Fondation Heinrich Böll de décerner le Prix Petra Kelly 2000 à deux femmes Mapuche – Berta et Nicolasa Quintremán Calpán – en reconnaissance de leur lutte pour protéger les droits des Mapuche-Pehuenche, montre que le support international devient de plus en plus fort. (Bulletin du WRM N° 42, janvier 2001).

### **Colombie: Dueda tu beu ea embera neta Embera ea ("La vie et la dignité du peuple Embera ne seront pas submergées")**

Le projet du barrage hydroélectrique Urrá en Colombie est en train d'avoir des impacts négatifs sur les indigènes Embera Katio, habitants ancestraux de la zone affectée. Avec l'appui d'ONG colombiennes et internationales, les Embera Katio s'opposent courageusement à ce projet du gouvernement, car il menace leurs moyens de subsistance et la survie de leur culture elle-même.

Dans le cadre de leurs activités de résistance, en décembre 2000 un groupe de familles indigènes est allé à pied à Bogotá afin de réclamer aux autorités la suspension immédiate des travaux du barrage et de protester contre l'état d'insécurité et de violence dont ils souffrent en permanence en raison du feu croisé entre la guérilla et les groupes paramilitaires qui essaient de les forcer à quitter leur territoire.

Après une longue marche, les manifestants sont arrivés à Bogotá avant Noël. Le groupe, constitué par 100 hommes, 60 femmes et 30 enfants, s'est rassemblé sur la place Bolívar au centre de Bogotá, où ils ont déclaré leur intention de rester jusqu'à ce que le gouvernement entende leurs réclamations. Ils

ont dénoncé que le Ministère de l'environnement avait autorisé la mise en eau du réservoir du barrage sans se conformer au processus de consultation des communautés affectées, comme stipulé dans la Constitution nationale de 1991, dont l'article 79 établit que "toutes les personnes ont droit à un environnement sain", et que "la loi garantira la participation de la société dans les décisions qui puissent affecter celle-ci". Ils ont également déclaré que la construction du barrage d'Urrá n'a pas respecté les droits des habitants indigènes des lieux, qui avaient été confirmés par une décision de la Haute Cour de 1998.

Le 23 décembre, alors que la mise en eau du barrage commençait à inonder leur territoire, un groupe d'Embera Katio a occupé l'entrée des bâtiments du Ministère de l'environnement. En même temps, ils ont continué leur mobilisation au plan international, en demandant à la Commission interaméricaine des droits humains de prendre des mesures préventives contre le gouvernement colombien, de manière à ce que le remplissage du réservoir soit immédiatement stoppé et qu'une compensation soit payée pour les dégâts causés.

Malgré sa rhétorique, M. Juan Mayr, ancien environnementaliste et actuel Ministre de l'environnement, refuse toujours la possibilité d'un dialogue ouvert et sincère avec les communautés indigènes affectées; en fait, il a signé leur arrêt de mort. Mais la lutte des Embera Katio pour la vie continue. Comme ils le disent eux-mêmes: "Dueda tu beu ea embera neta Embera ea": la vie et la dignité du peuple Embera ne seront pas submergées. (Bulletin du WRM N° 30, janvier 2000).

### **Colombie: Les U'wa et les Embera unissent leurs forces**

Dans le cadre de leur lutte pour empêcher l'occupation de leurs terres par Occidental Petroleum (OXY), un groupe d'environ 200 membres des peuples indigènes U'wa a installé, en novembre 1999, un campement dans la zone où la compagnie projette de perforer le puits de pétrole "Gibraltar 1" avec l'approbation du Ministère de l'environnement de la Colombie qui, tout le long de ce conflit, a méprisé les droits des U'wa et défendu les intérêts d'OXY.

La tension a augmenté dans la région le 11 février, lorsque les forces combinées de la police et de l'armée ont pris d'assaut la zone de Las Canoas, proche du site du Gibraltar, où presque 450 hommes, femmes et enfants U'wa étaient installés. La répression a été violente et les indigènes ont été

forcés d'abandonner les lieux. Dans leur fuite, beaucoup d'entre eux se sont jetés dans le fleuve Cubujón, où trois enfants indigènes se sont noyés, tandis que plusieurs hommes et femmes ont été blessés et beaucoup d'autres ont disparu. Autant le gouvernement de la Colombie que la compagnie OXY sont coupables de la mort de ces personnes innocentes et de la violence exercée contre des personnes sans défense, qui constitue une violation grave de leurs droits les plus élémentaires.

Une situation semblable est celle des Embera Katio dans le bassin supérieur du fleuve Sinú. Leurs territoires ancestraux, leurs moyens de vie et leur culture sont menacés par le projet hydroélectrique d'Urrá, lui aussi appuyé par le Ministère de l'environnement. Par des manifestations pacifiques et des plaintes adressées à des organismes internationaux, ils ont tenté d'arrêter ce projet destructeur. Mais, comme dans le cas des U'wa, c'est le modèle traditionnel et ravageur du "développement" qui semble encore prévaloir, quoique l'appui à la lutte des Embera soit croissant. Dans un communiqué de presse publié le 8 mars 2000, les 99 communautés de peuples indigènes, pêcheurs et paysans du bassin inférieur du Sinú ont manifesté que, vu la situation actuelle, ils vont agir ouvertement en défense de leurs frères et sœurs Embera au cas où ceux-ci seraient expulsés de leurs terres. Ils blâment catégoriquement le gouvernement de la violence qui règne dans la région et l'accusent d'avoir refusé tout dialogue avec les personnes concernées.

Les U'wa et les Embera ont rallié leurs forces, et ils organisent maintenant, pour le mois de mars 2000, la visite d'une mission internationale en Colombie qui sera composée de représentants d'organisations pour les droits humains et d'organisations sociales et environnementales de plusieurs parties du monde. Le but principal de la mission, qui commencera le 18 mars la visite des zones affectées, est de "témoigner de la situation de péril imminent dans laquelle se trouvent les peuples Embera Katio et U'wa, et de faire en sorte que le gouvernement mette en place les accords nécessaires à la garantie de leur survie". La mission visera à les assister dans leur lutte pour "le droit de vivre en tant que cultures indigènes, et d'avoir des options alternatives de vie et de développement". (Bulletin du WRM N° 32, mars 2000).

### **Colombie: Le barrage d'Urrá et la mort du fleuve Sinú**

Le mégaprojet du barrage d'Urrá sur le fleuve Sinú, dans le département de Córdoba situé dans la région atlantique de la Colombie, représente une catastrophe environnementale et un complet désastre pour la population locale.

Le barrage, construit par l'entreprise Urrá et bénéficiant de l'appui explicite du gouvernement colombien – qui considère le projet comme vital pour l'économie du pays – inondera plus de 7 000 hectares de forêts et affectera directement les moyens de subsistance et l'existence elle-même du peuple indigène Embera Katio et des communautés de pêcheurs de la région.

L'histoire d'Urrá est longue et douloureuse. Le projet a suscité l'inquiétude et provoqué la résistance depuis ses débuts en 1977. Les Embera Katio, habitants ancestraux de la zone concernée, qui vivent de la chasse et de la pêche, et les communautés de pêcheurs du Haut Sinú, appuyés par des organisations nationales et internationales ont manifesté, à maintes reprises, leur opposition à ce projet, et ont recouru à toutes les voies pacifiques possibles, dont des procès aux tribunaux, des rencontres avec les autorités, l'occupation des bâtiments ministériels et la résistance à abandonner leurs terres. Pourtant, aussi bien Urrá que le Ministère de l'environnement les ont ignorés, comme ils ont ignoré plusieurs résolutions de la Haute Cour constitutionnelle de la Colombie. Les travaux se sont poursuivis, et en novembre 1999 a commencé la mise en eau de la retenue du barrage Urrá 1 sur le fleuve Sinú.

Entre-temps, Urrá a cherché à semer la discorde entre les Embera Katio pour affaiblir leur résistance, en passant des accords partiels avec certains groupes au détriment des autres. Pendant cette lutte inégalitaire, les Embera Katio et les pêcheurs, ainsi que beaucoup de ceux qui les ont appuyés, ont fait l'objet de graves violations des droits humains. Il y a eu des personnes menacées, contraintes de s'exiler et même tuées. Le Département de Córdoba, où se dresse le barrage, est au pouvoir de groupes paramilitaires.

Une mission internationale d'observateurs indépendants, qui a visité l'aire du conflit en mars 2000, a confirmé les impacts environnementaux et sociaux du projet. En aval du barrage, le niveau du fleuve a déjà baissé considérablement, ce qui a provoqué l'écroulement des rives et la destruction imminente des logements des habitants de la zone. La population de "bocachicos" – le poisson qui représente la source de protéines la plus importante des Embera Katio, et le produit de base de l'économie des pêcheurs locaux – a chuté en raison du dessèchement rapide des marais de Góngora Grande, de Lorica et d'autres zones humides du Haut Sinú, provoqué par la diminution du débit naturel du fleuve après la construction du barrage. Le réservoir a été rempli sans retirer au préalable la biomasse existante, ce qui va provoquer l'eutrophisation des eaux et l'augmentation des émissions de méthane et de dioxy-



de de carbone, les deux gaz à effet de serre les plus importants. Dans plusieurs endroits proches du barrage la forêt est actuellement coupée et brûlée, de sorte que la sédimentation dans le réservoir va s'accroître encore davantage.

Pour les Embera Katio, la perte de leurs terres est totale. En outre, ceux qui habitent en amont n'ont pas moyen d'éviter l'inondation de leurs champs, leurs maisons, leurs lieux sacrés et leurs cimetières. Les effets sont également évidents en aval. En raison de la modification du système hydrique, le débit naturel du fleuve a diminué et la qualité de l'eau s'est détériorée, affectant ainsi la chaîne trophique. On craint des impacts ultérieurs sur le plancton, la végétation riveraine, les invertébrés, les oiseaux et d'autres animaux. Le fleuve Sinú se meurt.

Que deviendront les peuples indigènes et les pêcheurs, chassés de leur monde lié à la nature? Dépourvus de terre et de ressources et privés de leur propre culture, ils seront contraints de s'installer dans les ceintures de misère des villes principales du pays. Nous réitérons: "Dueda tu beu ea embera neta Embera ea". La vie et la dignité des Embera Katio ne seront pas submergées. C'est la devise d'une lutte qui continue pour éviter un avenir si épouvantable. (Bulletin du WRM N° 42, janvier 2001).

## ASIE

### **Birmanie: Un mégaprojet de barrage au bénéfice de la population?**

Des multitudes ont manifesté en Thaïlande contre les mégaprojets de barrages, en raison de leurs impacts sociaux et environnementaux négatifs. Les barrages Pak Mun et Rasi Salai sont probablement les exemples les plus notoires, mais ce ne sont pas les seuls. La Thaïlande est actuellement en train d'essayer d'exporter ce modèle destructif vers son pays voisin, le Myanmar (ancienne Birmanie).

La société thaïlandaise de construction de barrages Greater Mekong Sub region Power Public Company Limited – GMS Power – propose la construction d'un gigantesque barrage hydroélectrique sur le fleuve Salween, au nord-est de Myanmar. Parallèlement, le gouvernement thaïlandais s'est engagé à acheter, à travers l'Autorité thaïlandaise de production d'électricité (EGAT – Electricity Generating Authority of Thailand) ou d'autres organismes natio-

naux, une partie de l'électricité produite par les projets du Myanmar à l'horizon 2010.

Le barrage Ta Sarng, de 188 mètres de hauteur prévue, serait le plus haut barrage de la zone continentale du Sud-Est asiatique et le premier à être construit sur les 2400 kilomètres du fleuve Salween. Celui-ci est le dernier cours d'eau important de la région qui n'a pas été endigué. Parmi les grands bassins de la région, celui du Salween, qui s'étend sur 320 000 km<sup>2</sup>, est également celui où les barrages sont les moins nombreux. Mais il est en danger depuis les années 70, où des sociétés conseil australiennes et japonaises ainsi que des agences de l'Etat de Myanmar et de la Thaïlande, ont réalisé sept grandes études analysant la possibilité d'y construire de gros barrages.

GMS Power est une filiale du groupe d'entreprises thaïlandais MDX. A travers GMS, MDX participe aux projets de construction de barrages au Cambodge, au Laos et en Chine. Lahmeyer International, une société conseil allemande, s'est chargé de la coordination de l'étude préalable de faisabilité du projet Ta Sarng. La société japonaise Electric Power Corporation a été la responsable de la supervision de l'étude de faisabilité du projet et, d'après celle-ci, le réservoir du projet inonderait une zone de 640 km<sup>2</sup> minimum.

Le Mémoire d'accord signé par la Thaïlande et le Myanmar essaie de justifier la construction de grands barrages hydroélectriques et d'autres projets à grande échelle destinés à produire de l'électricité "au bénéfice réciproque des peuples du Royaume de la Thaïlande et de l'Union de Myanmar". Mais ceci s'avère très éloigné de la vérité. La construction de l'infrastructure à grande échelle du secteur énergétique des deux pays – dont le projet controversé du gazoduc Yadana – implique la destruction des forêts, favorise la corruption et l'emploi de main d'œuvre forcée ainsi que d'autres violations des droits de l'homme et des droits environnementaux. Une grande majorité de la population ne profite jamais des avantages théoriques de ces mégaprojets. Dans le cas de ce barrage sur le Salween, une vaste zone de forêts et de terres fertiles situées au long du fleuve et de ses vallées serait inondée de façon permanente par le réservoir. Plusieurs de ces aires sont occupées par des cultures saisonnières qui permettent aux communautés locales de subvenir à leurs besoins. Le barrage détruirait, par ailleurs, l'habitat sous-marin du fleuve, l'habitat terrestre ainsi que sa vallée, et endommagerait radicalement les habitats se trouvant en aval du barrage. En outre, comme il est d'usage dans ces cas, des milliers d'habi-

tants ont été expulsés par la force du site du barrage et du réservoir, par ordre de la dictature militaire de Myanmar.

"Je n'arrive même pas à exprimer ce que je sens. Ce serait pire que la mort de ma mère et de mon père", a répondu un villageois, questionné sur l'inondation de son village due aux travaux du barrage. Est-ce celui-là, le "bénéfice réciproque des peuples" offert par les gouvernements de la Thaïlande et du Myanmar? (Bulletin du WRM N° 33, avril 2000).

### **Birmanie: Violations des droits de l'homme liées à des investissements étrangers**

Les investissements étrangers concernant des exploitations minières et de gaz, et des mégaprojets de barrages associés au "développement", entraînent des violations aux droits de l'homme et mettent en danger la durabilité environnementale de la Birmanie. Depuis 1962, une dictature militaire gouverne le pays et elle a imposé un régime caractérisé par le terrorisme d'Etat.

Un projet de la société thaïlandaise GMS Power et de l'Autorité productrice d'électricité de la Thaïlande (EGAT), qui concerne la construction d'un gigantesque barrage sur le fleuve Salween – le seul fleuve important de la région qui n'a pas encore été endigué –, a été, en particulier, à l'origine de violations des droits de l'homme en Birmanie. A partir de 1997, les villages de Kunhing Township, situés au bord du Salween et de son affluent le Nampang, ont été déplacés. Au total, 175 hameaux, 4018 foyers et plus de 1400 hectares de champs seront inondés suite à la construction du barrage. Mais en mai dernier, la situation s'est encore aggravée. Des paysans de l'Etat de Shan, situé au sud du pays, ont dénoncé que l'armée birmane a commencé une opération d'extermination de la population habitant les zones qui seront inondées par le réservoir.

Dans le rapport "Grave Diggers" (les fossoyeurs), élaboré par Roger Moody et diffusé par un groupe d'ONG environnementalistes canadiennes, est analysé le dommage social et environnemental provoqué par les exploitations minières en Birmanie. Ce document met en évidence les activités de Robert Friedland et de son empire financier et minier Ivanhoe Capital Corporation (ICC). Friedland est connu pour les désastres environnementaux causés par ses opérations minières aux Etats-Unis et en Guyane, ainsi que pour ses liaisons corporatives avec les armées mercenaires de Sierra Leone. En 1994, ICC a passé un accord avec le régime militaire de Birmanie afin d'exploiter la

mine de cuivre de Monywa. Et ces activités, réalisées sans aucune mesure de sécurité, ont entraîné la contamination de l'eau ainsi que des affections dermatologiques aux habitants locaux.

Par ailleurs, les habitants locaux ont été menacés par l'usage d'explosifs. Il est surprenant que, malgré le fait que le financement de ces opérations provienne du Canada (Ivanhoe Mines Ltd.) et que des organisations des droits de l'homme au niveau mondial ont condamné les entreprises qui font leurs affaires en connivence avec le brutal régime birman, le gouvernement canadien ait décidé plutôt d'ignorer les investissements d'Ivanhoe en Birmanie.

Le gazoduc de Yadana est un deuxième exemple qui illustre les performances des compagnies étrangères en accord avec le gouvernement et ce gazoduc a été fermement remis en cause en raison de ses impacts environnementaux et des violations des droits de l'homme commises à l'encontre des paysans locaux et liées au gazoduc. Le 7 septembre 2000, un Juge fédéral de Los Angeles a rendu un jugement par lequel Unocal Corp. – l'une des sociétés nord-américaines les plus importantes qui fait encore des investissements en Birmanie – est déclarée innocente au sujet de sa responsabilité concernant les violations des droits de l'homme commises au cours de la construction du gazoduc de Yadana et pour lesquelles cette société avait été dénoncée. Unocal possède 28,6% des actions du consortium qui a réalisé les travaux finalisés en 1998. Les avocats défenseurs des villageois birmans qui ont déposé une plainte en 1996, suite à avoir été forcés par les militaires à travailler dans le projet et menacés lorsqu'ils ont refusé de le faire, ont communiqué qu'ils feraient appel. Unocal n'a pas nié être au courant des violations des droits de l'homme commises par le gouvernement hôte au cours de la réalisation du projet. Mais, d'après la décision de justice, il n'a pas été prouvé que la société en question avait accordé avec les militaires de forcer les villageois au travail. La question qui se pose est si la justice peut accepter "l'omission" d'une puissante transnationale dans un cas de violation des droits de l'homme, en particulier lorsque ses activités sont favorisées par les responsables de tels actes. (Bulletin du WRM N° 39, octobre 2000).

### **Birmanie: Le projet de barrage de Weigyi est réactivé**

Le barrage Bhumibol, construit avec le financement de la Banque mondiale dans la province de Tak, au Nord-ouest de la Thaïlande, et mis en service en 1964, n'a jamais fonctionné à plein. En mars 1994, les retenues des barra-

ges Bhumibol et Sirikit (tous les deux financés par la Banque mondiale) n'étaient remplies qu'à 7 pour cent du volume total utilisable. La réaction du gouvernement thaïlandais a été de proposer de nouveaux barrages sur le Salween, qui coule à la frontière de la Thaïlande et de la Birmanie, de manière à détourner l'eau du fleuve pour qu'elle se déverse dans le réservoir du Bhumibol.

Le fleuve Salween longe la Thaïlande sur quelques dizaines de kilomètres. Il traverse des montagnes et des forêts humides, qui ont été jusqu'à récemment le lieu d'une insurrection armée. La Thaïlande envisage de priver le Salween – ainsi que d'autres rivières frontalières – d'une partie de l'eau des pluies qui sont abondantes au moment de la mousson, en la détournant vers les bassins de ses propres barrages et en l'utilisant comme source d'énergie électrique.

Les projets de la Direction pour la Génération d'Electricité de la Thaïlande (EGAT) pour la construction du barrage Weigyi entre la province thaïlandaise de Maehongson et l'état birman de Karen ont été récemment réactivés. Le barrage aura un reflux en amont qui s'étendra de 380 à 400 kilomètres vers le nord. Le "Grand Tourbillon" de Weigyi, une fois terminé, aura 168 mètres de haut, une capacité de génération de 4 540 MW, et un coût estimé de 6 milliards de dollars.

L'ONG environnementaliste TERRA (Towards Ecological Recovery and Regional Alliance), basée en Thaïlande, affirme que la retenue, avec un niveau d'eau normal de 220 mètres de haut, inondera de 15 000 à 20 000 acres de terres, ce qui impliquera le déplacement de milliers d'habitants Karenni de l'état birman de Kayah. L'étendue des dégâts n'a pas encore été étudiée, mais un rapport de l'EGAT à la Commission des Affaires étrangères du Sénat annonce déjà la destruction probable de milliers d'acres de forêts sur les deux rives du Salween.

Cependant, la construction du barrage Weigyi n'a pas encore l'approbation officielle de Rangoun, qui a déjà signé un accord avec le Groupe thaïlandais MDX, en décembre dernier, pour construire un barrage de 3 300 mégawatts dans l'état shan de Tasamg, 400 km en amont.

L'organisation nationale birmane pour la démocratie, Aung San Suu Kyi, a déjà confirmé le 4 janvier, fête de l'indépendance birmane, qu'elle s'opposera formellement à tout investissement étranger tant que des discussions subs-

tantielles entre l'opposition et les dirigeants militaires n'auront pas été entamées. Les Shan, les Karen et les Karenni ont eux aussi manifesté leur condamnation du projet de barrage, et ce dès 1993. "C'est une question de vie ou de mort", dit un représentant karenni. "Le barrage Weigyi diviserait les Karenni en deux. Ce serait le dernier clou dans notre cercueil. La construction d'un barrage sur le Salween aura sur nous des conséquences économiques, sociales, culturelles, environnementales. Il va nous laisser sans ressources". (Bulletin du WRM N° 67, février 2003).

### **Chine: Les moyens de subsistance de millions de personnes gravement compromis par la construction de barrages sur le Mekong**

Personne ne sait combien de personnes exactement ont été expulsées de leurs maisons et de leurs terres pour construire les 22 000 grands barrages de Chine. Les statistiques officielles chinoises font référence à 10 millions de personnes, mais Dai Qing, détracteur chinois de l'énergie hydraulique, pense que le chiffre réel se situe quelque part entre 40 et 60 millions de personnes. 280 autres barrages sont actuellement en construction en Chine et la politique de l'Etat est de faire passer la proportion de houille blanche de 19% à 40% en 2015.

Jusqu'en 1995, le cours d'eau principal du Mekong était libre de barrages. Ce fleuve, connu sous le nom de Lancang Jiang dans sa partie supérieure en Chine, coule depuis le Sud de la Chine et traverse la Birmanie, le Laos, le Cambodge et le Vietnam. Avec la finalisation du barrage de Manwan, de 1500 mégawatts, la Chine a complété la première étape du projet de huit barrages sur le Lancang planifié dans les années 70. Si le projet est entièrement complété, les barrages impliqueront l'expulsion de plus de 68 000 personnes et inonderont 6 500 hectares de terres cultivables.

Les travaux du barrage de Dachaosan (1350 MW) ont commencé en 1996, et la construction du barrage de Xiaowan (4200 MW) est prévue pour l'année en cours. Le barrage de Xiaowan sera l'un des plus hauts du monde (292 mètres) et son bassin de retenue s'étendra sur 169 kilomètres. Le barrage de Jinghong (1500 MW) est actuellement en cours de construction, à travers une coentreprise sino-thaïlandaise, et il est prévu qu'il commence à produire de l'électricité pour la Thaïlande en 2014.

Les effets des barrages en aval du Mekong seront très importants. L'alimentation des poissons et les conditions de frai seront bouleversées, entraînant la

détérioration des pêcheries riveraines et nuisant ainsi aux communautés qui en dépendent. Les barrages retiendront les limons et les nutriments essentiels à l'agriculture pratiquée en aval. L'accroissement de la quantité d'eau pendant la saison sèche entraînera la perte des jardins potagers du bord du fleuve, cultivés par des centaines de communautés en aval. La qualité de l'eau sera modifiée dans la mesure où le fleuve, qui coule aujourd'hui librement, se convertira en une série d'énormes réservoirs à écoulement paresseux.

Les barrages eux-mêmes sont menacés par le taux d'érosion du sol au long du fleuve Lancang. Le taux d'écoulement des sédiments vers le réservoir situé derrière le barrage de Manwan double l'indice prévu. Un des arguments invoqués pour justifier la construction du barrage de Xiaowan est que le site se trouve en amont du barrage de Manwan et donc qu'il contribuera à réduire la quantité de sédiments déchargés sur le réservoir de Manwan. Mais le réservoir de Xiaowan sera, lui aussi, rempli de limon, et dans quelques décennies seulement, le Lancang sera paralysé par une série de blocs en béton et par de grandes quantités de limon contaminé.

La Chine a conçu un projet en vue de limiter l'érosion du sol dans le bassin versant du Lancang. Basé principalement sur l'afforestation, 30 000 hectares de plantations ont déjà été établis dans le cadre d'un projet de 24 millions de dollars. L'objectif est d'atteindre les 630 000 hectares plantés à l'horizon 2020.

La Banque asiatique de développement a financé un autre projet de plantation d'arbres, le projet Simao d'afforestation et d'utilisation durable du bois, dont l'usine de cellulose de Simao, d'une capacité de production de 51 000 tonnes et construite sur les rives du Lancang. Les fleuves de Chine sont nombreux à être très pollués. A titre d'exemple, la plupart des 1000 kilomètres du cours moyen et inférieur du fleuve Amarillo, sont morts du point de vue biologique, en raison de la décharge de produits chimiques agricoles et de déchets des industries papetières et pétrochimiques installées au long du fleuve. Le Mekong pourrait donc subir le même sort.

Par ailleurs, l'énergie hydraulique ne se justifie souvent pas non plus du point de vue économique. Le mégabarrage le plus récent, le barrage de Ertan (3300 MW), construit sur un affluent du Yangtze et d'un coût de 3 milliards de dollars, a énormément endetté ses opérateurs. En septembre 1998, Liu Junfeng, le PDG de Ertan Hydropower Corporation, a reconnu ne pouvoir vendre que 60% de l'électricité produite par le barrage, suite à la surabondance d'offre en électricité dans la province de Sichuan. Un deuxième et plus sé-

rieux problème est que l'électricité produite par des usines plus petites s'avère moins chère.

La Chine est en train de réaliser les projets de barrages sur le Mekong dans le plus grand secret. Aucune évaluation d'impact indépendante n'a été publiée. Des experts travaillant sur un rapport de la Banque asiatique de développement se sont plaint de ne pas avoir accès aux informations concernant les barrages proposés. Lors de la consultation régionale de la Commission mondiale des barrages (CMB) qui s'est tenue à Hanoi, en février 2000, la décision de la Chine de construire le barrage de Xiaowan n'a même pas été mentionnée.

Le rapport final de la CMB, publié en novembre 2000, a mis en évidence le fait que de nombreux grands barrages n'ont pas atteint les objectifs et les bénéfices prévus et que, "dans de trop nombreux cas, le prix payé par les personnes déplacées, les communautés en aval, les contribuables et le milieu naturel pour s'assurer de ces bénéfices a été inacceptable et souvent inutile, particulièrement du point de vue social et environnemental." La Commission des grands barrages de la Chine a méconnu les conclusions de la CMB arguant que "les principes de la CMB empêcheraient la construction future de tout barrage... Il est déraisonnable de forcer les pays en voie de développement à accepter toutes les lignes directrices proposées par la CMB." (Par : Chris Lang, Bulletin du WRM N° 46, mai 2001).

### **Inde: Le scandale du projet de barrage Dandeli**

Les mégaprojets de barrages se sont avérés manifestement nuisibles à l'environnement et portent préjudice aux populations locales qui doivent subir leurs conséquences. Les gouvernements, les sociétés conseil et les entreprises, tous intéressés par la réalisation de tels projets, adoptent souvent des pratiques corrompues afin de les concrétiser. Et c'est précisément ce qui s'est passé dans le cas du projet de barrage Dandeli, en Inde.

Au cours des mois d'août et de septembre 2000, l'ONG environnementaliste indienne Environment Support Group (Groupe de soutien environnemental) a dénoncé "le cas de fraude le plus grave de l'histoire décisionnelle environnementale en Inde". Le consultant international Ernst and Young et l'entreprise Murdeshwar Power Company (MPC) – responsables du projet de barrage Dandeli sur le fleuve Kalim, dans le district de Uttara Kannada – ont été directement concernés par le scandale. Le consultant a plagié l'évaluation



d'impact environnemental réalisée lors d'un autre projet de barrage – le projet d'augmentation de la capacité de Tattihalla, préparé par l'Institut des études hydrographiques et de l'aménagement environnemental – et l'a utilisée par la suite pour le barrage Dandeli.

Malgré la fraude, le 21 août 2000, les autorités environnementales de l'Etat ont procédé à convoquer l'audience publique environnementale exigée par la loi, sur la base du document frauduleux. Au cours de l'audience, les personnes qui contestaient la validité du processus concernant le projet de barrage ont été menacées par des hommes de main qui représentaient les promoteurs du projet. Pendant tout un mois, le gouvernement de Karnataka a refusé de reconnaître les faits mais il a, en même temps, conseillé secrètement MPC de présenter une nouvelle évaluation d'impact du projet afin d'éviter des futures controverses. Cependant, ce polar ne s'est pas arrêté là...

Entre septembre et octobre 2000, Tata Energy Resource Institute (TERI), un centre de recherches privé, a élaboré un supposé rapport d'évaluation des impacts sur l'environnement du projet, mais qui en réalité n'était qu'une farce, encore une fois. Car il n'est pas crédible que le travail de recherche de données et l'évaluation sur site, réalisée pendant la saison pluvieuse et sur une aire si vaste et si riche en biodiversité forestière, située dans une région de difficile accès en raison de sa topographie, aient pu être réalisées en à peine un mois. Dans une lettre adressée au Dr R.K. Pachauri, président de TERI, l'Environmental Support Groupe s'exprimait ainsi: "La médiocrité de l'étude réalisée par TERI est surprenante, celle-ci ne respecte même pas le faible niveau d'exigence relatif aux études d'impact en Inde. Par ailleurs, celle-ci conclut que le barrage n'aura pas d'impacts significatifs sur les forêts de Dandeli, sans fournir la moindre évidence à l'appui de cette affirmation. Le Dr Ranjit Daniel – une autorité en matière de biodiversité dans la région qui a analysé l'étude suite à notre demande – a qualifié les informations écologiques qui y sont présentées de "fallacieuses et d'une importance secondaire".

Des implications ont également été dénoncées en ce qui concerne cette sale affaire. Les autorités environnementales de Karnataka et le ministre de l'Industrie, R.V. Deshpande, qui représente les intérêts de Dandeli et est politiquement proche du promoteur du projet, R.N. Shetty, se trouvent dans une situation compromettante. La société civile de l'Inde exige que le cas soit porté devant les tribunaux. (Bulletin du WRM N° 43, février 2001).

## **Inde: Les collecteurs d'eau pluviale et les protecteurs des forêts des collines d'Aravalli**

Lors d'une visite récente au Rajasthan, en Inde, Patrick McCully, d'International Rivers Network, a pu constater personnellement à quel point le travail de l'organisation locale "Tarun Bharat Sang" (TBS) a profondément amélioré les conditions de vie de centaines de milliers de personnes. Il a été surpris d'apprendre que le coût de cette transformation sociale et environnementale n'est qu'une minuscule fraction du coût économique – qui s'ajoute au coût humain et écologique – que signifie l'approvisionnement d'eau obtenu à travers de gros barrages. Voici quelques extraits de son récit.

"Les générations précédentes n'ont jamais eu la chance que nous avons aujourd'hui" m'a dit Lachmabai, une vieille femme du village de Mandalwas, pendant que nous étions assis au bord d'un grand étang délimité par un barrage en terre récemment construit. "Grâce à l'eau nous sommes heureux, notre bétail est heureux et la faune sauvage est heureuse. Notre production agricole a augmenté, notre forêt est verte, nous disposons de bois de chauffage, de fourrage pour le bétail, et nous avons de l'eau dans nos puits."

Les habitants de Mandalwas ont construit 45 structures de collecte d'eau de pluie au cours des 15 dernières années et envisagent d'en construire d'autres. Tandis qu'avant, les agriculteurs n'avaient de l'eau que pour les grains, aujourd'hui ils peuvent cultiver des légumes nécessitant davantage d'eau ainsi quet des cultures commerciales. Les villageois qui étaient obligés, auparavant, de survivre en ne faisant qu'un repas par jour, font aujourd'hui deux ou trois repas quotidiens et ont accès à une plus grande variété d'aliments plus nourrissants. Les tâches qui reviennent aux femmes – amener de l'eau, du bois de chauffage et du fourrage –, ainsi que le pâturage et l'abreuvement du bétail, prennent beaucoup moins de temps qu'avant. Un des bénéfices clés de la régénération des forêts est l'augmentation de bois de chauffage et de feuilles d'arbres pour le fourrage.

Les bénéfices de l'eau que j'ai pu constater par moi-même ont été obtenus malgré le fait que la région est en train de souffrir une des plus grandes sécheresses de son histoire. Certains villages ne reçoivent qu'une dixième partie de la quantité "normale" de pluie, ce qui vient s'ajouter à la sécheresse des trois années précédentes. D'après l'Union du peuple indien pour les libertés civiles (Indian People's Union for Civil Liberties), en novembre, la sécheresse a causé au moins 40 décès par inanition au Rajasthan. Et de nom-

breuses personnes survivent en se nourrissant d'herbe. Le contraste entre les zones améliorées par le TBS et les autres régions du Rajasthan est pour le moins surprenant.

Mandalwas n'est que l'un des plus de 1000 villages où le groupe Tarun Bharat Sangh ("Jeune association indienne") intervient. Depuis 1986, TBS a aidé les villageois à construire ou à restaurer près de 10 000 structures de collecte d'eau à Alwar et dans les districts environnants des collines arides d'Aravalli, au Nord-Est du Rajasthan, à seulement quelques heures au sud de Delhi. De nombreuses structures additionnelles ont été construites par les villageois sans aucune aide de TBS. Ceux-ci ont également creusé plus de 1000 puits afin de profiter de l'augmentation du niveau des eaux souterraines qui a eu lieu suite à ces travaux.

Bien que la collecte d'eau soit un élément clé du succès de TBS, d'autres facteurs contribuent également aux impacts de grande envergure qui ont été constatés suite à l'intervention de TBS. En rassemblant les villageois pour résoudre leurs sérieux problèmes concernant l'eau, TBS les a amenés à prendre eux-mêmes le contrôle des autres aspects de leur vie. Voici quelques-uns des résultats positifs obtenus: des normes ont été établies par le village afin de protéger les forêts, les villageois se sont rassemblés pour faire pression sur le gouvernement et lui demander des enseignants pour leurs écoles, les habitants se sont opposés aux demandes de pots-de-vin de la part des autorités, l'agriculture organique a été mise en pratique et les soins de santé traditionnels et modernes ont été améliorés.

Les structures de collecte d'eau sont principalement des barrages de terre à structure en croissant (*johads*) ou des barrages rectilignes submersibles en béton et gravats peu profonds construits dans des ravins qui s'inondent saisonnièrement (*nalas*). Des *johads* ont été construits au Rajasthan pendant des siècles mais la plupart est tombée en ruines au cours du Xxe siècle suite à l'ingérence croissante de l'Etat dans l'approvisionnement d'eau (basé sur des projets à grande échelle) et là l'affaiblissement subséquent des institutions villageoises chargées de l'approvisionnement.

Plusieurs cours d'eau qui, dans les dernières décennies, ne gardaient de l'eau qu'après les pluies de la mousson, coulent actuellement toute l'année grâce aux eaux souterraines récupérées (même si certains tronçons des fleuves sont en train de sécher suite à la longue et intense sécheresse). Les forêts ont repoussé car le niveau de la nappe phréatique a remonté. Par

ailleurs, la protection des forêts est un composant clé du message de TBS. Le fait de reconnaître qu'un bon aménagement des sols est essentiel au bon aménagement hydrique est l'un des principaux facteurs des réussites surprenantes de TBS. Parmi les conséquences bénéfiques de la repousse des forêts dans les collines rocheuses d'Aravalli: la végétation ralentit le ruissellement en surface et réduit l'érosion, ce qui améliore l'alimentation de la nappe souterraine et réduit la sédimentation dans les étangs des villages.

Les habitants bénéficiaires contribuent au tiers ou au quart du coût des structures de collecte d'eau à travers des apports financiers et non-financiers. Les contributions non-financières consistent principalement en main d'œuvre gratuite, mais peuvent inclure des matériaux de construction ainsi que la valeur de la terre occupée par la structure de collecte et l'étang associé. Le TBS finance le reste. Toute la main d'œuvre nécessaire à la construction des structures de collecte d'eau est fournie par les habitants locaux. En dehors de leur contribution non-financière sous forme de main d'œuvre, les villageois perçoivent une rémunération pour leur travail, ce qui fait que la construction des structures constitue également une source de revenus.

Alwar abrite une des plus connues réserves de faune de l'Inde, le Sanctuaire des tigres Sariska. Le TBS a construit de nombreuses structures dans la "zone tampon" des environs du sanctuaire ainsi qu'à l'intérieur de la réserve. Au début, les autorités du sanctuaire se sont montrées hostiles envers le TBS. Mais actuellement, elles encouragent le TBS, ayant réalisé que le groupe a non seulement créé des sources d'eau pour la faune et contribué à la repousse des forêts mais il a également dissuadé les habitants du braconnage. Par ailleurs, après avoir livré une dure bataille dont une procédure devant la Cour Suprême, le TBS a obtenu la fermeture des carrières de pierres qui étaient à l'origine de dommages environnementaux considérables à l'intérieur du parc, notamment l'abaissement de la nappe phréatique qui avait fait décroître la collecte d'eau). Grâce à la diminution du braconnage et à l'augmentation des animaux de proie, le nombre de tigres est passé de 18 à 25 environ.

L'illustration la plus remarquable de l'enthousiasme des villageois d'Alvar face aux bénéfices écologiques apportés par la collecte d'eau est la création du "Sanctuaire du peuple et de la faune" créé par les habitants des villages parallèles de Bhaonta et Koylala.

Les règles régissant l'aire protégée ont été peintes sur la façade du barrage-voûte à contrefort. Parmi celles-ci figurent: "ne pas chasser dans cette forêt

créée par Dieu", "sans autorisation du *gram sabha* (conseil du village) et du *sarpanch* (chef) aucun arbre ne peut être coupé car Dieu est dans les arbres", "ne laisse pas le bétail, les chèvres ou les chameaux détruire la forêt", "chaque goutte d'eau du bassin de ce village doit être accessible à la faune et au bétail du village".

Je me suis assis sur le barrage et j'ai écouté les plus anciens discuter avec enthousiasme des animaux qu'ils avaient aperçus dans le sanctuaire: des sangliers, des hyènes, des singes, des chacals, différentes sortes de cerfs et de léopards. Et même si aucun d'entre eux n'en avaient jamais vu, ils étaient fiers de m'informer qu'ils avaient trouvé les traces d'un tigre à côté de l'étang que cette information avait été dûment enregistrée par la Direction provinciale de la faune sauvage. Les habitants affirment que ces animaux n'avaient jamais été vus près du village antérieurement aux activités de collecte d'eau et de protection de la forêt.

Les habitants de Bhaonta ont joué un rôle essentiel lors d'une initiative locale passionnante d'aménagement participatif des fleuves. Le fleuve Arbari coule toute l'année grâce à la collecte d'eau, sauf pendant les années les plus sèches. Les habitants du bassin de l'Arvari ont décidé de mettre en place des normes afin d'éviter la surexploitation du fleuve récupéré et de promouvoir la protection des forêts. En 1999, des représentants des conseils de 34 villages se sont réunis et ont déclaré formellement la création du Parlement d'Arvari.

Aujourd'hui, 72 villages sont représentés dans ce parlement où sont discutés des sujets relatifs à la forêt et à l'utilisation de l'eau. Le parlement d'Arvari a déjà amené le gouvernement provincial à rescinder l'autorisation de pêche dans le fleuve Arbari accordée à un entrepreneur étranger. Bien qu'il ne dispose pas d'autorité légale, le parlement a l'autorité morale d'imposer des amendes aux transgresseurs et de trancher des différends concernant l'exploitation des ressources des villages.

Malgré le manque de soutien gouvernemental (et souvent malgré l'hostilité officielle expresse), les structures du TBS ont permis l'irrigation à 140 000 hectares environ. Le TBS estime à 700 000 les personnes à Alwar qui disposent maintenant davantage d'eau pour un usage familial ainsi que pour le bétail et les cultures. Chaque structure est construite individuellement, mais les bénéfices obtenus avec le travail de TBS peuvent être mesurés, sans aucun doute, à grande échelle.

Pas une seule famille n'a été déplacée pour effectuer ces travaux. Contrairement aux grands barrages, les *johads* et les barrages submersibles n'ont abîmé aucun fleuve ni inondé de grandes surfaces de forêts et de terres de culture; le travail de TBS a plutôt créé des fleuves et des forêts.

Le groupe a contribué à hauteur de 70 millions de roupies (1,4 millions de dollars USA) de fonds externes au coût de construction des structures de collecte d'eau. C'est-à-dire 500 roupies par hectare irriguée et 100 roupies (21 dollars!) par personne approvisionnée en eau potable. Si l'on compare approximativement ces coûts à ceux du gros projet du barrage de Sardar Sarovar (BSS) dans l'Etat de Gujarat, les conclusions sont tout à fait surprenantes. Si l'on estime à 300 milliards de roupies (six milliards de dollars) le coût total du BSS, le coût d'approvisionnement d'eau potable par personne est de 10 000 roupies, c'est-à-dire 100 fois plus que celui d'Alwar. L'irrigation d'un hectare avec de l'eau provenant du BSS coûte 170 000 roupies, 340 fois plus qu'à Alwar.

Théoriquement, si le budget du BSS était mis à disposition des collecteurs d'eau du type TBS, ceux-ci pourraient approvisionner en eau potable trois milliards de personnes (la moitié de la population mondiale) ainsi qu'irriguer 600 millions d'hectares (plus du double de la surface totale irriguée de la planète).

Le nombre de personnes ne disposant pas d'un accès digne à l'eau potable est estimé à plus d'un milliard de personnes. La Banque mondiale et autres constructeurs de barrages et responsables de la privatisation de l'eau se prévalent de cette honteuse statistique pour argumenter sur le besoin d'investir 180 milliards de dollars par an dans le secteur de l'eau, et sur l'importance des corporations multinationales concernant la mobilisation de ces grandes quantités d'argent. Ramenés aux coûts d'Alwar, 180 milliards de dollars suffiraient pour approvisionner en eau 15 fois la population mondiale actuelle. Les besoins du milliard de personnes qui ne disposent pas d'eau pourraient être satisfaits à un coût équivalent à celui d'un seul gros barrage.

Le brouillon de la nouvelle stratégie de la Banque mondiale concernant les ressources hydriques insiste sur la nécessité de nouveaux méga projets et affirme que la plupart des options "simples et bon marché" ont déjà été exploitées. En fait, les options simples et bon marché tels que la collecte d'eau n'ont pratiquement pas été considérées par les autorités du domaine de l'eau.

Alwar n'est pas une utopie. C'est une région désespérément pauvre, où les services et les infrastructures gouvernementaux sont dans un état déplorable, où l'analphabétisme est élevé et où la plupart des femmes sont opprimées. Mais si une réponse existe au grave problème d'approvisionnement d'eau en Inde (et dans le monde), elle est, sans aucun doute, associée aux collecteurs d'eau et protecteurs des forêts des collines d'Aravalli". (Par : Patrick McCully, Bulletin du WRM N° 66, janvier 2003).

### **Indonésie: Des tribus nomades menacées par le barrage de Mamberamo**

Les impacts sociaux et environnementaux des barrages hydroélectriques sont toujours énormes. La construction de tels mégaprojets entraîne d'importantes pertes de forêts et, souvent, de graves violations des droits de l'homme. Tel qu'il a été établi sur le rapport de la Commission mondiale des barrages, la construction de barrages a nécessité le déplacement de 40 à 80 millions de personnes dans le monde entier. Plus de 40 000 barrages ont déjà été construits et celui de Mamberamo, en Papouasie occidentale, viendrait rallonger la liste.

Dans les années 1990, la zone de Mamberamo a été déclarée aire de développement industriel et agricole. L'énergie requise pour développer les activités prévues proviendrait de barrages hydroélectriques, dont celui envisagé sur le fleuve Mamberamo. Le coût du projet est estimé à hauteur de 6 milliards de dollars, et le barrage inonderait une des aires biologiques les plus riches du monde. Il dévasterait un environnement incroyable et, en plus, aurait des impacts dramatiques sur les vies de 35 tribus nomades habitant la région.

La construction du barrage a déjà commencé. En 1997, des fonctionnaires du gouvernement sont arrivés au village de Lau, au bord du Mamberamo, et ont transmis un message très clair aux habitants locaux: tous les habitants du village devaient aller s'installer dans les montagnes environnantes car les terres seraient inondées par un énorme barrage. D'après un article publié par le journal britannique *The Guardian*, le chef du village de Lau a dit au coordinateur de WWF au cours de sa visite sur le site: "Je préférerais recevoir une balle dans la tête plutôt qu'être réinstallé ailleurs."

La première partie du plan de "développement" a été complétée en 1999, lorsqu'une société sud coréenne (Kodeco Mamberamo Plywood) a installé

une scierie et une plantation de palmiers à huile. La coupe industrielle des forêts tropicales primaires dans le cadre de la concession des 691 700 hectares menace déjà la survie de deux espèces en voie d'extinction: les tortues vertes et les oiseaux paradisiaires. Les terres déboisées par Kodeco seront occupées par grand un parc industriel comprenant des hauts fourneaux, des scieries, des agro-industries et des usines pétrochimiques, qui seraient approvisionnées en énergie par le barrage.

Le plan a soulevé une vague de protestations parmi les habitants locaux, exprimées en particulier à travers l'institution tribale du Grand Mamberamo. D'après son chef, Wimpie Dilasi, le projet et en particulier le barrage, n'apporteront que de la misère à tous les niveaux.

D'après un rapport publié par le journal indonésien Kompas, le gouverneur de Papouasie occidentale, J.P. Salosa, a affirmé que le projet de barrage hydro-électrique, d'un coût de 6 milliards de dollars, et comprenant trois unités qui produiraient 10 000 mégawatts, serait financé par la Banque mondiale et par la Banque asiatique de développement. L'ONG Down to Earth a adressé une lettre à Tom Walton, coordinateur du Développement environnemental et social de la Banque mondiale, lequel a répondu que la Banque "n'est pas en train de financer le mégaprojet Mamberamo et qu'elle n'envisage pas de le faire." M. Walton considère que "une évaluation sociale et économique, réalisée correctement, montrerait que le projet constitue une mauvaise idée, indépendamment de l'origine du financement." Mais on ignore encore si la Banque asiatique de développement partage ce même point de vue et si elle financera ou pas le projet.

Le gouvernement indonésien est en train d'ignorer ouvertement les conclusions et les recommandations de la Commission mondiale des barrages, dont la condition de compter sur l'acceptation publique. Dans ce sens, le rapport est rédigé comme suit: "L'acceptation naît de la reconnaissance des droits, de la prise en compte des risques et de la sauvegarde des intérêts de tous les groupes concernés, notamment les populations autochtones et tribales, les femmes et autres groupes vulnérables. Les processus et mécanismes décisionnels doivent favoriser la participation éclairée de tous les groupes et aboutir à une adhésion démontrable aux décisions clés. Si les projets lésent les populations autochtones et tribales, ces processus sont orientés par leur consentement libre, préalable et éclairé." Dans le cas qui nous préoccupe, aucune de ces recommandations n'a été respectée. (Bulletin du WRM N° 49, août 2001).



## **Indonésie: La Banque asiatique de développement ne financera pas le barrage de Mamberamo**

En réponse à l'article sur l'Indonésie publié dans le précédent bulletin du WRM, nous avons reçu de Bartlet W. Edes, responsable des relations publiques et de la communication avec les ONG (External Relations Officer & NGO Liaison) de la Banque asiatique de développement (en anglais ADB), le message suivant:

"Cher M. Carrere,

Je suis un lecteur assidu de votre bulletin électronique. J'ai remarqué que le Bulletin N° 49 du WRM comprend un article sur le barrage de Mamberamo en Indonésie. Cet article informe que la Banque mondiale ne financera pas le projet mais que "...on ignore encore si la Banque asiatique de développement partage ce même point de vue et si elle financera ou pas le projet."

Je vous fais savoir par le présent que la Banque asiatique de développement n'est pas en train de financer la construction de ce barrage et qu'elle n'a pas l'intention de le faire. Je vous serai très reconnaissant si vous diffusez cette information parmi vos lecteurs qui, dans le cas contraire, pourront penser de façon erronée que la Banque asiatique de développement est en train d'enviesager la possibilité de financer ce projet.

A l'avenir, pour toute information sur les projets ou les politiques de la Banque asiatique de développement, n'hésitez pas à me contacter.

Cordiales salutations,"

Bart W. Edes

(Bulletin du WRM N° 50, septembre 2001).

## **Laos: Les barrages, la conservation et les peuples**

Aux sociétés pétrolières et minières, aux gouvernements répresseurs et aux banques que nous incluons dans la liste des exploiters de monde, il faut maintenant ajouter un autre secteur: celui des conservationnistes. Quelques-unes des plus grandes organisations conservationnistes du monde, irresponsables, peu transparentes et partisans d'un modèle de protection

qui est à la fois répressif et obsolète, se distinguent de moins en moins des autres corsaires néo-colonialistes. Par leur refus de reconnaître les vastes conséquences de leur action, elles ont réussi à obtenir que la conservation soit à l'heure actuelle l'une des menaces les plus fortes pour l'environnement du monde.

En ce mois d'août 1997, la Banque mondiale décidera si elle appuie ou non la construction du barrage Nam Theun 2 au Laos, l'un des projets hydroélectriques les plus destructeurs de la planète, qui inondera 470 kilomètres carrés des excellentes forêts et prairies du plateau de Nakaï. Plusieurs espèces rares d'animaux disparaîtront, ainsi que la pêche qui contribue à la survie de milliers d'indigènes mais, pour des raisons mystérieuses, ces considérations ne figurent pas dans l'évaluation d'impact environnemental du barrage.

A y voir de près, ce projet n'a rien de surprenant: la Banque mondiale, institutionnellement corrompue et évidemment incapable de toute réforme authentique, a financé pendant des années des barrages dévastateurs. Mais ce qu'il y a d'insolite dans ce cas, c'est que deux de ses défenseurs les plus actifs, ceux qui se sont le plus efforcés de rendre ce projet crédible, sont des groupes conservacionnistes.

L'Union internationale pour la conservation de la nature (en anglais IUCN) et la Société pour la conservation de la faune (en anglais WCS), tout en reconnaissant le potentiel de destruction du barrage de Nam Theun 2, argumentent que c'est là le seul moyen d'obtenir des donateurs internationaux l'argent nécessaire au financement des autres projets pour le plateau de Nakaï.

Les deux organisations affirment que les forêts et la faune du plateau subissent une dégradation progressive en raison de la rotation des cultures et de la chasse et la cueillette auxquelles s'adonnent les peuples autochtones de la région. Apparemment, la WSC veut que les habitants des lieux abandonnent tout à fait l'Aire de conservation de Nakaï-Nam Theun. De son côté, l'IUCN leur permettrait de rester mais veut qu'ils abandonnent l'agriculture traditionnelle et adoptent les "moyens de subsistance alternatifs" qu'elle prescrit. Le projet de barrage permettra à ces organisations d'obtenir l'argent qu'il leur faut pour "l'aménagement durable": l'IUCN a demandé à la Banque 65 millions de dollars. D'autre part, du moment qu'il fera augmenter la participation de l'Etat dans la région, le barrage garantira une surveillance appropriée des activités des habitants locaux.

Or, ni l'UICN ni la WSC n'ont prouvé de manière satisfaisante que la population locale représente un danger substantiel pour l'écosystème. Bien au contraire, on pourrait argumenter que les groupes conservacionnistes s'intéressent à cette région uniquement parce que les peuples autochtones en ont pris bon soin. L'expérience dans d'autres parties du monde porte à croire que la seule manière durable de gérer l'écosystème est de renforcer, et non de réduire, les droits fonciers des habitants car, à long terme, ce sont eux qui ont intérêt à sauvegarder l'environnement.

En privant les peuples de leurs propres ressources et en les forçant (comme le prône l'UICN) à cultiver des produits commerciaux, on ne réussirait qu'à les tourner contre la faune que l'on souhaite protéger.

Mais ni les droits humains ni les impacts environnementaux dans leur ensemble ne semblent avoir de l'importance pour des organisations telles que la Société pour la conservation de la faune. Dans la même ligne du prestigieux Smithsonian Institute, la WSC collabore avec le régime de la Birmanie. Au début de cette année, le gouvernement a réinstallé de force 30 000 personnes qui habitaient une zone que l'on voulait destiner à une réserve naturelle. Deux mille d'entre elles ont été assassinées. Aux Philippines, Survival International a démontré comment la participation du Fonds mondial pour la nature (Worldwide Fund for Nature) avait contribué à réduire les autochtones à la dépendance et à l'indigence. En Afrique orientale, des dizaines de milliers de nomades que les conservacionnistes ont privés de leurs meilleures prairies se voient aujourd'hui forcés de surexploiter le reste de la savane.

Ce problème est aussi vieux que le mouvement conservacionniste lui-même. Le professeur Grzimek, administrateur du Zoo de Frankfurt sous Hitler et champion du Parc national Serengeti, a déclaré: "Pour qu'il soit efficace, un parc national doit rester en état sauvage. Aucun être humain, même pas les natifs, ne doit vivre à l'intérieur de ses frontières". Pourtant, sauf dans l'Antarctique, l'état sauvage n'existe pas: toute la terre est touchée par les activités humaines et en porte les traces. Le modèle conservacionniste de Grzimek n'a jamais été un modèle humaniste ou réaliste. Mais cette politique est devenue trop lucrative, et trop convenable du point de vue politique, pour qu'on veuille la changer. Les grands groupes conservacionnistes, comme tous ceux qui visent à s'approprier les ressources du monde, s'allient au pouvoir pour attaquer les plus faibles.

Les organisations conservacionnistes comme l'UICN et la WCS ne sont pas les amies de l'environnement, mais leurs ennemies. Nous devons lutter con-

tre elles, comme nous luttons contre les gouvernements et contre les sociétés avec lesquels elles collaborent si allègrement. (Bulletin du WRM N° 3, août 1997).

### **Laos: Les barrages détruisent l'environnement et la société**

Les mégaprojets pour la génération d'énergie hydroélectrique dans plusieurs pays du Sud-Est asiatique sont généralement précédés d'opérations forestières dévastatrices dans les zones destinées à être inondées. Des pratiques de ce genre ont des impacts négatifs de grande portée sur l'environnement, et nuisent aux communautés indigènes qui se voient forcées d'abandonner leurs terres pour être réinstallées ailleurs. Au Laos, les projets de barrages actuellement en cours ou en attente sont utilisés comme prétexte pour l'expulsion des habitants des hauts bassins et des zones prévues pour les réservoirs.

Un rapport récent rédigé par International Rivers Network réclame une révision urgente des politiques "partiales" du Gouvernement du Laos et de ceux qui l'appuient, c'est-à-dire la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement. D'après le document en question, les six projets visités ont "des problèmes fondamentaux", dont la viabilité financière douteuse, l'abatage sans contrôle et la mortalité croissante chez les minorités ethniques qui sont forcées de déménager mais ne reçoivent qu'une compensation généralement faible et souvent inexistante. D'autre part, l'on craint que les pêcheries ne disparaissent. Des problèmes d'ordre social ont également été rapportés, tels que la prostitution de femmes indigènes déplacées de leur lieu d'origine. "C'est une attitude irresponsable de la part de la Banque asiatique de développement et de la Banque mondiale, que de continuer à appuyer financièrement des projets de génération d'énergie hydroélectrique", signale le rapport. Le gouvernement du Laos entend vendre à la Thaïlande, et peut-être aussi au Vietnam, la plupart de l'énergie générée par le barrage de Nam Leuk. Cependant, l'écroulement de l'économie thaïlandaise ayant obligé la Direction de la génération d'énergie de la Thaïlande à réévaluer les estimations de la demande future, le volume des ventes éventuelles est toujours incertain. Le rapport avertit que la construction du plus grand barrage de la région – celui de Nam Theun, objet de tant de controverses – ainsi que deux autres projets pour le Plateau de Nakaï dans la province de Khammouane dans le centre du pays, risquent de ne pas être poursuivis, bien que les forêts qui se trouvaient dans les aires d'inondation respectives aient déjà été abattues. En raison du krach, la viabilité des quatre autres projets évalués n'est

pas confirmée non plus, ce qui peut être considéré comme positif puisque cela donnerait une marge de manœuvre qui est cruciale pour l'élaboration de politiques différentes et durables, autant pour le secteur énergétique que pour l'environnement et les gens. (Bulletin du WRM N° 22, avril 1999).

### **Laos: Le projet de Nam Theun 2 provoque l'augmentation de l'abattage**

La Banque mondiale est sur le point de décider l'octroi d'un prêt de 100 millions de dollars comme garantie pour le barrage hydroélectrique Nam Theun 2 projeté au Laos. Sans la garantie de la Banque mondiale, les investisseurs commerciaux ne prendront pas le risque de prêter de l'argent à un projet qui implique leur association avec le régime "ex-communiste" du Laos.

Il y a quatre ans, la Banque mondiale a créé le Groupe conseil international (en anglais IAG) qui devait "fournir une évaluation indépendante de la manière dont les aspects environnementaux et sociaux du projet hydroélectrique Nam Theun 2 sont traités par le Groupe Banque mondiale".

Pourtant, au lieu de fournir une "évaluation indépendante" l'IAG est devenu un défenseur enthousiaste du projet. Plutôt que d'analyser si le projet suit les directives de la Banque mondiale, l'IAG déclare que "le projet devrait passer aux étapes d'évaluation (de la part de la Banque) et de concrétisation".

Mais en fait, le projet viole plusieurs normes de la Banque. Les directives de la Banque à propos des forêts, par exemple, établissent que "la participation de la Banque dans le secteur forestier vise à réduire la déforestation, à augmenter la contribution environnementale des aires boisées, à réduire la pauvreté et à stimuler le développement économique". Dans le cas du projet Nam Theun 2, une société forestière du Laos, dirigée par des militaires, a coupé une bonne part des 470 kilomètres carrés destinés au réservoir du barrage, et abattu en même temps des arbres au-delà de ces limites. Le projet a déjà contribué à augmenter la pauvreté, dans la mesure où les habitants ont perdu leurs forêts aux mains des sociétés forestières et qu'il leur est interdit d'accéder aux forêts qui restent sous prétexte de préserver la diversité biologique.

En mai 2000, la Banque mondiale a publié un rapport intitulé "Mission d'investigation sur la foresterie: rapport technique", où sont documentés des exemples d'exploitation forestière au-delà des limites du réservoir du barrage, c'est-à-dire dans des zones non autorisées. La Mission a dit de l'extrac-

tion effectuée dans plusieurs de ces zones qu'elle était "systématique", "extensive", "répandue" et "à grande échelle". Elle a rapporté l'existence de "coupes récentes, systématiques et à grande échelle (des centaines de souches)" dans l'Aire nationale de conservation de la diversité biologique (en anglais NBCA). Or, d'après les termes du projet de barrage hydroélectrique, la NBCA sera conservée grâce au financement des promoteurs dudit projet.

La Mission a détecté également des "coupes systématiques à grande échelle" dans les régions prévues pour la réinstallation des habitants qui seront délogés pour faire de la place au barrage. Mais au lieu de signaler les liens entre ces coupes et le projet, et de dire que celui-ci enfreint clairement les normes de la Banque mondiale sur les forêts et sur les réinstallations involontaires, l'IAG a rapporté en mars 2001 que "plusieurs changements dans le secteur forestier étaient encourageants" et que "la plupart des activités illégales" avaient été arrêtées. Le rapport de l'IAG ferme donc les yeux sur les dégâts que la foresterie a déjà causés.

La coupe associée au projet a favorisé le développement d'une industrie forestière considérable dans cette région. Le rapport de l'IAG analyse ce qui "pousse à l'abattage" et mentionne une compagnie taïwanaise, Chang Lin, qui a construit un "très grand complexe de transformation du bois dans la banlieue de Laksao" et qui fabrique "des produits en bois de fokienia pour l'exportation". L'un de ces produits est le contreplaqué, qui est exporté en Europe et en Australie. La Mission de la Banque mondiale signale que l'espèce Fokienia est relativement rare, et que les seuls endroits où on la trouve à proximité de l'usine sont l'Aire nationale de conservation de la diversité biologique et l'Extension Nord, que l'IAG lui-même a recommandé "fermement et à plusieurs reprises" de protéger "en raison de sa diversité biologique unique".

L'usine de Chang Lin n'est qu'un représentant de l'énorme capacité de transformation de cette région du Laos, où l'essor de la manufacture du bois est le résultat direct de l'abattage pratiqué pour le barrage Nam Theun 2.

En 1996, Margules Groome Poyry, subsidiaire australienne de Jaakko Poyry (la société conseil la plus grande du monde dans le domaine de la foresterie) a élaboré un "Rapport forestier" à propos du projet Nam Theun 2. D'après ces conseillers, la demande d'une industrie forestière en expansion doit être satisfaite au moyen d'un programme de plantations. Ils ajoutent que "l'utilisation de main d'œuvre des villages réinstallés, combinée à des programmes

de formation et de gestion appropriés, permettrait de produire à l'avenir des quantités importantes de fibre de bois". Autrement dit, les habitants délogés par le barrage doivent être embauchés par les plantations d'arbres qui fournissent la fibre de bois au marché mondial, et leur connaissance des forêts, leurs moyens de vie traditionnels et leur culture n'ont qu'à disparaître.

Lorsque le Groupe conseil international de la Banque mondiale s'est rendu à Ban Sailom, l'un des villages dont les habitants ont été transférés ailleurs pour frayer la voie au barrage, ses membres ont été accueillis par des résidents qui leur ont offert des orchidées des bois. Le rapport de l'IAG signale à ce propos que "la générosité à l'égard des visiteurs est une caractéristique culturelle de ce peuple, mais la conservation de la nature ne l'est pas". L'IAG recommande donc que ces paysans délogés reçoivent une "éducation pour la conservation de la nature" incluant des vidéos, des diapositives et des affiches.

Cet incident met en évidence la tendance dominante de l'IAG qui, au lieu de se centrer sur les problèmes environnementaux et sociaux associés à un projet hydroélectrique massivement destructeur, semble décidé à montrer les habitants des lieux comme une menace pour les forêts.

Plutôt que de s'engager de plus en plus loin dans ce projet désastreux, la Banque mondiale devrait rejeter le barrage hydroélectrique Nam Theun 2 et entreprendre de dédommager les résidents qui en ont subi les conséquences sur leurs forêts et leurs moyens de vie. (Par : Chris Lang, Bulletin du WRM N° 50, septembre 2001).

## **Laos: Le rôle controversé de l'UICN dans le barrage Nam Theun 2**

Imaginons la situation suivante: une compagnie donne de l'argent à une organisation environnementaliste. Or, cette compagnie a l'intention de mettre en place dans les tropiques un projet énorme, massif et nuisible à l'environnement, mais elle accepte de fournir le financement nécessaire pour qu'une forêt proche puisse être protégée. Donc, au lieu de s'opposer au projet, l'organisation environnementaliste mène des études sur l'aménagement de l'aire protégée et recommande la poursuite du projet.

Imaginaire au départ, ce scénario est malheureusement tout à fait réel. La compagnie en question est Electricité de France (EDF), l'une des plus grandes entreprises de génération d'énergie du monde. L'organisation environ-

nementaliste est l'UICN - Union mondiale pour la nature, et le projet massif et nuisible à l'environnement est le barrage hydroélectrique Nam Theun 2, au Laos. En février, le gouvernement de la Thaïlande a signé un "accord de principe" pour l'acquisition de l'énergie produite par ce barrage hydroélectrique de 1 000 MW, une fois qu'il sera construit.

D'après le site web de l'UICN, EDF était, naguère encore, l'un de ses "Partenaires pour la conservation". Sebastian Winkler, chargé des Relations avec les donateurs et des politiques multilatérales de l'UICN, a expliqué que "la plupart des partenaires commerciaux qui figurent dans notre site web ont contribué en allouant des fonds à notre organisation pour la célébration de notre 50e anniversaire (1998)". "Nous étions en train d'explorer les possibilités d'un dialogue avec EDF", a ajouté Winkler, et il a souligné que "l'UICN fait partie du groupe E7 qui inclut les entreprises d'énergie les plus importantes". EDF participe également dans ce groupe créé en 1992 et intégré par les compagnies d'électricité des pays du Groupe des 7.

En plus d'avoir construit 58 centrales atomiques en France et d'exporter aujourd'hui de la technologie nucléaire en Europe de l'Est, EDF essaie maintenant d'exporter au Laos un autre type de technologie, qui est démodée, chère et dévastatrice pour la société et l'environnement. En effet, EDF possède 35% des actions de la Nam Theun 2 Electricity Corporation (NTEC), la société qui promeut le barrage Nam Theun 2 (dont le coût sera d'un milliard et demi de dollars) sur le fleuve Theun, un affluent du Mékong. Les autres membres du consortium sont le gouvernement du Laos (25%), Italian-Thai Development (15%) et Electricity Generating Plc, qui fait partie du Service de génération d'électricité de la Thaïlande (25%).

Si le barrage Nam Theun 2 est construit, il inondera 450 kilomètres carrés du plateau de Nakaï et chassera de leurs foyers environ 5 000 personnes appartenant à 28 groupes ethniques différents. Pour faire de la place au lac, les forêts situées sur le plateau et dans les régions environnantes ont déjà été coupées. L'eau du réservoir sera détournée, après son passage par une usine hydroélectrique, vers le fleuve Xe Bang Fai, un autre affluent du Mékong. Des recherches indépendantes ont révélé qu'au moins 120 000 personnes qui habitent le long du Xe Bang Fai subiront des pertes considérables et verront compromis leurs moyens de subsistance, puisque les pêcheries seront endommagées et les jardins riverains inondés. Or, les promoteurs du projet n'ont pas étudié ses impacts sur le fleuve Xe Bang Fai.



NTEC affirme qu'il remettra au gouvernement du Laos un million de dollars par an, pendant 30 ans, pour la protection du bassin fluvial, y compris l'Aire de conservation de Nakaï-Nam Theun. L'UICN allègue que le barrage constitue le seul moyen de financer cette aire de conservation, sur laquelle elle a déjà effectué plusieurs études, incluant un Plan d'aménagement environnemental et social pour le bassin et le couloir de Nakaï Theun. L'UICN est également en train de conseiller le gouvernement du Laos à ce sujet.

C'est en 1997 que l'UICN a approfondi sa participation dans ce projet de barrage, lorsque la Banque mondiale (qui apparemment n'est jamais loin lorsqu'il y a des barrages désastreux en cours d'élaboration) a choisi celui qui était à l'époque le Directeur général de l'UICN, David McDowell, pour faire partie de son Groupe conseil international. La Banque avait créé ce groupe pour "fournir une évaluation indépendante de la manière dont les aspects environnementaux et sociaux du projet hydroélectrique Nam Theun 2 sont traités par le Groupe Banque mondiale". Cependant, en plus d'évaluer le rôle de la Banque le Groupe conseil international a vite entrepris la défense enthousiaste du projet.

En 1997, McDowell a écrit à Patrick McCully, d'International Rivers Network: "tout compte fait, les avantages sociaux et environnementaux du projet l'emportent sur les aspects négatifs... l'avis du Groupe a été que la diversité biologique d'importance mondiale qui existe dans le bassin du Nam Theun sera plus sûrement protégée si le barrage est construit en association avec la Banque, que s'il est construit par un consortium privé sans régulations ni surveillance". Mais, comme l'a souligné Patrick McCully dans sa réponse, il n'y a aucun consortium privé qui souhaite remplacer la Banque mondiale dans le financement du projet. Sans la "garantie partielle" de la Banque mondiale, les bailleurs de fonds ne prendraient pas le risque d'y investir. Jack Cizain, président à l'époque d'EDF International, a déclaré au Bangkok Post en 1997 que, sans la garantie de la Banque, NTEC pourrait difficilement poursuivre le projet.

D'après NTEC, l'affaire du "Nam Theun 2 est utilisée par l'IAG (Groupe conseil international) et la WB (Banque mondiale) comme un prototype leur permettant de fournir une assistance de même genre à d'autres projets d'infrastructure importants". Si tel était le cas, la Banque mondiale aurait intérêt à vérifier au préalable si ses "conseillers indépendants" travaillent pour des organisations qui acceptent de l'argent des promoteurs des projets. De même, elle pourrait chercher à savoir si les organisations conseillères feraient des

profits (au moyen de contrats futurs financés par les promoteurs du projet) au cas où le projet se poursuivrait.

En attendant, l'UICN doit se demander de toute urgence si elle peut s'offrir le luxe d'accepter des fonds de sociétés engagées dans des projets de destruction environnementale tels que le barrage Nam Theun 2. En particulier, lorsque le "dialogue" avec une société de ce genre implique d'appuyer les projets de cette société. (Par : Chris Lang, Bulletin du WRM N° 56, mars 2002).

### **Laos: L'impact du barrage de Nam Theun 2 sur les peuples indigènes**

En juillet 2002, la Banque mondiale a publié un "cadre de référence" sur sa participation dans le projet de construction du barrage de Nam Theun 2. Le document explique comment la Banque entend décider si elle va accorder ou non un prêt de 100 millions de dollars comme garantie de risque politique pour le barrage de 1000 MW qu'il est proposé de construire.

Au cas où il serait construit, ce barrage forcerait le déplacement de plus de 5 000 natifs. D'après l'étude indépendante récemment effectuée, 130 000 personnes tirent "des bénéfices importants pour leur subsistance" du fleuve Xe Bang Fai et de ses affluents. En mai 2002, Bruce Shoemaker, l'un des auteurs de l'étude, a expliqué à l'Audience du Congrès des Etats-Unis que si le barrage est construit "le débit du fleuve sera radicalement modifié, les cycles des crues changeront, et les rapides (les meilleurs endroits pour la pêche) seront submergés".

Dans son cadre de référence la Banque mondiale affirme que "La préparation du projet s'est centrée sur l'atténuation des impacts négatifs en assurant que l'élaboration et la mise en oeuvre des plans relatifs aux politiques de sauvegarde de la Banque seront conduites en respectant ou en excédant les normes de la Banque".

Ce que la Banque ne mentionne pas dans son document, c'est que le projet a déjà eu une répercussion importante sur les communautés indigènes qui habitent dans la zone destinée au réservoir. Pendant au moins dix ans, une entreprise forestière relevant de l'armée, Bholisat Pattana Khed Phoudoï (BPKP) a effectué des coupes à blanc dans la zone du réservoir, sur le plateau de Nakaï. En 2000, une enquête de la Banque mondiale avait découvert que BPKP effectuait également des opérations forestières à grande échelle dans les forêts censément protégées qui entourent le réservoir.

Le Groupe Conseil international (IAG, sigle en anglais) désigné par la Banque pour le contrôle du projet, confirme que l'exploitation de bois est en train d'affecter les communautés indigènes. En avril 2001, l'IAG a rapporté que "la coupe progressive de forêts et autres formes de végétation en prévision de l'inondation de la zone a provoqué le rétrécissement des aires de cueillette d'aliments et autres produits non ligneux, y compris des matériaux pour la construction de logements". Dans une lettre au vice-président de la Banque mondiale, l'IAG a écrit: "Dans les villages que nous avons visités, les habitants sont descendus à un niveau de pauvreté plus grave, si possible, que celui qu'ils subissaient il y a cinq années ou plus".

Les peuples indigènes qui habitent le plateau de Nakaï et les forêts qui l'entourent appartiennent à 28 groupes ethniques différents, suivant l'anthropologue James Chamberlain, embauché par la Banque mondiale en 1996. Chamberlain a manifesté que parmi ces peuples il y a "des groupes ethnolinguistiques Vietic (qui) n'ont pas été correctement classés, et plusieurs autres, tels que les Atel, les Malang, les Arao et les Salang-X, qui étaient jusqu'à présent tout à fait inconnus".

Cependant Stephen Sparkes, un consultant embauché par NTEC qui travaillait pour la société conseil norvégienne Norplan, a écrit: "Après le travail sur le terrain dans la zone, j'ai dit du Plateau que c'était un "amalgame de cultures" car il est de plus en plus difficile de distinguer un groupe de l'autre".

Le travail de Sparkes a reçu l'approbation de NTEC, et l'entreprise chargée du projet a décrit par la suite les habitants du plateau comme des "peuples indigènes en général, puisque les distinctions entre les groupes ne sont pas significatives".

Bien que les habitants du plateau n'aient pas été consultés avant que BPKP ne coupe leurs forêts, NTEC affirme dans son site web que "plus de 242 séances et réunions publiques de consultation et d'information ont déjà eu lieu aux niveaux local, régional, national et international pour le projet Nam Theun 2".

Plus de 200 de ces "consultations" se sont produites dans le Plateau Nakaï et le long du Xe Bang Fai entre février et juin 1997. A cette date, BPKB avait déjà commencé les travaux de coupe dans la zone du réservoir.

Barbara Franklin, expert-conseil embauchée par la Banque mondiale pour assurer le suivi de l'étape de consultation du projet, a émis des critiques

sévères sur les méthodes adoptées par NTEC. Après les présentations faites par l'équipe de consultation, Franklin a demandé à des habitants choisis au hasard quels étaient les changements que le barrage allait apporter à leurs villages. Elle a signalé que "beaucoup de villageois décrivaient des images prometteuses, et disaient des choses telles que: 'Tout sera meilleur, parce que ces personnes vont nous aider'."

Franklin a présenté davantage d'évidences montrant que l'information donnée par les consultants de NTEC était tendancieuse et péchait par excès d'optimisme. Dans des villages le long du Xe Bang Fai, que le projet ne prévoit pas de déplacer, des villageois lui ont dit qu'ils avaient l'espoir d'être réinstallés eux aussi. En fait, nombre d'entre eux n'ont tout simplement pas compris les présentations de NTEC, qui ont été faites en langue lao. Franklin a signalé que dans certains hameaux du fleuve Xe Bang Fai beaucoup d'habitants ne parlent pas couramment le lao. Suivant elle, le résultat a été que "beaucoup de participants ont compris peu de chose, ou rien du tout, à la réunion".

Les consultants de NTEC n'ont pas été meilleurs dans leurs présentations visuelles. Pendant les présentations dans les villages du Xe Bang Fai, l'équipe a montré aux habitants une coupe transversale du canal proposé qui conduirait l'eau du central électrique au fleuve Xe Bang Fai. Ce canal détruirait 60 hectares des rizières des villageois. Mais sur la base de ses conversations avec les villageois après la réunion, Franklin a commenté que "la plupart des habitants ont cru qu'ils regardaient l'image d'un puits".

Franklin a conclu qu'il "n'est pas clair que les femmes et les minorités ethniques ne parlant pas le lao aient été consultées de la manière significative requise par les Directives opérationnelles de la Banque mondiale". Mais il se dégage très clairement de son rapport que les villageois n'ont pas été consultés de manière appropriée.

NTEC affirme dans son site web qu'elle s'est "engagée à assister les foyers affectés pour qu'ils fassent un choix en connaissance de cause sur la réinstallation et la compensation". Autrement dit, le choix en connaissance de cause proposé par NTEC ne porte pas sur l'inondation de leurs terres, la destruction de leurs rivières, la coupe de leurs forêts ou l'interdiction d'y accéder au nom de la conservation; il ne porte même pas sur l'exécution d'un énorme projet hydroélectrique dans leur territoire.

En revanche, les peuples indigènes du Plateau Nakaï sont confrontés par NTEC à une décision très simple: ils déménagent ou ils se noient. (Par : Chris Lang, Bulletin du WRM No.62, septembre 2002).

### **Laos: La lutte contre la corruption dans le barrage Nam Theun 2 façon Banque mondiale**

En 2001, probablement afin d'améliorer son image ternie, la Banque mondiale a publié une brochure très voyante: "10 choses que vous n'avez jamais su à propos de la Banque mondiale". Le numéral 7 de la liste correspond à l'affirmation: "La Banque mondiale est leader dans le monde dans la lutte contre la corruption." Et le texte continue ainsi: "La Banque mondiale est en train d'œuvrer pour une intégration totale des mesures de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption à son travail opérationnel et de planification. La Banque a également pris l'engagement de s'assurer que les projets par elle financés soient libres de corruption."

Malheureusement, lors de sa participation au projet du barrage Nam Theun 2, de 1000 MW, la Banque semble avoir oublié sa lutte contre la corruption. Elle a financé une série d'études sur ce projet d'un milliard et demi de dollars et sans la garantie de risque partiel de 100 millions de dollars fournie par la Banque mondiale, les financiers commerciaux n'oseraient pas prêter leur argent pour le projet Nam Theun 2. La Banque a prorogé pendant plusieurs années sa prise de décision à propos de l'octroi de cette garantie.

Bien que ce barrage ne se construise peut-être jamais, les forêts de la zone du bassin ont déjà été déboisées. Depuis le début des années 90, la compagnie Bolisat Phathana Khet Phoudoi - BPKP (en anglais, Mountainous Region Development Corporation) administré par l'armée du Laos a profité des bénéfices de la concession de coupe dans la zone de 450 km<sup>2</sup> du réservoir sur le plateau de Nakai.

Une fois les forêts disparues, le gouvernement du Laos a révoqué la concession de coupe de la BPKP et la compagnie s'est effondrée. Le 14 janvier 2003, le gouvernement a désigné un nouveau directeur intérimaire de la BPKP, Sisaleuay Khounbathao, qui avait été Directeur adjoint du développement des affaires du Bureau du Premier ministre. Sisaleuay a remplacé Bounmy Chithphanya, directeur de la BPKP au cours des cinq dernières années. Même si la compagnie devait faire face à de grosses dettes, Bounmy a déclaré au journal Bientiane Times: "Nous ne sommes pas encore en faillite parce que nous avons le soutien du Parti et de l'Etat."

Les forêts du plateau de Nakai ont été vendues au plus offrant, la compagnie qui a vendu les troncs est sérieusement endettée et ne survit que grâce au soutien du gouvernement.

Mais l'effondrement de la BPKP ne devrait surprendre personne à la Banque mondiale.

En 1997, l'organisation International Rivers Network (IRN) s'est adressée à la Banque mondiale et a remise en question la participation de la Banque au projet Nam Theun 2. Dans sa lettre, l'IRN cite une étude d'impact économique réalisée par la société conseil Louis Berger et financée par la Banque. Dans ce rapport il est souligné que BPKP fonctionne principalement en dehors du contrôle du gouvernement central et il est conseillé ce qui suit: "En tant qu'entreprise autonome de l'Etat, BPKP devrait avoir un Conseil d'administration et disposer d'une comptabilité fiduciaire qui rendraient compte au ministère des Finances afin de faciliter le contrôle de ses activités."

Aucune des recommandations de Luis Berger n'a été prise en compte jusqu'à cette année. Sous la direction de Sisaleuay Khounbathao, le directeur récemment nommé, des projets ont été faits afin que l'entreprise établisse un conseil de direction, un conseil d'administration, des départements, des groupes et des succursales de BPKP.

Le rapport de 1997 de Luis Berger affirmait également que: "Les intérêts commerciaux de BPKP seront toujours dirigés dans le sens de maintenir des quotas de coupe plus élevés que ceux adaptés à un régime de récolte durable ainsi que vers l'accès à des aires jusqu'à maintenant intactes."

Et c'est précisément ce que BPKP a fait. D'après un rapport de 2001 sur l'aménagement des forêts au Laos élaboré par la Banque mondiale, La Suède et la Finlande: "Au cours des dernières missions de la Banque mondiale a évalué l'ampleur des surfaces de coupe non autorisées, illégales, non planifiées et illicites dans les Aires nationales de conservation de la biodiversité (NBCA – National Biodiversity Conservation Areas) et dans la zone du bassin de Nam Theun 2 où la coupe est interdite." Le rapport signale également qu'il existe des infractions graves de coupe dans les NBCA de Nakai Nam Theun et dans d'autres aires qui avaient été déclarées par le gouvernement aires protégées contre la coupe."

En plus du déboisement de l'aire du réservoir, BPKP s'est chargé des réinstallations de population liées au projet et a construit des maisons pour les

habitants réinstallés. Le rapport de 1997 de Louis Berger souligne que l'entreprise s'était présentée aux appels d'offres concernant des contrats associés au projet du barrage tout en étant membre de la commission du gouvernement du Laos chargée de décider l'adjudication de ces appels d'offres. En novembre 1997, la directrice de l'époque de la Banque mondiale au Laos, Ngo Zi Okanjo Iwella, a déclaré à Power in Asia: "BPKP devra concurrencer les autres entreprises privées lors des appels d'offres liés au projet." La question du conflit d'intérêts de BPKP n'a pas été considérée.

Iwella a confirmé à Power in Asia qu'elle était consciente des "questions gouvernementales" associées au projet Nam Theun 2. Pourtant, concernant BPKP, Iwella a déclaré: "Au cours des expériences précédentes d'activités rurales régionales notre relation avec BPKP a été constructive. Mais nous savons également qu'il existe des points conflictuels associés à cette compagnie par le passé et nous devons nous assurer que ces problèmes ne se répèteront pas à l'avenir."

La "relation constructive" de la Banque et de BPKP n'a pas été très utile pour éviter le cumul d'énormes dettes pendant qu'elle coupe de vastes zones de forêt. Il y a déjà longtemps que l'on attend une révision des comptes publics détaillée des opérations de BPKP, notamment en ce qui concerne les opérations liées à la Banque mondiale et au projet Nam Theun 2.

Le Vientiane Times, publié par l'Etat, a informé récemment que: "La Banque mondiale et le gouvernement de la République populaire démocratique du Laos sont en train de travailler ensemble pour faire en sorte que les bénéfices du projet perçus par le gouvernement de la République populaire démocratique du Laos servent efficacement au développement à long terme du pays."

Les revenus perçus par la coupe de la zone du réservoir sont des bénéfices du projet. Si le projet de barrage Nam Theun 2 n'existait pas, la concession de BPKP concernant la coupe des forêts du plateau de Nakai n'existerait pas non plus. Les habitants du plateau de Nakai, qui ont vu comment BPKP leur volait leurs forêts, ont le droit de savoir où est passé l'argent. (Par : Chris Lang, Bulletin du WRM No.67, février 2003).

### **Laos: L'avis de WWF-Thaïlande sur le barrage Nam Theun 2**

Le barrage Nam Theun 2 (NT2) projeté dans le plateau Nakai au centre de la République démocratique populaire du Laos aurait 48 m de haut, 320 m de

long, et une capacité de production d'environ 1000 mégawatts. Il devrait créer une retenue de 450 km<sup>2</sup> avec un volume de 3 milliards de mètres cubes. L'eau du réservoir serait conduite à travers des tunnels de 40 km de long jusqu'à l'usine hydroélectrique située à la base du plateau de Nakai, sur la rivière Xe Ban Fai. Les dimensions du projet et son emplacement auront un impact considérable sur la biodiversité et les habitants de la région. Cet article résume certaines des répercussions probables et explique la position de WWF-Thaïlande à propos du barrage.

Durant la dernière décennie, la perception de la diversité biologique s'est élargie pour inclure les modèles de distribution du biote, les processus écologiques associés et les paysages régionaux, souvent très vastes, où ces interactions se produisent. La conservation de la biodiversité à long terme et la sécurité des moyens de subsistance de la population locale exigent des approches à des échelles spatiales plus larges et, à l'intérieur de celles-ci, l'identification proactive des possibilités de conservation. Le barrage Nam Theun 2 viole ces principes émergents car il traite isolément certaines parties d'un écosystème plus vaste.

Le plateau de Nakai est un bassin de 1200 km<sup>2</sup> doucement vallonné, à une altitude de quelque 600 m, et il fait partie du système écologique des montagnes Annamite. Un tiers environ du plateau est compris dans la Réserve nationale de Nakai-Nam Theun, une zone protégée d'importance mondiale pour l'avenir d'une faune endémique et rare qui inclut le Muntjac géant et l'antilope Saola. Le plateau de Nakai n'est pas intact. Comme dans la plupart des régions de conservation du monde, les gens ont modifié ses paysages pour l'agriculture de subsistance, ont pêché dans ses eaux et chassé dans ses forêts pendant des milliers d'années. Néanmoins, cela ne diminue pas l'importance de la zone du point de vue de la conservation, autant pour la biodiversité que pour la subsistance locale. Environ un tiers du plateau de Nakai serait inondé par la retenue du barrage NT2, en provoquant la destruction des habitats et des populations de flore et de faune qui jouent à l'heure actuelle un rôle fondamental dans le fonctionnement écologique de la région.

Du point de vue traditionnel de la richesse en espèces, la réserve de Nakai-Nam Theun figure parmi les plus importantes du monde. Plus de 400 espèces d'oiseaux y sont présentes, un nombre parmi les plus élevés de toutes les zones protégées dans le Sud-est du continent asiatique. Cela inclut plus de 50 espèces d'oiseaux en danger d'extinction. Faisant partie de la réserve de Nakai-Nam Theun, le plateau de Nakai joue un rôle tout particu-



lier pour ces espèces menacées: 35% d'entre elles n'existent que là, dont des populations d'importance mondiale du canard à ailes blanches et de l'aigle pêcheur.

Jusqu'au moment où l'abattage lié au barrage a commencé, le plateau de Nakai renfermait les étendues les plus vastes de pinèdes anciennes de la région, avec des variations uniques dans la composition des essences d'arbres. L'un des habitats les plus menacés du Sud-est asiatique est celui des plaines parcourues de fleuves à débit lent et des forêts adjacentes. Le plateau de Nakai, malgré la dégradation de l'habitat, représente toujours l'un des meilleurs exemples de ce genre d'habitat au Laos; mais presque tout (180 km<sup>2</sup>) serait perdu après l'inondation si le barrage était construit.

La diversité d'habitats du plateau de Nakai inclut aussi des forêts de feuillus, des forêts semi-sempervirantes, des forêts secondaires, des zones humides saisonnières et des cours d'eau permanents qui, avec le terrain doux sur lequel ils s'appuient, fournissent des conditions physiques excellentes pour l'existence de fortes densités de grands mammifères, une situation qui devient de plus en plus rare partout ailleurs au Laos et dans la région. Bien que ces densités aient été très réduites par la chasse, elles restent significatives par rapport à d'autres régions boisées du Laos. Et ce qui est plus important encore c'est que les grands mammifères du plateau habitent à l'intérieur d'une des étendues de forêt les plus vastes et les moins fragmentées de la région, ce qui augmente leurs chances de persistance et de récupération. Les gaur et les éléphants, par exemple, sont très importants pour des populations régionales plus nombreuses avec lesquelles ils restent en rapport grâce aux liens ininterrompus avec les régions boisées qui les entourent. Le rôle essentiel du plateau dans le fonctionnement écologique est démontré par cette communauté intacte de grands mammifères, dont les membres ont la possibilité d'effectuer de grands déplacements saisonniers.

Une abondance relative de proies telles que le sambar, le sanglier et le muntjac indien permet la survie des tigres en péril. Le fleuve Nam Theun abrite d'ailleurs au moins 80 espèces de poissons, dont 16 endémiques. Le barrage bouleverserait le fonctionnement hydrologique et les migrations de poissons, ce qui provoquerait la disparition de beaucoup de ces espèces. Le projet de détournement des eaux par le barrage signifierait en outre qu'un autre bassin hydrique, celui du Xe Bang Fai, serait altéré.

Toutes les ONG internationales qui ont travaillé dans le plateau reconnaissent l'importance majeure de la zone du point de vue de la conservation. Il

existe des possibilités de préserver la biodiversité et les moyens de vie locaux dans le plateau de Nakai, mais elles ont besoin d'être développées par la collaboration des habitants avec le gouvernement, le personnel de la réserve et les organisations conservationnistes. Cela n'a pas encore eu lieu. Pendant la dernière décennie, des activités telles que l'abattage et l'installation d'infrastructures en prévision d'un barrage qui pourrait ne jamais être construit ont déjà eu des conséquences négatives et profondes sur l'écologie et l'économie. Il n'est pas valable d'invoquer la cause même de tant de bouleversements comme la solution de ces problèmes. Les risques de pertes, au plan écologique et culturel, ne peuvent pas être atténués. Le barrage Nam Theun 2 n'est pas inévitable. Le peuple du Laos et la communauté conservatrice n'ont pas à subir la fatalité d'un projet hydroélectrique qui ne leur laissera que des débris écologiques; il y a d'autres possibilités dans le plateau de Nakai, et elles sont beaucoup plus attrayantes.

WWF remarque également que les fondements de l'affaire du Nam Theun 2 ne sont pas clairs. La viabilité économique du projet est douteuse, autant que la demande pour l'électricité du barrage, étant donné la diminution dans la demande projetée de la Thaïlande, le marché vers lequel le NT2 exporterait. En outre, il y a d'autres options énergétiques significatives, en Thaïlande comme au Laos, qui incluent des sources renouvelables et la conservation de l'énergie. Ces options ont été ignorées ou insuffisamment évaluées.

Bref, tandis que les impacts néfastes du projet sur les écosystèmes locaux sont clairs, la justification du barrage et sa supériorité sur les alternatives disponibles ne le sont pas. Par conséquent, WWF Thaïlande s'oppose à sa construction. (Bulletin du WRM No.68, mars 2003).

### **Laos: La Banque asiatique de développement appuie le projet de barrage de Nam Theun 2**

La Banque asiatique de développement (BAD) finance à l'heure actuelle une évaluation et une étude de bonne diligence, pour un montant de 1,4 millions de dollars, du projet de barrage hydroélectrique de Nam Theun 2 au Laos. Malgré les impacts massifs que l'exécution du projet aurait sur les forêts, les termes de la nouvelle politique forestière proposée par la Banque n'obligent pas celle-ci à considérer si le projet de barrage de Nam Theun 2 est conforme ou non à la politique mentionnée.

En début d'année, la BAD avait annoncé dans son site web qu'elle allait financer un projet d'assistance technique pour le "Développement du secteur énergétique" au Laos. Suivant les informations fournies par la Banque, le projet vise à "assister le gouvernement de la République démocratique populaire du Laos dans les travaux préparatoires à la mise en place d'un projet hydroélectrique dans le pays".

En réponse à une demande d'informations complémentaires M. Sadiq Zaidi, fonctionnaire de la BAD, a confirmé que la Banque allait effectuer une "évaluation et une étude de diligence environnementale du NT2 (Nam Theun 2) pour évaluer ses impacts sociaux et environnementaux et pour garantir que les mesures nécessaires d'atténuation et de compensation seront incluses dans le projet, conformément aux politiques et aux directives de la BAD".

Malgré les impacts qu'ont déjà subis – avant même que le barrage ne soit construit – les forêts de la région, les technocrates de la BAD n'auront pas besoin d'évaluer si le projet est conforme ou non à la nouvelle politique forestière proposée par la Banque. Cette politique est actuellement à l'état de brouillon et devrait être complétée en juin ou juillet, d'après le fonctionnaire de la Banque Javed Hussain Mir. Dans le monde bizarre de la BAD, qu'un projet concerne les forêts ne veut pas dire qu'il doit respecter la politique forestière de la Banque.

En 1995, la BAD a lancé une nouvelle politique forestière et déclaré avec optimisme qu'elle allait désormais "refuser de financer tout projet d'infrastructure rurale ou d'investissement public qui provoque, directement ou indirectement, la déforestation ou une dégradation significative de la forêt".

Or, la BAD n'a pas tenu cette promesse. Dans la région du Mékong, la BAD a identifié une série de projets de grandes routes, voies ferrées, barrages hydroélectriques et voies de transmission de l'électricité qui auraient, s'ils étaient réalisés, des impacts majeurs sur les forêts de la région. En 1996, le Groupe de travail d'ONG sur la BAD a publié une réponse à la politique forestière de la Banque, où sont analysés les projets d'infrastructure de cette dernière pour la région du Mékong et où il est dit: "Il n'y a eu aucune analyse sur l'éventualité ou la manière dont ceci va contribuer à la destruction de la forêt dans la région. De même, la Banque n'a pas considéré les liens bien connus entre la construction de routes et l'accroissement de la foresterie commerciale".

Les grandes routes que la BAD prévoit pour la région du Mékong ont peu ou pas de rapports avec l'accès sur les marchés locaux des produits des paysans: ces routes sont prévues pour l'extraction de marchandises et, dans le cas du Laos, pour celle du bois en particulier.

La Route 9 coupe le Laos en deux et relie Mukdahan, en Thaïlande, avec le port de Dong Ha sur la côte vietnamienne. Pour l'élargir, plus de 6 000 personnes qui vivent actuellement sur ses bords seront expulsées. En outre, la Route 9 est utilisée par les compagnies forestières vietnamiennes pour transporter vers le Vietnam le bois de Savannakhet, et elle passe tout près des Aires nationales de conservation de la diversité biologique. La BAD reconnaît dans les documents du projet que "tandis que la réhabilitation de la route améliorera le transport, elle pourrait également exacerber le commerce illégal de faune et l'exportation de grumes".

Néanmoins, la Route 9 fait partie du "Couloir Est-Ouest", l'un des "programmes d'envergure" de la BAD. Suivant celle-ci, les gouvernements de la région du Mékong "doivent faire en sorte que les composants nationaux des programmes d'envergure soient prioritaires dans les programmes d'investissement public". A ce qu'il paraît, ces "programmes d'envergure" ont plus de poids que la politique forestière de la Banque qui, en décembre 1999, a approuvé un prêt de 32 millions de dollars au Laos, et un autre de 25 millions de dollars au Vietnam, pour la reconstruction des routes qui vont constituer le Couloir Est-Ouest. Le gouvernement japonais fournira le financement complémentaire.

En juin 2000 la BAD a entrepris de revoir sa politique forestière, cinq années seulement après l'avoir lancée. La même année, un fonctionnaire de la Banque, qui a demandé à garder l'anonymat, a dit à Walden Bello: "Presque tous les projets forestiers ont échoué, c'est un fait bien connu à l'intérieur de la Banque".

Mais cette fois, la Banque entend ne pas tomber dans le piège de faire des promesses qu'elle ne pourra pas tenir. Si la nouvelle version de la politique parle bien de l'importance de la participation, la consultation, la prise en compte des questions de genre, la réduction de la pauvreté, la construction de capacité et la sécurité environnementale, ce qui manque en revanche dans cet avant-projet est une analyse (ou ne serait-ce qu'une prise de conscience) des impacts des projets d'infrastructure, financés par la BAD, sur les forêts et les résidents de la région concernée.

Si elle était approuvée par son Conseil de direction dans sa formulation actuelle, la nouvelle politique forestière de la Banque lui permettrait de financer le barrage de Nam Theun 2 et d'autres projets d'infrastructure fortement nuisibles, sans prendre en compte les impacts directs et indirects qu'ils auraient sur les forêts. (Par : Chris Lang, Bulletin du WRM N° 69, avril 2003).

### **Malaisie: Le transfert des résidents de Bakun (Sarawak) doit être ajourné**

En 1998, le Comité populaire de la Région de Bakun (en anglais BRPC) au Sarawak nous a envoyé la déclaration suivante:

"Le Comité populaire de la Région de Bakun exhorte le gouvernement fédéral et le Comité de réinstallation de Bakun (en anglais BRC) à laisser sans effet le transfert des résidents de Bakun, provisoirement prévu pour juillet 1998 suivant les déclarations récentes du président du BRC, Dr James Masing.

Le BRPC réclame la suspension de ce transfert sur la base des considérations suivantes:

Le gouvernement fédéral a annoncé à maintes reprises que le projet hydroélectrique de Bakun a été renvoyé à une date indéterminée. L'avenir de ce projet est aujourd'hui tout à fait incertain. Il n'existe donc pas de raison valable pour que le gouvernement du Sarawak nous oblige à abandonner notre région, nos terres ancestrales, nos moyens de subsistance et notre mode de vie.

La réalisation de ce transfert est d'ailleurs inutile et inopportune dans le cadre de l'actuelle crise économique et monétaire de notre pays. Si notre peuple est transféré dans la nouvelle région, nous serons à la merci du marché car il nous faudra du temps pour commencer une nouvelle vie et établir de nouveaux jardins et cultures alimentaires. Nous serons obligés d'acheter chaque denrée et chaque article nécessaire à la vie de tous les jours. A l'endroit où nous vivons actuellement, nous pouvons encore compter sur nos fermes, nos potagers, nos forêts et nos rivières pour couvrir nos besoins quotidiens.

Si le gouvernement entend procéder au transfert, il faut qu'il donne aux résidents de Bakun la possibilité de choisir, à savoir, que ceux qui sont prêts à déménager et souhaitent le faire puissent partir, et que ceux qui choisissent de rester où ils sont soient autorisés à le faire tant que le projet hydroélectrique de Bakun n'aura pas été réalisé et la région inondée par la retenue. Le gouverne-

ment ne doit pas recourir à la force ou à l'intimidation pour que notre peuple accepte ce transfert; de tels procédés seraient non seulement injustes dans une société civilisée et démocratique comme celle qui, d'après nos autorités, existe dans notre pays, mais reflèteraient également un manque total de sensibilité et un mépris absolu du droit de notre peuple à choisir son style de vie et sa destinée. Il y a d'ailleurs d'autres aspects non résolus, qui n'ont pas été traités avec sérieux ni analysés correctement. Quelques-uns de ces problèmes qui ont provoqué les plaintes et la déception sont les suivants:

Le type de maison (bilek) prévu pour la réinstallation est d'un coût très élevé, d'environ 50 000 ringgits malais (alors qu'un logement de prix modique coûte en Malaisie de 30 000 à 35 000 MYR). Il y a eu de nombreuses plaintes à propos de la qualité des matériaux et des normes de construction de ces maisons. Par l'application de ces prix, le gouvernement nous donne d'une main ce qu'ils nous enlève de l'autre: il nous paie une compensation, mais nous fait payer cher les nouvelles maisons.

L'hectare et demi (trois acres) que chaque famille recevrait dans le nouvel emplacement est insuffisant pour assurer la subsistance d'une famille et le maintien de notre style de vie actuel. Même dans l'avenir immédiat, une famille avec quatre enfants ou plus se retrouverait dans une parcelle minuscule ou, pire encore, sans terre aucune. Est-ce là le prix à payer pour le développement, et la récompense au sacrifice de notre peuple?

Lors de l'occupation japonaise, de l'insurrection communiste et de la Confrontation, notre peuple s'est battu pour défendre notre pays, mais au bout de ces combats nous nous voyons arrachés, d'un coup de plume et par la simple décision de hauts fonctionnaires, à cette terre que nous avons si jalousement gardée, que nous avons nourrie avec notre sueur et notre sang, où nous avons placé tous nos espoirs pour l'avenir de nos enfants et des enfants de nos enfants.

Il n'est pas nécessaire de chercher bien loin pour comprendre l'importance fondamentale que la terre revêt pour nous. La crise économique qui tenaille actuellement le pays est un exemple clair. Comment pouvons-nous être sûrs qu'il n'y en aura pas d'autres à l'avenir? Pour empirer encore les choses, chaque famille doit payer entre 2 200 et 2 500 MYR pour le titre foncier de sa parcelle, ce qui est une insulte après l'injure, puisque nous n'avons pas demandé ces terres.

Le gouvernement de l'Etat n'a pas payé aux résidents de Bakun l'intégralité de la compensation prévue. A ce jour, il n'a remis que 30% du total. Notre peuple devrait recevoir la somme complète avant que le gouvernement nous demande de déménager. Les résidents ne veulent pas se retrouver dans la situation de devoir partir sans avoir perçu la compensation prévue.

Le projet entier a été criblé de problèmes et d'incertitudes depuis le début. Les gens ne veulent pas subir les conséquences d'une situation qu'ils n'ont pas provoquée.

De nombreuses parcelles et jardins sont encore en litige, et leur statut n'a pas encore été déterminé. Certains d'entre eux ont été arbitrairement classés comme des terres domaniales, alors que nous les avons cultivés et occupés depuis des décennies. Tant que nous n'aurons pas reçu de compensation pour ces terres qui nous appartiennent légalement suivant le droit coutumier natif, nous ne les quitterons pas. Nous réaffirmerons et ferons valoir nos droits sur elles.

Pour les raisons précédemment énumérées, le Comité populaire de la Région de Bakun exhorte le gouvernement fédéral à reconsidérer la situation de manière sérieuse et honnête, et à revoir sa décision de procéder au transfert.

Dans les circonstances actuelles, à savoir la crise économique nationale et l'ajournement pour un temps indéterminé du projet de Bakun, la poursuite du programme de réinstallation ne fait aucun sens. Nous croyons que cette mesure est injustifiée, inutile, inopportune et courte de vues. Elle fait fi de la logique et de la sagesse, et ne peut aboutir qu'au désastre.

Le gouvernement devrait comprendre qu'aucune somme ne saurait suffire à compenser les pertes et les souffrances que subira notre peuple, car il est impossible de les quantifier. Les coûts économiques et sociaux seront, à long terme, innombrables. En ce moment, le gouvernement devrait se tourner sérieusement vers des modèles de développement alternatifs, y compris les mini-barrages, plutôt que sur des mégaprojets qui, au bout du compte, n'apportent que des méga-conséquences, des méga-implications et des méga-problèmes!

Défendons les principes démocratiques. Du peuple, au peuple, par le peuple, avec le peuple et pour le peuple, et non pour quelques-uns!

Nous vous remercions de votre attention.

"Bersatu Berusaha Berbakti" (Unité, Lutte, Service)

Avec nos salutations sincères,

pour le BRPC et pour ordre,  
(signé BATO BAGI), Président

(Bulletin du WRM N° 9, février 1998).

### **Malaisie: Le Sarawak, les barrages et les réinstallations**

En octobre 1998, Amis de la Terre – Malaisie (Sahabat Alam Malaysia) a organisé une visite technique au Sarawak, dans le but d'interviewer les Dayak Ibans affectés par le barrage hydroélectrique de Batang Ai qui avait provoqué leur réinstallation dans des districts voisins au cours de la dernière décennie.

Il s'agissait de savoir si leur situation était meilleure ou pire qu'avant. A ce sujet, les personnes contactées ont exprimé des opinions diverses. Parmi les aspects positifs qu'elles ont signalés, le plus important a été la possibilité d'accéder à des avantages modernes tels que l'électricité, les routes, les écoles, les services médicaux et l'eau potable. Cependant, l'accès à ces services coûte de l'argent; or, leurs sources de revenus sont l'extraction du latex et le travail dans les plantations de palmier à huile, ce qui veut dire que leurs recettes sont maigres. D'autre part, la terre allouée à chaque famille n'est pas appropriée pour assurer leur subsistance future, et beaucoup d'entre elles n'ont même pas de titres fonciers. Les gens font donc les réclamations suivantes:

1. Allouer sans délai à chaque paysan réinstallé des terres appropriées pour la culture du riz.
2. Remettre à toutes les familles de la zone de réinstallation les titres fonciers correspondants.
3. Fixer des tarifs modiques pour les services d'eau et d'électricité.
4. Goudronner toutes les rues de gravier de la zone de réinstallation.

(Bulletin du WRM N° 18, décembre 1998).



## Malaisie: Opposition à un projet de barrage

Une campagne intensive est menée pour arrêter un projet de barrage au Selangor, Malaisie, qui impliquerait, s'il venait à être réalisé, non seulement la destruction de la forêt tropicale mais aussi l'expulsion d'habitants autochtones de leurs territoires ancestraux. Au moyen de cette campagne on espère éviter la dévastation de 600 hectares de forêt tropicale.

Le barrage de Sungai Selangor, prévu pour satisfaire la demande d'eau des états de Selangor et Wilayah Persekutuan, inondera des forêts primaires, des plantations de caoutchouc et des jardins potagers. L'inondation atteindra aussi les forêts des plaines, deux villages Orang Asli prospères et des terres privées, ainsi que des sites touristiques et récréatifs le long du fleuve Sungai Selangor et une partie de la route Kuala Kubu Baru – Fraser's Hill, entre autres. La zone concernée étant d'ailleurs au cœur des terres ancestrales des peuples Temuan, leur perte signifiera donc la disparition de ces peuples et de leur culture. Suivant une légende Temuan, "lorsque les Orang Asli (le Peuple Originel) ne seront plus visibles, ce sera la fin du monde".

Les résidents de Kuala Kubu Baru se rappellent une tragédie qui a eu lieu il y a un siècle, en 1883, lorsqu'un barrage beaucoup plus petit sur le fleuve Selangor a cédé et détruit le village entier. Selangor est une région où les inondations soudaines et les glissements de terrain sont devenus beaucoup plus fréquents qu'ils ne l'étaient par le passé, à cause de l'abattage irresponsable qui a été pratiqué en amont. Les habitants des lieux ne pourront jamais dormir tranquilles pendant la saison des pluies, et les prix des propriétés vont s'effondrer. Mais la population locale ne sera pas la seule perdante si le barrage est construit. En effet, avec les taux croissants de stress et de pollution de la Vallée du Klang, de plus en plus de personnes cherchent chaque week-end refuge dans le sanctuaire de verdure de Pertak, à Ulu Selangor. Une fois le barrage construit, la région ne sera plus utile à cette fin. Les paysagistes auront beau transformer les alentours du lac artificiel en un parc panoramique; celui-ci n'aura jamais ce pouvoir de soulagement qui est l'apanage de la nature vierge. Et d'ailleurs, du moment que le barrage ne pourra satisfaire la demande d'eau que sur une période de trois à six ans, le projet ne peut pas être considéré comme une solution de longue durée.

L'impact environnemental désastreux des grands barrages a soulevé des critiques acerbes dans le monde entier. De nos jours, les experts admettent que les barrages sont dévastateurs pour l'équilibre fragile de notre écosystème.

me. Il est très dangereux de toucher au flux naturel et à la topographie des rivières. L'impact négatif de ce genre d'interventions est vaste, imprévisible et irréversible. Dans le cas du barrage de Selangor, il est probable que les zones humides et la célèbre colonie de libellules de Kuala Selangor en pâtiront. Quant aux conséquences de l'inondation d'environ 1 000 hectares de forêts de montagne à Pertak, il n'est pas possible de les évaluer correctement ni de les quantifier.

Le barrage de Selangor aura des répercussions considérables sur la géomorphologie et l'hydrologie de la région. Il perturbera son champ géomagnétique, ce qui entraînera à la longue des changements dans le climat et dans les caractéristiques sismiques, y compris la possibilité de tremblements de terre dans des zones jusque là stables. En outre, les ruisseaux et les tributaires du Selangor, qui est déjà contaminé par les activités forestières sur les pentes des collines, vont charrier tant de détritiques dans le réservoir qu'il faudra le nettoyer tous les deux ou trois ans, accroissant de ce fait les coûts d'entretien déjà énormes du barrage. Ce qui plus est, la construction d'un tronçon de route de 5 kilomètres au travers des réserves naturelles des collines pour remplacer la route qui sera submergée provoquera une dégradation environnementale supplémentaire, en plus d'augmenter les coûts élevés du projet.

L'Association de consommateurs de Penang (ACP) a étudié l'Évaluation d'impact environnemental de l'ouvrage préparée par SMBH Sdn. Bhd pour le consortium TSWA-Gamuda-KDEB proposant le projet. D'après l'ACP, plusieurs problèmes sérieux doivent être abordés avant qu'on puisse accepter la validité des projections concernant la demande d'eau, lesquelles ont fait l'objet de critiques multiples en raison des hypothèses de départ et de la méthodologie adoptée pour les établir. Le projet ne tient absolument pas compte du besoin fondamental d'une planification pour une gestion des ressources hydriques à longue échéance, intégrée et renouvelable, à l'échelle régionale et nationale, ce qui, dans les années 80 déjà, a été signalé comme prioritaire pour le pays. En particulier, l'EIE n'a pas traité quelque chose d'aussi fondamental que la formulation de propositions alternatives à la construction du barrage.

L'ONG Magick River, responsable de la campagne en cours, a non seulement critiqué sévèrement le projet mais apporté aussi des solutions alternatives durables pour l'approvisionnement en eau. Ces projets sont de faibles dimensions, n'impliquent pas l'octroi de concessions forestières ou le besoin de constructions géantes, et respectent la vision environnementale et la culture des Temuan. (Bulletin du WRM N° 22, avril 1999).

## **Malaisie: Le conflit provoqué par le barrage de Bakun se poursuit au Sarawak**

Le projet du barrage hydroélectrique Bakun a provoqué l'inquiétude des ONG environnementalistes, des organisations sociales et des organisations de peuples autochtones du Sarawak. Celles-ci se sont opposées à ce mégaprojet, qu'elles estiment inutile – puisque le volume d'électricité actuellement produit dans le pays couvre la demande présente et future – et négatif du point de vue environnemental et social. En effet, un tiers de ce qui reste des forêts primaires du Sarawak se trouve dans l'aire d'influence du barrage. De même, les peuples indigènes qui habitent le bassin seraient forcés d'émigrer. En mai 1997, la Coalition d'ONG concernées par Bakun (Gabungan) a exhorté ABB (Asea Brown Boveri Holdings Sdn Bhd), la principale entreprise impliquée, à abandonner définitivement le projet. En février 1998 le Comité populaire de la Région de Bakun a demandé au gouvernement fédéral et au Comité de Réinstallation de Bakun de suspendre le transfert des habitants de Bakun, qui était programmé pour juillet de cette même année.

En dépit de ces objections sérieuses et de la réduction des dimensions du projet originel, sa mise en place s'est poursuivie, et les problèmes signalés ont persisté. Le 10 juin 1999, Gabungan a émis le communiqué de presse suivant à propos de cette affaire conflictuelle:

"Au sujet du projet de Bakun.

La déclaration du 8 juin du Premier Ministre, annonçant que les dimensions du barrage Bakun allaient être ramenées à une capacité de génération de 500 MW, soulève certaines questions fondamentales:

1. Si les dimensions du barrage vont être réduites, pourquoi le gouvernement insiste-t-il à réinstaller 10 000 indigènes?

Au départ, le barrage de Bakun avait été prévu pour générer 2 400 MW, et la superficie à inonder exigeait le déplacement de 10 000 indigènes appartenant à 15 villages. Maintenant que le barrage a été réduit dans ses dimensions, pourquoi faudrait-il transférer le même nombre de personnes? Il semble évident que si le gouvernement du Sarawak avait suivi les recommandations de ses conseillers sur le Projet hydroélectrique de Bakun, les réinstallations auraient été ajournées le plus longtemps possible et effectuées juste

avant l'inondation du réservoir. Et du moment que l'envergure du barrage a été réduite, il ne serait plus nécessaire de déménager tant de personnes.

Or, ce qui arrive – d'après l'étude menée par la Mission d'enquête envoyée par la Coalition d'ONG concernées – c'est que les autorités du Sarawak essaient d'accélérer le transfert. Elles veulent que "l'Opération Exode" soit terminée pour le mois d'août 1999. Dans le cas du Plan de Réinstallation d'Asap, aux arguments donnés il faut ajouter qu'il s'agit là d'une erreur de planification gigantesque qui provoquera, entre autres, les problèmes suivants:

– Il n'y a pas de postes de travail dans la localité d'Asap. La seule entreprise de plantation de palmier à huile vient à peine de semer les plants; les gens devront donc attendre cinq ans pour que les palmiers soient mûrs pour la récolte et cela, à supposer que les indigènes de Bakun, qui ont toujours pratiqué l'agriculture itinérante et l'extraction des produits forestiers, et vécu dans leurs communautés traditionnelles pendant des siècles, puissent s'adapter au travail dans les plantations. L'étendue de terre qu'ils ont reçue (3 acres, soit moins d'un hectare et demi) ne correspond pas aux 3 hectares qu'on leur avait promis; cela ne suffit certainement pas à produire ce qu'il faut à une famille, et encore moins aux générations futures.

– Les habitations prévues dans le Plan de Réinstallation d'Asap – étroites, mal construites avec du bois de basse qualité, et coûtant 52 000 ringgits malais – seraient considérées comme du vol par les Malais de l'Ouest. Et ce qui est scandaleux, c'est que ce plan de réinstallation de populations indigènes, le plus vaste à cette date, n'a pas encore obtenu le certificat d'habilitation correspondant, la raison donnée par les autorités compétentes étant que le dessin des maisons et des installations environnantes est défectueux.

Le rapport complet de la Mission d'enquête sera publié en juin de cette année et soumis à la considération des gouvernements fédéral et national.

## 2. Les barrages ne peuvent pas être considérés comme renouvelables

Les barrages hydroélectriques, tout comme les centrales atomiques ou thermiques, ne peuvent pas être considérés comme "renouvelables". L'expérience mondiale à ce sujet prouve qu'ils sont destructeurs pour l'environnement et que leur durée de vie est limitée, après quoi il faut les démonter, à un coût énorme. C'est pourquoi la Banque mondiale a arrêté de les financer. Nos

barrages dans les Hautes Terres du Cameroun ne sont qu'une petite mise en garde. Le barrage de Chenderoh a déjà dû être agrandi et de nouvelles machines installées.

### 3. Les alternatives au barrage de Bakun

Comme dans le cas de la pénurie d'eau, nous attendons toujours que le gouvernement prenne des mesures d'économie d'énergie destinées à faire en sorte que les usines génératrices soient pleinement efficaces. D'autres pays, qui ont parcouru ce chemin, ont réussi à réduire la consommation de combustibles et le coût de la génération d'électricité presque une décennie avant la mi-70, rien que par l'économie d'énergie! Le Ministre de l'Énergie a lui-même déclaré que si de telles mesures étaient mises en place, le secteur industriel pourrait baisser de 685 millions de ringgits ses coûts dans ce domaine.

Nous avons signalé que le pays doit avoir un inventaire de ses besoins énergétiques, et non seulement des projections sur la consommation d'électricité. Cela implique de réunir des informations fiables sur les types d'énergie que l'on peut produire et sur les volumes consommés dans le pays par les foyers et par l'industrie, d'optimiser le rapport entre l'énergie générée et l'énergie utilisée pour éviter le gaspillage, et de se tourner vers des sources de production plus durables.

Le pays n'a pas reçu un panorama complet de toutes les options que nous avons. Par exemple, il nous a été dit que le projet de Bakun permettrait des économies dans la consommation du gaz que nous produisons, mais le public n'a pas été informé que, depuis des années, nous vendons du gaz à foison, au Japon et à d'autres pays!

Au cas où nous aurions besoin de barrages hydroélectriques, ceux-ci devraient être petits, bâtis sur place et destinés à fournir de l'énergie aux villages et aux industries locales, sans qu'il faille déplacer les gens des lieux.

### 4. Pourquoi voulons-nous avoir des industries aussi toxiques et avides d'énergie que les fonderies d'aluminium?

La première justification apportée dans les années 1980 pour la construction du barrage de Bakun était le besoin de générer de l'énergie pour une fonderie d'aluminium à Bintulu. La fonte de l'aluminium est une de ces industries dont

les pays développés se débarrassent en les refilant à des naïfs comme nous, parce qu'elle est toxique pour l'environnement et vorace en énergie. Or, pour incroyable que cela paraisse, alors qu'après tant d'années nous sommes censément plus conscients des problèmes de l'environnement et mieux au fait de la tendance des pays industrialisés à reléguer dans les pays du Sud leurs industries toxiques, voilà que les fonderies d'aluminium nous sont encore proposées. Qui va profiter de cet investissement?

## 5. Le droit à l'information

Le gouvernement devrait être transparent au sujet des coûts du projet, des termes des contrats, etc. Ce qui plus est, le public a le droit de savoir pourquoi Ekran Berhad et Bakun Hydroelectric Corporation vont recevoir une compensation scandaleuse de 950 millions de ringgits; or, nous n'avons pas encore réussi à obtenir cette information. Le projet de Bakun s'est vu dès le début plongé dans la controverse à cause du mystère entourant des détails de ce genre. Nous espérons que cela changera, car les Malais ont le droit d'être informés de tout ce qui concerne leur vie et leur budget. (Par : Kua Kia Soong, Bulletin du WRM N° 24, juin 1999).

### **Malaisie: Le "progrès" apporté au Sarawak par le barrage de Bakun**

Le projet de barrage de Bakun provoque, depuis des années, une grande préoccupation chez les ONG environnementalistes et sociales et chez les organisations de peuples autochtones du Sarawak et du monde entier. Elles se sont toujours opposées à ce mégaprojet, qui atteint les forêts primaires qui restent au Sarawak et qui se retrouvent dans l'aire d'inondation, ainsi que les peuples indigènes qui habitent la région.

La réinstallation forcée des résidents de Bakun – environ 10 000 indigènes appartenant à 15 villages – est encore une des nombreuses conséquences négatives de ce projet de "développement". Des milliers d'autochtones des ethnies Kayan, Kenyah, Lahanan, Ukit et Penan ont été privés de leurs droits fonciers coutumiers sur leurs terres ancestrales, arrachés à leurs foyers et réinstallés à Asap, à 30 kilomètres environ du site du barrage.

Ces peuples ont non seulement été privés de leurs méthodes agricoles traditionnelles – puisque chaque famille n'a reçu qu'une petite parcelle à cultiver – mais ils sont également soumis à l'arbitraire et à l'irrégularité dans le paiement des compensations que le gouvernement leur avait promises en échan-

ge de leurs terres perdues. Beaucoup d'entre eux se plaignent d'avoir reçu beaucoup moins que ce qui avait été accordé, parfois même rien du tout. Ce qui plus est, la plupart des indemnités n'atteignent même pas le prix des maisons modestes où ils sont maintenant obligés de vivre. Dans le reste du pays, les maisons à prix modique sont beaucoup moins chères et de meilleure qualité. En outre, au lieu de faire participer les autochtones dans la construction de leurs foyers, on a commandé les travaux de construction des maisons et de l'infrastructure du village à Bucknalls, une multinationale britannique. Et pour compléter le tableau, ce nouveau village "moderne" est absolument déficitaire en voirie, en assainissement et en écoles.

A la suite de cette réinstallation, les communautés indigènes ont perdu leur terre et sont tombées dans un processus accéléré d'acculturation, provoqué par la conversion de leur économie d'autosuffisance dans une économie de marché. Du même coup, les terres et les forêts qui avaient été leur foyer des siècles durant, finiront noyées par les eaux du barrage de Bakun. Est-ce là ce qu'on appelle "progrès"? (Bulletin du WRM N° 29, décembre 1999).

### **Malaisie: Pourquoi le barrage du Selangor?**

Le projet du barrage de Selangor a été fortement résisté par les communautés locales, les peuples indigènes et les ONG environnementalistes, parce qu'il implique la destruction de 600 hectares de forêt tropicale, l'expulsion des indigènes Temuan de leur territoire ancestral et la dévastation du sanctuaire vert de Pertak à l'Ulu Selangor; on craint également des effets négatifs sur les zones humides à proximité du Kuala Selangor, ainsi que sur les forêts de montagne de Pertak. D'autre part, les problèmes de sécurité relatifs à la structure du barrage n'ont pas été correctement traités. L'Association de consommateurs de Penang (ACP) a sévèrement critiqué l'évaluation d'impact environnemental (EIE) préparée par SMHB Sdn Bhd pour l'entreprise chargée du projet, le consortium TSWA-Gamuda-KDEB.

Entre-temps, l'opposition croît de plus en plus. SOS Selangor (Save Sungai Selangor) – un rassemblement de citoyens concernés dont l'objectif est de protéger l'environnement dans la région – a dénoncé que l'EIE a été confiée à une société conseil qui fait partie du consortium impliqué dans la construction du barrage, sans l'appel d'offres correspondant. Le document en question se contredit lui-même en plusieurs endroits, et ne respecte même pas les directives du Département de l'environnement (DE) au sujet des informations qu'il est censé apporter. Du moment que l'EIE n'a été que provisoire-

ment acceptée par les autorités environnementales, SOS Selangor réclame que les conditions imposées au consortium soient rendues publiques. Cela veut dire que le DE doit garantir la crédibilité du suivi et de la réalisation du projet en fournissant toutes les informations indispensables sur des aspects importants, par exemple, combien de travailleurs spécialisés seront affectés au projet, quelles mesures prendra le DE pour faire respecter les recommandations de l'EIE (par exemple, que l'abattage soit limité aux 600 hectares de l'aire du réservoir), si la zone sera complètement défrichée avant la mise en eau, si on donnera à la faune la possibilité de fuir avant l'inondation, etc. Des expériences antérieures qui se sont soldées par des catastrophes environnementales indiquent que ni le DE ni les autorités municipales de la Malaisie ne contrôlent ni ne font respecter les recommandations des EIE.

Dans l'immédiat, SOS Selangor réclame que les coupes illégales pratiquées par Gamuda dans le bassin du fleuve Selangor soient arrêtées sans délai, puisque les permis ou les contrats correspondants n'ont pas encore été signés. Entre-temps, une question fondamentale reste posée: à quoi bon poursuivre ce projet de barrage dans un pays où trois projets semblables – Bakun, Sabah et Kelantan – ont récemment échoué, et où les forêts sont détruites à un rythme accéléré? (Bulletin du WRM N° 30, janvier 2000).

### **Malaisie: On relance le projet de barrage de Bakun**

Le projet du barrage de Bakun – le plus grand du Sud-Est asiatique – lancé à l'origine par les autorités malaises au début des années 1980, a été abandonné en 1990, ressuscité en 1993 et reformulé en 1993. Bakun Hydroelectric Corporation est l'entreprise propriétaire et futur exploitant du barrage. Lahmeyer International (Allemagne), Harza (Etats-Unis) et Dohg-Ah Construction and Industrial Co. (Corée du Sud) ont participé à la supervision des travaux et à la construction du tunnel pour le détournement des eaux. Le gros des travaux de construction de cette initiative milliardaire avait été accordé à la multinationale suédo-suisse ABB et à la Companhia Brasileira de Projectos e Obras (CBPO), mais en 1997 des problèmes ont surgi et ABB a été exclue du projet. Les impacts escomptés et bien réels du barrage en question sur l'environnement et sur les communautés locales, ainsi que la controverse soulevée par le projet, sont à l'échelle de ses dimensions gigantesques.

Le projet originel impliquait l'abattage d'environ 69 000 hectares de forêt primaire, soit un tiers de la forêt encore intacte au Sarawak. La coupe rase pourrait avoir des effets dévastateurs sur le barrage lui-même, par l'augmen-



tation de la sédimentation, des crues et de l'éboulement des pentes. Les populations de poissons pourraient chuter par manque de mobilité et d'oxygénation des eaux dans la zone inondée, tandis que 43 espèces protégées de la faune et 67 espèces de la flore seraient en péril de disparition par suite de l'inondation. L'évaluation d'impact environnemental du projet n'a jamais été publiée, bien que ce soit là une exigence légale.

Les paysans locaux, les indigènes et des organisations de droits humains et environnementalistes, malaises et internationales, ont dénoncé à maintes reprises le manque de transparence qui a entouré le projet depuis ses débuts. L'infrastructure nécessaire pour les travaux a facilité l'invasion de terres de droit coutumier foncier. La réinstallation forcée des résidents de Bakun – un total de 10 000 indigènes appartenant à 15 villages – est une des conséquences les plus graves de ce projet. Les communautés Kayan, Kenyah, Lahanan, Ukit et Penan ont définitivement perdu leurs terres et leurs cultures – y compris plusieurs variétés traditionnelles de riz – et ont été réinstallées à Asap. Le gouvernement a promis de les indemniser, comme s'il existait un moyen de compenser la perte de la terre natale et de la culture.

En raison de la crise qui a ébranlé l'économie de cette région asiatique, le gouvernement de la Malaisie s'est vu obligé en 1997 d'arrêter ce projet, ainsi que d'autres initiatives d'envergure portant sur la création d'infrastructures, dans le but de freiner les dépenses publiques. Mais la longue et tortueuse histoire du barrage de Bakun ne s'est pas terminée là puisque, deux années plus tard, les autorités relançaient le projet, en réduisant cette fois ses dimensions: la capacité de production originelle de l'usine hydroélectrique, de 2 300 MW, était ramenée à 500 MW. La Coalition d'ONG concernées de Bakun (Gabungan), le Comité populaire de la Région de Bakun (BRPC), Sahabat Alam Malaisie (Amis de la Terre) et d'autres représentants de la société civile malaise et des cercles académiques considèrent pourtant que la véritable solution consiste à abandonner définitivement le projet, et prônent l'adoption de mesures plus réalistes, plus transparents, plus durables et plus démocratiques pour faire face aux besoins d'énergie du pays. (Bulletin du WRM N° 42, janvier 2001).

### **Philippines: Mégaprojet de barrage contesté par les communautés locales**

Le peuple autochtone Ibaloi, qui habite la zone concernée par le projet de barrage de San Roque, aux Philippines, a organisé une campagne contre ce

projet destructif, avec le soutien de Amis de la Terre-Japon, International Rivers Network et Cordillera People's Alliance. Les travaux impliqueraient la destruction de cette communauté indigène et de leurs moyens de vie et porteraient préjudice à 20 000 personnes environ. Une analyse indépendante du rapport d'évaluation des impacts sur l'environnement, dirigée par les organisations ci-dessus, a montré que les études réalisées étaient déficientes et que de nombreuses questions environnementales n'avaient pas été considérées. Par ailleurs, une mission qui a visité les sites de réinstallation des habitants a conclu que la qualité de ceux-ci est insuffisante et a constaté que les personnes qui y avaient été réinstallées sont mécontentes puisque sur place elles ne trouvent ni moyens de vie, ni sources de revenus à long terme.

Plus de 44 organisations sociales et environnementales du monde entier – dont le WRM – ont signé une lettre adressée par la suite aux autorités de l'Export-Import Bank du Japon (JEXIM), entité qui envisage de soutenir financièrement le projet, pour lui demander de ne pas accorder le crédit prévu. Mais malheureusement, le 22 septembre dernier, JEXIM a approuvé l'octroi du crédit en question.

Nonobstant, les organisateurs de cette campagne de protestation considèrent que celle-ci a réussi l'objectif d'introduire explicitement ce sujet dans l'agenda public du Japon, rendant possible aux autorités et à l'opinion publique de suivre l'évolution de ce projet controversé. (Bulletin du WRM N° 27, septembre-octobre 1999).

### **Philippines: La population locale s'oppose à la construction du barrage San Roque**

Le site du barrage San Roque est prévu sur le fleuve Agno inférieur, dans la province de Pangasinan, région de la cordillère de l'île de Luzon aux Philippines. S'il est effectivement construit, ce barrage serait le plus haut (200 mètres) et le plus important projet de production hydroélectrique en Asie (345 mégawatts). L'électricité produite par le barrage serait destinée principalement à l'industrie et à l'activité minière croissante du Nord de Luzon. Les travaux préparatoires sur le site ont commencé en 1998 et il est prévu de finaliser les travaux en 2004. San Roque est le troisième barrage à être construit sur l'Agno. Les deux autres – Binga et Ambuklao – ont été construits dans les années 1950.

L'entreprise San Roque Power Corporation (SRPC) appartient à un consortium constitué par Marubeni (31%), par une filiale de l'entreprise énergétique

états-unienne Sithe Energies Inc. à hauteur de 51% (et dont 29% des actions son propriété de Marubeni) et par Kansai Electric (7,5% des actions), une société de service public japonaise. En 1997, la Philippines National Power Corporation (NPC) a accordé à SRPC les droits de construction, d'opération et de maintenance du projet pour une période de 25 ans. En contrepartie, NPC s'est engagé à lui acheter de l'énergie au prix de 2,98 pesos philippins le kilowattheure. En avril 1998, l'entreprise états-unienne Raytheon a été l'adjudicataire d'un sous-contrat de 700 millions de dollars pour concevoir et construire les installations.

Le coût total du projet est estimé à 1,19 milliards de dollars. En octobre 1998, JEXIM (Banque japonaise d'exportation et d'importation) a accordé un crédit de 302 millions de dollars aux agents privés du projet et elle envisage l'octroi d'un deuxième crédit de 400 millions de dollars qui servirait à financer la contribution de NPC au projet. Des financements additionnels sont attendus de la part d'un consortium de banques commerciales japonaises ainsi que du capital provenant des sponsors du projet.

Les bénéfices attendus du projet comprennent: l'irrigation de 87 000 hectares, l'amélioration de la qualité de l'eau due à la diminution de l'envasement en aval et 50% d'inondations en moins lesquelles détruisent les cultures au cours de la saison pluvieuse. Cependant, les deux barrages cités construits en amont, Binga et Ambuklao, ont souffert d'un excès de sédimentation découlant de la coupe des forêts et des activités minières dans le bassin de l'Agno, ce qui a entraîné des inondations importantes dans la partie supérieure de leurs réservoirs. Aucune raison ne permet de penser que la situation sera différente dans le cas de San Roque.

Au début de l'année 1998 lus de 60 familles habitant le site du barrage de Pangasinan ont été réinstallées à la force et, pendant presque un an, elles ont vécu dans des conditions déplorables sur un site provisoire. On leur avait promis des terres, des maisons, des sources alternatives de revenus et des services sociaux, mais la NPC leur a accordé pour toute compensation 10 000 pesos philippins à chaque famille. Ce n'est que fin janvier 1999 que 147 maisons ont été distribuées aux familles expulsées, dans un nouvel emplacement. Quatre cent deux autres familles de Pangasinan devront être déplacées avant la finalisation du projet.

Des milliers d'indigènes Ibaloi qui habitent en amont du barrage s'opposent fermement au projet. Des ONG de la région estiment que si le barrage se

construit, plus de 2000 familles Ibaloi habitant Itogon, Benguet, seront lésées par le projet. Un grand nombre de personnes parmi celles qui devront être réinstallées à cause de ce projet ont déjà été forcées à abandonner leur foyer lorsque les barrages de Binga et d'Ambuklao ont été construits. Des dizaines de milliers de personnes habitant en aval du barrage verront leurs moyens de subsistance se dégrader à cause de l'érosion et seront lésées par la destruction des ressources halieutiques.

Il est important de signaler que, d'après les directives environnementales de JEXIM, les personnes réinstallées suite à des projets financés par celle-ci doivent donner leur consentement. Etant donnée l'opposition expresse des populations concernées par la réinstallation, il est clair que JEXIM est en train d'enfreindre ses propres principes en soutenant ce projet. Les peuples en question ont écrit à JEXIM afin d'exprimer leur mécontentement, mais en vain.

Quelques 4000 habitants locaux, ainsi que des autorités municipales – dont le maire de San Nicholas – et les organisations BAYAN-Central Luzón et Cordillera People's Alliance, ont entrepris une marche vers la place municipale de San Nicholas, à Pangasinan, le 30 septembre 2000, où s'est déroulé un acte en faveur de l'interruption du projet de barrage à San Roque. Au cours de l'acte en question, il a été souligné le non-respect de la part de l'entreprise Marubeni des exigences et des conditions relatives à la construction du barrage établies par les habitants.

Les organisations locales ont organisé des campagnes en faveur de l'interruption totale du projet en raison de ses impacts sociaux et environnementaux négatifs sur la communauté habitant sur le site. Elles considèrent, en outre, que le projet en question ne bénéficiera pas le peuple philippin. Car ce barrage de 1,2 milliards de dollars représentera une charge additionnelle pour les contribuables et ne servira qu'à subvenir aux besoins énergétiques des sociétés minières étrangères qui se sont installées dans la région afin d'exploiter ses ressources naturelles. Par ailleurs, le projet viole également les droits des peuples indigènes et des paysans à leurs terres. (Bulletin du WRM N° 42, janvier 2001).

### **Thaïlande: Les habitants luttent contre les barrages**

Les barrages sont l'une des causes principales de la destruction de terres forestières et agricoles, qui s'accompagne généralement de la perte des ter-

res des communautés locales que l'on force à se déplacer. Ce modèle non durable est appliqué partout dans le monde, de l'Amérique du Sud à l'Asie, et la Thaïlande n'est pas l'exception. Le 23 mars dernier, 5 000 personnes de huit groupes ethniques affectées par des barrages existants, des barrages à construire et des problèmes de droit foncier se sont rassemblées dans leur lutte pour la justice et ont pris le barrage de Pak Mun, dans la province d'Ubon Ratchathani. Ce barrage a été choisi parce qu'il a eu et continue d'avoir de graves conséquences sur l'environnement des habitants d'Isarn, dans le Nord-Est du pays, où les paysans souffrent depuis longtemps de la pénurie d'eau douce apte à la consommation. Les manifestants ont installé un village temporaire sur les berges du fleuve Munk et décidé d'y rester tant que leurs réclamations n'auront pas été entendues. Les activistes sont des membres de l'Assemblée des Pauvres, une coalition de mouvements populaires thaïlandais qui lutte pour le droit du peuple à participer dans les politiques environnementales et de développement du pays.

Leurs demandes les plus urgentes portent sur la solution de deux problèmes spécifiques: la réduction drastique de la quantité de poissons du fleuve Munk, qui touche les moyens de subsistance de 3 080 familles depuis la construction du barrage, et l'augmentation des maladies, telles que les troubles intestinaux dont l'incidence s'est accrue de 50%, les maladies du foie dont la variation de l'incidence n'a pas été déterminée, et la dissémination potentielle de la schistosomiase transmise par les coquillages du réservoir. Les manifestants réclament en outre une indemnité en terres de 15 Rai (1,2 hectares) par famille pour compenser la perte des recettes du poisson.

Les barrages sont de nos jours un problème qui s'étend sur tout le pays. Le barrage de Sirindhorn, situé lui aussi dans la province d'Ubon Ratchathani, est en train de nuire à 2 526 familles qui n'ont reçu aucune compensation depuis sa construction en 1969. Le barrage de Lam Can Chu, dans la province de Chayaphum, est responsable de la perte de forêts naturelles qui fournissaient aux résidents des aliments et des revenus, et de la pénurie d'eau en aval, à cause du stockage dans le réservoir, de la canalisation du fleuve et de l'absence de toute installation d'irrigation. A tout ceci s'ajoute le fait que le Département royal de l'irrigation n'a jamais payé de compensation aux paysans pour la perte de leurs terres et leurs vergers, provoquée par la construction du barrage. De leur côté, les paysans de la province d'Amnat Charoen réclament une indemnité en terres pour la réinstallation à laquelle ils ont été forcés par la mise en eau du barrage de Huai Pai. Et pour ce qui est des projets de Phrong Khun Phet dans la province de Chaya-

phum, et de Lam Dom Yai dans la province d'Ubon Ratchathani, les organisations de base réclament qu'ils soient définitivement classés. (Bulletin du WRM N° 22, avril 1999).

### **Thaïlande: Manifestations populaires**

Après l'occupation, le 23 mars 1999, du barrage Pak Mun dans la province d'Ubon Ratchathani par 5 000 personnes représentant huit communautés affectées par des barrages existants ou projetés, de fausses accusations ont commencé à être lancées. Le gouvernement a allégué que les partis d'opposition appuient les manifestants afin de provoquer la chute du gouvernement. Tandis que les fonctionnaires locaux affirment qu'ils ne sont pas en mesure de traiter des problèmes de ce genre, l'organisme officiel chargé de l'énergie (EGAT) et de l'administration du barrage a exigé l'arrestation des manifestants, qui y sont entrés sans autorisation. A la suite de cette réaction, l'Assemblée des Pauvres (AOP) a refusé toute négociation, aussi bien avec le gouvernement qu'avec l'EGAT. Une déclaration des manifestants expliquant leurs arguments et rejetant les accusations du gouvernement est transcrite plus loin.

Un autre événement important aujourd'hui en Thaïlande est la manifestation à Chiang Mai du Réseau des paysans du Nord (NFN), de l'Assemblée des minorités tribales ethniques (ATEM) et de l'AOP, qui a démarré le 25 avril et à laquelle ont participé 40 000 personnes. L'une des réclamations du NFN, de l'ATEM et de l'AOP est que les quatre lois et normes forestières, ainsi que des résolutions ministérielles relatives aux forêts soient remplacées ou amendées en application de la nouvelle Constitution, qui reconnaît leur droit à participer dans la gestion et la protection des ressources ainsi que dans la conservation et la gestion de la culture et l'environnement. En plus de ces réformes légales, les organisations exigent que le gouvernement revoie le projet de Loi forestière communautaire, qui ne permet pas la présence de communautés forestières dans les aires protégées.

Après plusieurs journées de négociations, non seulement aucune solution concrète n'a été atteinte, mais en plus les autorités ont pris des mesures d'intimidation et de violence contre les manifestants qui, en revanche, s'étaient toujours conduits de manière pacifique. (Voir plus loin la Déclaration conjointe N° 2)

"Déclaration de l'Assemblée des Pauvres. Manifestation au barrage Pak Mun, Province d'Ubon Ratchathani.

– Pourquoi devons-nous protester?

Parce que nos moyens de vie et nos communautés ont été détruits par les politiques de développement manquées du gouvernement, nous, l'Assemblée des Pauvres (AOP) ne pouvons plus survivre dans notre pays. Le barrage de Pak Mun en est un exemple éloquent. Il a bloqué les migrations de poissons du fleuve Mékong, et la diminution de la pêche qui s'est ensuivie a eu des conséquences graves pour les habitants de la région. Or, le gouvernement non seulement ferme les yeux sur les impacts du barrage, mais continue à créer des problèmes aux personnes affectées. Par exemple, ce gouvernement a annulé la compensation approuvée par le Cabinet de Banhan et le gouvernement du Général Chawaliti et destinée aux paysans affectés par le barrage.

– Pourquoi n'avions-nous pas protesté auparavant?

En fait, l'AOP, les environnementalistes et les universitaires ont protesté contre le barrage de Pak Mun en exigeant au gouvernement de nommer au moins une commission qui revoie et évalue les coûts et les bénéfices, l'impact économique et les modifications écologiques du système du fleuve Mun, mais le gouvernement a refusé de le faire. Il est évident que les impacts négatifs sont nombreux, comme l'extinction de certaines espèces de poissons, la diminution de la pêche et la diffusion de la schistosomiase. De tels impacts sont la cause principale de la ruine des moyens de subsistance des gens le long du fleuve Mun depuis la fin des travaux du barrage en 1994.

L'AOP a donné au gouvernement un temps plus que suffisant pour qu'il commence à prendre les mesures nécessaires, mais le gouvernement refuse de voir qu'il faut destiner les ressources nécessaires à résoudre les problèmes des pauvres.

– Les manifestants sont-ils vraiment les personnes affectées?

L'AOP affirme que les manifestants sont les personnes affectées, et que cela est prouvé par deux moyens clairs et transparents: d'abord, l'identité des manifestants a été vérifiée avant la manifestation; ensuite, une deuxième vérification est effectuée par les comités nommés par le gouvernement à la suite des négociations avec les manifestants.

– Puisque nous avons reçu quelque compensation, certains pourraient se demander si nous n'essayons pas tout simplement d'obtenir le plus possible.

Les pauvres n'ont pas cessé de réclamer la justice, sans obtenir aucune réponse sincère du gouvernement. Les mesures d'atténuation et de compensation adoptées par le gouvernement pendant la construction du barrage ont été tout à fait inappropriées, surtout si on les compare aux impacts négatifs que l'ouvrage a provoqués. Ce soi-disant 'effort de développement' a coûté aux gens plus de sacrifices qu'il ne lui a rapporté de bénéfices.

– Qui appuie financièrement les manifestants?

L'AOP finance les manifestations avec ses fonds propres. Le financement extérieur provient des donations des manifestants eux-mêmes et de la vente de souvenirs, confiseries, produits artisanaux, légumes organiques, etc. Un autre moyen de financement est le style de vie simple et économique des manifestants. Nous nous aidons mutuellement par l'apport de nourritures de base, tels que le riz, et par la cueillette collective de crapauds, champignons, insectes, plantes sauvages et autres aliments.

L'AOP n'a aucun rapport économique avec des partis politiques ou des organismes internationaux. Toutes nos transactions sont publiques et transparentes.

– Y a-t-il des intérêts politiques cachés derrière la protestation de l'AOP?

L'AOP a exhorté chaque division et chaque gouvernement à résoudre les problèmes de tous les pauvres qui ont été sacrifiés au nom du développement. Ces solutions, nous les avons demandées aux gouvernements successifs, quel que soit leur parti, de sorte que nos revendications ne cachent pas d'intérêts politiques. (Signé Assemblée des Pauvres)".

Déclaration conjointe N° 2. Les problèmes des pauvres doivent être résolus par le gouvernement.

– "Nous, l'Assemblée des Pauvres, l'Assemblée du Peuple du fleuve Mun, l'Assemblée des Forêts communautaires du Nord, le Réseau de Paysans du Nord et l'Assemblée des Tribus des Collines de la Thaïlande, nous avons manifesté pour exiger au gouvernement de résoudre les problèmes provoqués par le modèle de développement qu'il a imposé. Bien que notre protestation ait déjà duré presque deux mois, aucun représentant du gouvernement ne semble disposé à négocier avec nous. Dans certains cas des négociations ont été entamées, mais sans aucune intention sincère d'aboutir à des solutions. En voici quelques exemples:



– La manifestation dans la province d’Ubon Ratchathani: Alors que des milliers de personnes ont été atteintes par les quatre barrages déjà construits et les deux projetés, par la politique foncière et forestière et par le Projet de Développement Dan Chong Mek de la frontière Thaïlande-Laos, comme en attestent leurs protestations qui durent depuis le 23 mars 1999, aucun représentant du gouvernement ne s’est présenté pour négocier.

– La manifestation dans la province de Si Sa Ket: Depuis le 20 avril 1999, 2 300 familles de paysans atteintes par les barrages de Rasi Salai et de Huana protestent sur les lieux du premier barrage mentionné. Dans ce cas non plus, aucun représentant du gouvernement n’est venu négocier.

– La manifestation dans la province de Sakonnakorn: Des milliers de paysans atteints par la politique forestière et foncière y manifestent depuis le début du mois d’avril, sans réponse aucune des représentants du gouvernement.

– La manifestation dans la province de Chiang Mai: Des milliers de familles rurales atteintes par la politique forestière, par la construction du barrage de Mekok, par le problème des terres domaniales et par la non-reconnaissance de leur citoyenneté de la part du gouvernement y manifestent depuis le 25 avril 1998. Le 9 mai 1999 les manifestants ont discuté avec le représentant du gouvernement, et celui-ci a promis de présenter le résultat de ces négociations à la réunion du Cabinet du 11 mai. Cependant, rien ne garantit que cela sera fait, puisqu’il y a maintenant un groupe officiel qui pousse les paysans à contester cette négociation pour qu’elle ne soit pas débattue au Cabinet.

D’autre part, certains politiciens et représentants officiels ont voulu donner de ces manifestations une image négative. Ils ont allégué que les manifestants étaient payés et que leur objectif était de faire tomber le gouvernement actuel. Une autre tactique utilisée a consisté à menacer les familles de ceux qui rejoignent les protestations. Par exemple, le 9 mai des fonctionnaires des Parcs nationaux ont menacé des paysans de Kwang Pao dans le district de Jom Thong, province de Chiang Mai.

Nous déclarons conjointement que les protestations effectuées par l’Assemblée des Pauvres, l’Assemblée du Peuple du fleuve Mun, l’Assemblée des Forêts communautaires du Nord, le Réseau de Paysans du Nord et l’Assemblée des Tribus des Collines de la Thaïlande n’ont aucune intention politique cachée, et ne visent qu’à obtenir du gouvernement des solutions sincères.

Nous déclarons que nous avons dû manifester parce que le gouvernement a toujours refusé de faire le moindre effort pour résoudre nos problèmes. Nous avons présenté nos demandes aux cinq derniers gouvernements. Nous considérons que les accusations portant sur nos objectifs prétendument politiques ne sont qu'une tentative pour donner à nos actions une couleur négative permettant d'éviter la responsabilité de négocier avec nous.

Nous considérons que le gouvernement doit d'urgence:

- a. Envoyer des représentants de poids qui puissent négocier des solutions aux problèmes des pauvres qui protestent dans les endroits mentionnés;
- b. Présenter au Cabinet les accords négociés le 9 mai 1999 à Chiang Mai, pour leur considération inconditionnelle;
- c. Cesser de qualifier négativement nos manifestations, et d'exercer toute forme d'intimidation ou de violence contre nous.

Signé à la Mairie de Chiang Mai, le 10 mai 1999.

Assemblée des Pauvres/Assemblée du Peuple du fleuve Mun/Assemblée des Forêts communautaires du Nord/Réseau de Paysans du Nord/Assemblée des Tribus des Collines de la Thaïlande." (Bulletin N° 23 du WRM, mai 1999).

### **Thaïlande: Les autorités jouent la carte "ethnique" et "nationaliste"**

Les mesures violentes et inconstitutionnelles récemment prises par le Département forestier royal de la Thaïlande, les autorités provinciales et la police contre des manifestants pacifiques éveillent des inquiétudes autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

La protestation, qui a débuté le 25 avril 1999 à Chiang Mai, est organisée par le Réseau des Paysans du Nord (NFN), l'Assemblée des Minorités ethniques tribales (ATEM) et l'Assemblée des Pauvres (AOP). Cette mobilisation, à laquelle participent 40 000 paysans des hautes et basses terres pour revendiquer leurs droits à la terre, aux forêts et à la citoyenneté, est en train de secouer la réalité politique et sociale de la Thaïlande.

Les fonctionnaires de la police et du Département forestier ont violemment réagi contre les manifestants au moment où ils allaient être contactés par un

groupe de hauts fonctionnaires ministériels, avec lesquels ils avaient déjà entamé des négociations pacifiques. Les manifestants, dont beaucoup appartiennent à des minorités ethniques des hautes terres, ont été diffamés, appelés "étrangers" et harcelés par des agents provocateurs, avant d'être expulsés par la police du lieu du rassemblement, en face de la mairie de Chiang Mai. Quelques jours plus tard, des universitaires qui avaient appuyé les manifestants ont été bafoués par des membres d'un groupe conservateur qui les a accusés de trahir le pays.

Ces incidents sont révélateurs de l'indifférence croissante des autorités vis-à-vis des droits constitutionnels des simples paysans, qui demandent la reconnaissance de leurs droits à la terre et aux forêts, une compensation pour la perte de leurs moyens de subsistance provoquée par la construction de barrages et autres projets de "développement", et une participation représentative dans les discussions concernant l'avenir de leurs régions. Les événements de Chiang Mai ne sont pas des faits isolés. Des moyens de répression ont également été appliqués le long du fleuve Mun et dans la région forestière de Dong Lam, dans le Nord-Est de la Thaïlande.

A présent, des membres d'ONG et des leaders locaux travaillent avec les paysans pour les aider dans les démarches nécessaires à l'obtention de la citoyenneté et à l'enregistrement de leurs terres. Des leaders du NFN ont organisé une réunion de presse et évalué la possibilité de prendre des mesures légales contre le Gouverneur de Chiang Mai. De leur côté, les universitaires qui appuient cette mobilisation se sont engagés à s'adresser aux médias pour que le public soit mieux informé des problèmes auxquels sont confrontés le NFN, l'ATEM, l'AOP et les peuples indigènes en général.

Il est important qu'un public très large soit mis au courant de la violence déployée pour disperser la manifestation à Chiang Mai, et qu'il exige de savoir pourquoi les fonctionnaires du Département forestier royal y ont été impliqués. Si la répression conjointe appliquée par ce Département et par les autorités locales se poursuit pendant l'inscription des montagnards et de leurs terres, de nouvelles violations des droits comme celles qui ont eu lieu à Chiang Mai et ailleurs dans le pays sont fortement à craindre. (Bulletin du WRM N° 24, juin 1999).

### **Thaïlande: Les résidents s'opposent aux barrages**

Partout dans le monde, les projets de grands barrages sont fortement résistés par les communautés locales parce qu'ils entraînent la perte de leurs

terres et de leurs forêts, et impliquent leur réinstallation forcée. En Thaïlande, des manifestations massives ont été organisées pour arrêter ce genre de projets entrepris au nom du "progrès".

Un groupe de 500 paysans appartenant au Forum des Pauvres s'est installé dans le réservoir moyen du barrage de Rasi Salai, pour appuyer leurs frères du Forum du Bassin du Mun qui luttent pour obtenir une compensation pour leurs terres, condamnées à être inondées par les eaux du barrage. Plus de 600 parcelles appartenant à ces paysans seront affectées par les travaux. Mais le Département du développement et de la promotion énergétique a menacé d'ouvrir bientôt les vannes, à la fin de la saison des pluies, ce qui met leurs vies en danger.

Prasittiporn Kan-Onsri, conseiller du Forum des Pauvres, a affirmé que les menaces ne feront pas partir les manifestants. "Quoi qu'il arrive, nous ne bougerons pas du réservoir. Nous allons nous débrouiller pour survivre", a-t-il dit.

Le conflit entre les autorités et les communautés locales est dû à leurs points de vue divergents sur la gestion de la terre et des ressources naturelles. Tandis que le gouvernement considère que la forêt et les terres en bordure des fleuves sont domaniales, les paysans allèguent qu'ils ont utilisé les forêts des zones humides le long du fleuve Mun pendant des générations, car ces terres sont riches en sédiments charriés par les inondations saisonnières. Une étude récente menée par des chercheurs de l'Université de Khon Kaen appuie cette opinion. D'autre part, la réalité montre bien que les modes d'utilisation de la terre pratiqués par les résidents assurent généralement la durabilité. En revanche, les terres domaniales tombent souvent, sous la forme de concessions, entre les mains des entreprises forestières, minières ou de plantation, qui détruisent les forêts. (Bulletin du WRM N° 27, septembre-octobre 1999).

### **Thaïlande: Lettre au Premier Ministre au sujet du barrage de Rasi Salai**

Les habitants du village de Mae Mun Man Yuen N° 2 atteints par le barrage de Rasi Salai demandent au gouvernement de réexaminer les impacts du projet et d'indemniser les 1 800 personnes qui risquent de perdre leurs terres agricoles. Les demandeurs, qui appartiennent à l'Assemblée des Pauvres, sont décidés à rester dans leur village jusqu'à ce que leurs revendications aient été contemplées. Les projets de grands barrages ont soulevé de graves inquiétudes et porté à l'action directe dans diverses régions de la Thaïlande.

Nous transcrivons ci-dessous la lettre adressée en octobre 1999 au Premier Ministre de la Thaïlande, M. Chuan Leekpai, pour protester contre les projets de grands barrages.

"Son Excellence Monsieur Chuan Leekpai  
Premier Ministre de la Thaïlande

Monsieur Chuan,

Nous nous adressons à vous en l'appui des 1 850 personnes en danger d'être submergées par le barrage de Rasi Salai sur le fleuve Mun, dans le Nord-Est du pays. Ces personnes ont l'intention de rester dans leur village, Mae Mun Man Yuen N°2, et de subir la montée des eaux, jusqu'à ce que leurs demandes aient été écoutées.

Le Département du développement et de la promotion énergétique (DDPE) a commencé le remplissage du réservoir, et l'eau a déjà atteint les 116,8 mètres au-dessus du niveau de la mer. Quatre maisons et 80% des rizières et des potagers sont déjà inondés. Si le niveau monte à 117,5 mètres tout le village sera submergé et ses habitants mourront noyés.

Nous vous exhortons à ordonner au DDPE d'arrêter sans délai la mise en eau et d'accorder aux demandes des paysans la considération qui leur est due. Ceux-ci demandent au gouvernement de réexaminer les impacts du projet, de vider le réservoir, de déterminer le nombre exact des personnes lésées par le barrage, de payer une compensation à toutes ces personnes, et de résoudre les problèmes environnementaux provoqués par les travaux. Au cas où le gouvernement refuserait de payer des indemnités, les paysans demandent que le barrage soit enlevé.

Ces personnes protestent depuis plus de six ans, mais le gouvernement a refusé de les écouter. Le 20 avril de cette année, plus de 1 000 paysans concernés par le barrage de Rasi Salai ont occupé les lieux. Le gouvernement ne les a toujours pas écoutés. A présent, il y a 1 850 personnes disposées à mourir pour que le gouvernement les écoute. Elles ont tout perdu, et sentent qu'elles n'ont plus rien à perdre.

Depuis sa conception, le barrage de Rasi Salai a été entouré de problèmes et de leures. Le DDPE a omis d'informer correctement le public avant la construction, et déclaré qu'il s'agirait d'un petit barrage de 4,5 mètres de

haut, et non de l'ouvrage en béton de 9 mètres de haut qui a été construit. Plus de 100 kilomètres carrés ont été inondés. Pourtant, aucune évaluation d'impact environnemental n'a été faite, ce qui va à l'encontre de la Loi environnementale. Bien que le barrage ait été terminé en 1994 et que le Département de l'énergie soit maintenant en train de remplir le réservoir, le système d'irrigation n'est pas encore en état de fonctionner, et donc le barrage est inutile.

Le barrage a détruit les forêts marécageuses sur les rives du fleuve Mun et bloqué les migrations de poissons. Le réservoir a des problèmes de salinisation, car il a été construit sur un grand dôme salin. Plus de 3 000 familles ont perdu leurs terres à cause du réservoir. Des compensations ont été payées seulement aux propriétaires privés, sans tenir compte des droits coutumiers fonciers. Après une longue lutte, le gouvernement du Général Chawalit a indemnisé 1 154 familles, mais 1 800 autres n'ont toujours rien reçu.

Nous vous prions de protéger les vies de ces personnes et de respecter leurs demandes. Nous vous remercions de l'attention que vous accorderez à ces problèmes si importants.

Veuillez agréer...

(Signatures)

(Bulletin du WRM N° 28, novembre 1999).

### **Thaïlande: Libérez le fleuve Mun!**

Le barrage de Pak Mun, dans la province d'Ubon Ratchathani dans le Nord-Ouest de la Thaïlande, a été fortement résisté par les paysans locaux soumis à des impacts négatifs qui se manifestent par la pénurie d'eau potable, la diminution du nombre de poissons, les dangers pour la santé, l'inondation de leurs terres et leur réinstallation forcée.

Malgré la puissance de leurs adversaires et les dix années écoulées depuis la construction du barrage, leur lutte continue. A présent, les paysans du barrage de Pak Mun se servent des traditions et des coutumes locales pour faire entendre leurs voix.

Au début du mois d'avril 2000, plus de 3 000 personnes ont rassemblé leurs canots dans le barrage de Pak Mun pour célébrer le Sueb Chata Maenam et

pour exiger aux autorités de laisser le fleuve Mun couler à nouveau librement. Sueb Chata Maenam veut dire "prolonger la vie d'un fleuve", et c'est l'adaptation moderne d'une cérémonie ancienne en l'hommage des fleuves, qui sont considérés comme le sang vital de la société traditionnelle thaïlandaise. Les bannières déployées annonçaient: "Nous voulons rendre la liberté à notre fleuve", "Les fleuves sont la vie, non la mort". Au cours de cette rencontre, des environnementalistes et des universitaires ont manifesté leur solidarité avec les personnes délogées et souligné les effets adverses sur les communautés thaïlandaises des soi-disant projets de développement. Le mois prochain, une pétition sera présentée au Département de l'énergie électrique demandant l'arrêt des activités et l'ouverture des vannes pour que le fleuve coule librement. Les paysans ont l'espoir qu'une fois éliminée l'obstruction à la migration des poissons, ceux-ci retourneront au fleuve Mun.

La mondialisation avance comme une force irrésistible qui corrode la diversité biologique et culturelle partout dans le monde. Les grands barrages ne sont qu'un exemple de ce mode de développement vorace. Toute expression culturelle de résistance – comme celle des paysans du fleuve Mun – représente un progrès vers un monde différent, plus humain et plus durable. (Bulletin du WRM N° 33, avril 2000).

### **Thaïlande: Les autorités nient la réalité dans le barrage de Pak Mun**

Le cas du barrage de Pak Mun est le paradigme des effets négatifs des mégaprojets. En effet, ce barrage a été nuisible à 3 080 familles de la zone, par la chute vertigineuse du nombre de poissons du fleuve Mun, la pénurie d'eau douce, l'augmentation des maladies intestinales et la dissémination potentielle de la schistosomiase transmise par les coquillages habitant le réservoir.

Le 16 mai 2000, plus d'un millier de paysans et d'environnementalistes ont protesté par l'occupation d'un terrain proche de l'usine hydroélectrique du barrage de Pak Mun, dans le district de Khong Chiam. Tandis qu'une partie des manifestants établissait un siège symbolique du barrage, d'autres ont navigué sur 50 canots le long du fleuve, en aval du barrage, et procédé à la libération symbolique d'un énorme poisson-chat du Mékong. Cette action – qui s'insère dans la campagne "Laissez le fleuve Mun couler librement!" lancée en février 1999 pour exiger la réhabilitation du fleuve – vise à obliger les autorités de l'EGAT (Electricity Generating Authority of Thailand) à ouvrir les huit vannes pour que le fleuve retrouve son niveau

originel, ce qui permettrait aux poissons du Mékong de remonter le courant et de pondre à nouveau dans le Mun, puisque l'échelle à poissons construite par les autorités du barrage a été un échec complet. Bien que les activistes aient mis l'accent sur le caractère non violent de leur action, de hauts fonctionnaires provinciaux les ont appelés agressifs et les porte-parole de l'EGAT les ont accusés d'envahir la propriété de l'Etat. Mais en fait, l'action s'est déroulé dans le calme absolu, et même les policiers qui étaient à proximité en sont restés à l'écart.

Un rapport de la Commission mondiale des barrages publié en mars dernier confirme les affirmations des paysans à propos de la disparition de 80% de la population de poissons du fleuve. D'autres impacts d'ordre environnemental et social ont également été identifiés: la population concernée n'a jamais été informée des effets potentiels du projet; une partie des terres des résidents a été inondée par les eaux du réservoir; les rapides naturels du bassin du Chi-Mun ont disparu, ce qui a nui à l'activité touristique. Le Dr Tyson R. Robert, chercheur du Smithsonian Tropical Research Institute (Etats-Unis) a même estimé que l'ouverture des vannes pendant la saison des pluies, que les paysans demandent, ne serait qu'une demi-solution et que la seule solution véritable serait d'enlever carrément le barrage.

Or, les autorités n'entendent aucun argument ni n'acceptent aucune critique. Supin Panyamak, Directeur adjoint de l'EGAT, a nié que la construction du barrage de Pak Mun ait porté atteinte aux pêcheries du fleuve, et un biologiste embauché par l'EGAT a affirmé que la migration des poissons du Mékong dans le Mun n'était qu'un mythe. Mais, s'il en est ainsi, comment s'explique la diminution de la quantité et la variété de poissons? Aucun commentaire n'a été fait à propos des autres répercussions qui ont été démontrées. Une commission convoquée par le Ministre de l'intérieur dans le but de trouver une solution au problème a conclu, la semaine dernière, que l'ouverture des vannes contribuerait à restaurer les conditions environnementales du fleuve Mun, sévèrement atteintes par le barrage. Néanmoins, les autorités ne se sont pas montrées disposées à suivre les conseils de cette commission, et ont préféré en nommer une autre, pour gagner du temps.

"Si tu refuses de la voir, la réalité n'existe pas". Telle semble être la devise des autorités thaïlandaises, décidées à défendre leur barrage par tous les moyens. (Bulletin du WRM N° 35, juin 2000).



## **Turquie: Le barrage d'Ilisu et les agences de crédit aux exportations**

Au cours des 30 dernières années les activistes ont livré de durs combats pour que des institutions telles que la Banque mondiale adoptent des politiques sociales et environnementales. Or, ces institutions ne sont plus la source principale de financement public pour les projets de "développement" mis en place dans le Sud. Les Agences de crédit aux exportations (ACE) sont aujourd'hui les premiers fournisseurs de fonds publics des grands projets d'infrastructure dans les pays du Sud. Leurs investissements dans ce domaine dépassent de loin ceux de la banque multilatérale de développement et des agences bilatérales d'aide. Mais la plupart des ACE – à de rares exceptions près, telles que l'Export-Import Bank et l'Overseas Private Investment Corporation, toutes les deux nord-américaines – n'ont aucune norme concernant les droits humains, l'environnement ou le développement. Cela leur permet d'appuyer des initiatives que même les banques multilatérales considéreraient comme problématiques et qui incluent des projets forestiers, miniers, atomiques ou pétroliers, ainsi que des barrages.

Le projet du barrage d'Ilisu sur le fleuve Tigre, dans le Kurdistan de Turquie, est un exemple qui vient à point. Les ACE de neuf pays considèrent la possibilité d'appuyer la construction de ce barrage, ce qui permettrait à des entreprises de ces mêmes pays de faire des affaires avec un Etat qui pratique la torture. Le consortium chargé de la construction du barrage cherche à obtenir des crédits à l'exportation et des garanties d'investissement auprès des ACE de l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Portugal, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

Depuis 1984, la région où l'on prévoit de construire le barrage d'Ilisu est dévastée par un conflit armé entre le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) et l'Etat turc. Environ trois millions de personnes ont été déplacées, 3 000 villages totalement ou partialement détruits, et plus de 30 000 personnes tuées. Malgré la décision prise en 1999 par le PKK de chercher un règlement pacifique de la question kurde, plusieurs zones de la région sont encore en guerre, et les violations des droits humains – allant des exécutions sommaires aux tortures, aux viols et aux disparitions – y sont encore fréquentes.

D'après les dernières estimations, le barrage aurait des conséquences sur plus de 78 000 personnes, de nationalité kurde pour la plupart. De nombreux résidents voient le projet comme faisant partie d'une stratégie plus large de nettoyage ethnique dans la région kurde. Le plan de réinstallation et l'évalua-

tion d'impact environnemental du barrage n'ont pas encore été publiés, et la consultation des personnes qui seront déplacées a été minimale. La situation dans la région rend d'ailleurs très peu probable que la réinstallation se fasse en respectant les normes internationales. "Nous ne voulons pas ce barrage... Ma place est ici", a dit l'un des Kurdes concernés par le barrage à une délégation des droits humains qui a visité le site d'Ilisu.

Le barrage inondera d'autre part la ville historique d'Hasankeyf, qui a 10 000 ans et renferme des trésors tels que des églises creusées dans la pierre, des mosquées ornementées et des tombeaux islamiques. Pendant des millénaires, des civilisations successives se sont imbriquées au creux de la vallée et dans les grottes qui l'entourent. La destruction des lieux historiques les plus importants est perçue par la population locale comme une nouvelle tactique destinée à refuser au peuple kurde son identité ethnique.

Aux conséquences dévastatrices du barrage au plan local – sur l'environnement, les gens et leur culture – s'ajoute une menace d'un autre ordre: la guerre de l'eau. Le barrage d'Ilisu doit chevaucher le Tigre, 65 kilomètres en amont de la frontière avec l'Irak et la Syrie, et il risque d'altérer les sources d'approvisionnement en eau dont ces pays ont tellement besoin.

Les projets de construction du barrage d'Ilisu ont commencé à être discutés en 1954. Bien que les études de pré-faisabilité aient été complétées en 1971, et le dessin final approuvé en 1982, le projet a dormi dans un tiroir jusqu'à la fin des années 90, en partie par manque de financement. Le conflit armé a vidé les caisses du gouvernement turc, qui s'est retrouvé dans l'impossibilité de le financer par lui-même, tandis que la Banque mondiale a communiqué son manque d'intérêt à investir en infrastructure dans la région.

En 1996 le gouvernement turc a proposé Ilisu au secteur privé, mais aucun intéressé ne s'est manifesté. Une année plus tard, l'entreprise étatique des travaux hydrauliques DSI a désigné la société suisse Sulzer Hydro comme entrepreneur principal du projet et responsable également des travaux électromécaniques avec la société ABB, également suisse. Un consortium dirigé par l'entreprise britannique Balfour Beatty devait se charger du génie civil. Les autres membres du consortium étaient Impreglio (Italie), Skanska (Suède) et trois compagnies turques: Nurul, Kiska et Tekfen. Les ingénieurs-conseils du projet étaient Binnie & Parters (actuellement Binnie, Black & Veatch). A ce jour, aucun contrat n'a été signé entre la DSI et les autres entreprises. La participation de l'ABB a cessé en mars 2000, lorsque la compagnie a

vendu son secteur hydroélectrique à Alstom (France). En septembre 2000, Skanska a annoncé son retrait, et le consortium a donc perdu un autre de ses membres.

Le paquet financier d'Ilisu sera géré par l'Union de Banques suisses (UBS). Etant donné que la moitié des coûts des travaux correspond à des importations des pays d'Europe occidentale et des Etats-Unis, les entreprises membres du consortium ont sollicité des garanties des agences de crédit aux exportations.

En novembre 1998 l'agence suisse de crédit aux exportations Exportrisiko-garantie (ERG) a donné son accord de principe à un crédit de 470 millions de francs suisses pour Sulzer Hydro et ABB. De même, l'agence britannique Export Credit Guarantee Department (ECGD) a approuvé un crédit conditionnel de 200 millions de dollars pour Balfour Beatty, et la subsidiaire de celle-ci aux Etats-Unis a obtenu l'accord de principe pour un autre crédit de l'Exim Bank. L'agence italienne de crédit aux exportations SACE a de son côté accordé à Impreglio une garantie de 152 millions de dollars, quoique ceci doit encore être confirmé par la Commission Interministérielle de Planification économique.

Tout en étant, pour de nombreuses raisons, un thème d'une importance majeure, Ilisu est également un point de convergence des campagnes internationales qui le voient comme un cas d'essai pour la réforme des ACE. Cette année est cruciale pour le projet d'Ilisu. La décision des ACE est attendue dans les mois à venir. Or, sans l'appui du crédit à l'exportation, il est peu probable que le barrage puisse être construit. (Par : Kate Geary, Bulletin du WRM N° 42, janvier 2001).

### **Vietnam: Un barrage vietnamien porte atteinte aux Cambodgiens**

Les eaux du barrage sur les chutes du Yali, au Vietnam, se déversent dans le fleuve Se San, qui traverse le Cambodge en direction du Mékong. La construction de ce barrage d'un milliard de dollars se poursuit depuis sept ans, avec le financement des gouvernements de la Russie et l'Ukraine. Aucune étude n'a été réalisée pour mesurer l'impact environnemental du barrage sur le Cambodge avant le début des travaux. Or, une enquête menée par le Département de la pêche de la Province de Ratanakiri, en coopération avec le Projet pour des Produits forestiers non ligneux – NTFP, une ONG de la même province – révèle que le barrage est en train de porter la

mort, la maladie et la destruction environnementale au Cambodge, même avant de fonctionner à plein.

Au début de l'année dernière, les premiers rapports en provenance de Ratanakiri ont commencé à dénoncer qu'il y avait des problèmes autour du fleuve Se San, et que leur origine était dans le barrage des chutes du Yali, situé en amont, au Vietnam.

Des habitants cambodgiens des rives du Se San ont rapporté des crues subites du fleuve qui ont provoqué la mort de 32 personnes, dont la plupart étaient des enfants. Trois adolescentes ont été emportées par le courant alors qu'elles essayaient de traverser le fleuve. Les paysans ont raconté que leurs canots et leurs filets avaient été balayés, leur bétail noyé et leurs récoltes inondées.

Les résidents ont d'ailleurs rapporté la mort de 952 personnes depuis qu'ils ont remarqué que la qualité de l'eau avait changé au cours des quatre dernières années. De même, ils ont fait état de la perte de milliers de têtes de bétail, ainsi que d'un nombre considérable d'animaux sauvages qui sont morts après avoir bu l'eau du fleuve.

D'après l'étude menée par le Département de la pêche de la province et par le Projet NTFP, la qualité de l'eau s'est dégradée de manière significative depuis 1996. Les masses d'eau qui descendent le fleuve sont rougeâtres et boueuses, et elles ont l'odeur désagréable de l'eau stagnante.

Le rapport n'a pas été en mesure de quantifier les effets de la qualité de l'eau sur la santé, mais signale que les personnes habitant sur les rives ont subi une détérioration rapide de leur état de santé dès que les changements du fleuve ont été apparents. Ces personnes se plaignent de démangeaisons intenses, de grosseurs et infections de la peau, et d'irritation des yeux. D'autres problèmes sanitaires coïncidant avec les montées subites du niveau de l'eau ont été rapportés, tels que maux d'estomac, diarrhées, troubles respiratoires, irritations des muqueuses de la gorge et du nez, vertiges, vomissements et toux. Plusieurs personnes ont déclaré que des membres de leur famille étaient morts de un à cinq jours après l'apparition de ces symptômes.

La province de Ratanakiri possède l'un des plus hauts niveaux de diversité biologique du Cambodge, mais beaucoup d'animaux de la faune locale ont été gravement atteints par les changements dans le débit du Se San, et eux aussi ont subi les conséquences de l'altération de la qualité de l'eau.

Dans le Parc national Virachey, situé sur la rive Nord du fleuve Se San dans les districts de Veng et Ven Say, le nombre de reptiles, mammifères et oiseaux qui sont morts ou sont tombés malades est plus grand que d'habitude. Des membres de nombreuses communautés le long du Se San ont rapporté avoir trouvé ces dernières années des animaux morts près de leurs villages. Beaucoup d'entre eux pensent que ces animaux sont descendus boire dans la rivière et sont morts peu après.

On estime également que les changements dans la qualité de l'eau ont attaqué les populations de poissons et leur habitat. La diminution de leur nombre est significative, et la pêche a diminué de 30% dans certains cas.

Entre-temps, ces quatre années d'inondations irrégulières ont provoqué chez les habitants une grave pénurie d'aliments. Les cultures de saison sèche que l'on pratique sur les bords du Se San ont été balayées par les crues après chaque évacuation de l'eau du barrage. La population se nourrit maintenant de pommes de terre sauvages et autres tubercules. En outre, les 14 plantes aquatiques sauvages que les paysans cueillaient pour leur nourriture ont régressé de beaucoup au cours des dernières années.

En mai 2000 un atelier de deux jours a été organisé afin de discuter des effets du barrage, avec la participation de représentants des minorités ethniques habitant les rives du Se San, des ONG locales et internationales et des fonctionnaires du gouvernement de la province. A l'heure des revendications, la restauration du fleuve dans ses conditions antérieures l'a emporté sur n'importe quelle compensation économique.

"Ils peuvent vouloir nous compenser, mais est-ce qu'ils vont nous alimenter pendant toute notre vie? Cela paraît impossible. Et que vont devenir nos enfants et nos petits-enfants? Comment vont-ils survivre? Nous voulons qu'on nous rende notre vieux Se San, pour pouvoir pêcher et faire tout le reste comme nous le faisons avant", a dit Lamas Voeng, du village de Phi. (Bulletin du WRM N° 42, janvier 2001).

### **Vietnam: Le barrage de Na Hang menace la forêt, le peuple et la faune**

Le rhinopithèque du Tonkin est un mammifère endémique du Nord du Vietnam, et l'une des espèces au monde les plus menacées d'extinction. Avant qu'un groupe n'en soit détecté en 1992 dans le district de Na Hang, on le

croyait éteint. Aujourd'hui on sait que 260 individus de cette espèce habitent dans le Nord du Vietnam, la moitié d'entre eux dans la Réserve naturelle de Na Hang, spécifiquement créée en 1994 pour les protéger.

La réserve de Na Hang est située dans une région de roche calcaire très escarpée. La forêt qu'elle renferme est d'une grande richesse biologique. En plus du rhinopithèque du Tonkin, elle abrite le semnopithèque de François, le loris paresseux pygmée, le macaque brun, le macaque-lion à queue de cochon, le dhôle ou chien sauvage, la civette palmiste d'Owston, la panthère longibande, l'ours à collier, le serow d'Indochine, plusieurs oiseaux et papillons en danger, une espèce de tortue terrestre menacée et treize espèces végétales en péril d'extinction. Quatre espèces de poissons en danger de disparition habitent le fleuve Gam, qui limite à l'ouest la réserve naturelle.

La société conseil Scott Wilson Asia Pacific dirige un consortium chargé du Projet de Conservation des ressources des aires protégées (CRAP) au Na Hang, financé par le Fonds pour l'Environnement mondial (en anglais GEF). En outre, le Zoo d'Allwetter et la Société zoologique pour la conservation des espèces et des populations (tous les deux allemands) conduisent le Projet de Conservation du Rhinopithèque du Tonkin.

Malheureusement, le même gouvernement vietnamien qui a créé la Réserve naturelle de Na Hang semble maintenant décidé à poursuivre son projet de construire un barrage hydroélectrique de 300 MW sur le fleuve Gam, à un coût de 420 millions de dollars. La retenue du barrage inondera une partie de la Réserve naturelle de Na Hang, et aura, à court terme, des impacts dévastateurs sur les forêts, les habitants, la flore et la faune de la réserve et de ses environs.

En 1997, l'entreprise étatique Electricity of Vietnam (EVN) a mené une étude préalable de viabilité pour un barrage sur le Gam. Deux années plus tard, l'EVN a rédigé les termes de référence pour une étude de faisabilité du barrage qui devait être complétée pour la fin 2001. Dans son premier rapport sur le projet de conservation de Na Hang, Scott Wilson Asia Pacific a manifesté son intention d' "assister le gouvernement du Vietnam par la réalisation d'une évaluation environnementale préliminaire au sujet du barrage du fleuve Gam". Les conseillers de Scott Wilson ont complété cette évaluation préliminaire en 2000. D'après le Plan directeur N° 5 pour l'électricité du Vietnam, publié en 2001, la mise en fonctionnement du barrage de Na Hang est prévue pour

2006. A ce jour, le gouvernement vietnamien n'a pas encore obtenu le financement international nécessaire.

Si le barrage de Na Hang était construit, il formerait un lac qui s'étendrait 30 kilomètres en amont du Gam et inonderait 57 kilomètres carrés, dont 220 hectares de la réserve naturelle de Na Hang. Quarante-cinq villages seraient submergés et plus de 11 000 personnes délogées pour faire de la place au réservoir. Parmi les groupes ethniques habitant la région figurent les Dao, les Tay, les Hoa et les H'mong, ainsi que les Kinh qui constituent le groupe majoritaire vietnamien. Une femme que le barrage ferait partir a dit aux conseillers de Scott Wilson: "Nous sommes pauvres, mais notre foyer est ici".

Bien que l'étendue de la réserve naturelle à inonder soit petite, l'habitat du rhinopithèque du Tonkin est de moins de 1 000 hectares. Le lac serait situé dans une zone adjacente à celle où l'on sait qu'il habite; or, ce singe est très sensible aux perturbations, et il a tendance à rester à un kilomètre au moins des routes, sentiers ou villages.

La surface destinée au réservoir serait défrichée avant la construction du barrage. A l'heure actuelle il n'existe aucune voie d'accès à la région. La construction du barrage impliquerait la construction d'une nouvelle route, un grand chantier, la circulation de véhicules, le bruit des travaux, la poussière, la pollution, et l'arrivée de quelque 10 000 travailleurs.

La présence des travailleurs fera monter la demande locale de faune et d'autres produits de la forêt. Les os, les mains et les pieds du rhinopithèque du Tonkin sont utilisés dans l'élaboration de médicaments traditionnels. Avec le mouvement continu de camions entrant et sortant de la zone il sera presque impossible d'en éviter le commerce illégal.

En mai 1999, un groupe d'organisations environnementalistes, dont l'UICN, Allwetter Zoo et Primate Conservation Inc., ont écrit au Premier Ministre Phan Van Khai et à d'autres fonctionnaires vietnamiens. Dans leurs lettres ils demandaient la réalisation d'une étude d'impact environnemental du barrage proposé, comme prévu par la Loi de Protection environnementale du Vietnam et par la Convention sur la Diversité biologique à laquelle Vietnam a adhéré. A cette date, aucune étude n'a été entreprise et le gouvernement vietnamien n'a pas répondu aux lettres mentionnées. (Par : Chris Lang, Bulletin du WRM N° 55, février 2002).

## **Vietnam: Engagement suédois dans un barrage qui affectera les Cambodgiens**

Malgré tous les problèmes causés par le barrage sur le fleuve Se San, le Vietnam est en train de construire un autre barrage, le Se San 3, à quelques 20 kilomètres en aval du barrage des chutes du Yali. L'agence de presse Vietnam a informé que les travaux ont commencé sur le site le 15 juin. Les communautés cambodgiennes habitant en aval du fleuve n'ont pas été consultées avant la construction du barrage des chutes du Yali, et ne l'ont pas été non plus à propos de la construction de ce nouveau barrage.

Il y a deux ans, la Banque asiatique de développement (ADB sigles en anglais) a envisagé d'octroyer un crédit de 80 millions de dollars pour la construction du barrage Se San 3 et elle a proposé également un crédit de 1,8 millions de dollars pour la réalisation des études d'impact en aval du fleuve. Mais en octobre 2000, le gouvernement vietnamien a "informé formellement l'ADB que son aide n'était pas nécessaire à la poursuite du projet", d'après les renseignements se trouvant sur le site web de l'ADB. Le barrage Se San 3 sera financé par 140 millions de dollars de crédits provenant de quatre banques vietnamiennes ainsi que par 100 millions de dollars en provenance de Russie destinés à des fournitures, équipements et matériel d'origine russe.

La Société conseil suédoise SWECO a joué un rôle clé en ce qui concerne la promotion du barrage Se San et elle a été engagée à ce jour par Electricité du Vietnam en vue de réaliser la conception technique du barrage.

En novembre 1997, SWECO (en collaboration avec Statkraft, l'entreprise d'énergie électrique de l'état norvégien) a effectué une révision du Plan directeur du gouvernement vietnamien concernant un ouvrage hydroélectrique sur le fleuve Se San financé par l'agence de coopération internationale suédoise Sida. Le rapport réalisé par les consultants de SWECO et Statkraft admet que: L'étude d'impact de l'ouvrage hydroélectrique par rapport aux changements de l'écoulement dans la partie basse du fleuve Se San en Cambodge n'a pas encore été réalisée". Malgré cela, les consultants en question conseillent la construction du barrage Se San 3.

En février 1999, SWECO a conclu l'étude de viabilité du barrage Se San 3, financée également par Sida. Wayne White, de Foresight Associates, signale dans une critique réalisée sur cette étude, que SWECO a surestimé



de 350% la production annuelle d'énergie du barrage. White explique que la diminution de l'écoulement du barrage des chutes du Yali lors de la saison sèche peut entraîner une production d'électricité du Se San 3 encore moindre. Les chiffres disponibles sur l'écoulement du fleuve datent de registres antérieurs à la construction du barrage des chutes du Yali; même si les travaux étaient déjà assez avancés en 1999, le barrage a complètement changé l'écoulement du fleuve.

SWECO a également sous-estimé le coût potentiel du projet de 50%. L'étude de viabilité n'analyse pas les problèmes sociaux et environnementaux causés par le barrage des chutes du Yali mais elle exprime que "le projet du barrage hydroélectrique Se San 3 n'entraînera aucun impact environnemental en dehors d'un élargissement en aval de l'impact actuel". Après avoir analysé l'étude faite par SWECO, White a conclu que le barrage n'est pas viable économiquement, que l'étude ne tient pas compte des impacts sur les communautés et sur l'environnement en aval du fleuve sur le territoire du Cambodge, et que l'étude de viabilité ne constitue pas une base suffisante pour prendre une décision solide d'investissement. Il n'est pas du tout surprenant qu'une entreprise comme SWECO, qui a tout à gagner dans de nouveaux contrats lucratifs si le barrage envisagé se concrétise, ait conclu que le projet en question est viable.

Sten Palmer, représentant de SWECO International à Hanoi, ne paraît pas très disposé à discuter l'évidence du conflit d'intérêts existant lorsqu'une entreprise est à la fois société conseil sur un projet et celle qui se bénéficie directement avec l'approbation dudit projet. D'après Palmer, "nos ingénieurs délivrent leur conseil dans le seul but de favoriser nos clients, sans se préoccuper du fait qu'il suive ou pas l'intérêt de SWECO".

Fin 2001, SWECO a présenté une proposition à Electricité de Vietnam (EVN) en vue de réaliser une étude des impacts hydrologiques du barrage des chutes du Yali. L'étude proposée consistait en la modélisation de l'écoulement du fleuve dans des conditions normales d'opération du barrage des chutes du Yali et en l'étude des effets des libérations intempestives d'eau depuis le barrage. D'après Palmer, EVN n'a pas répondu à cette proposition.

En janvier 2002, SWECO obtient le contrat de conception des plans de construction du barrage ainsi que des documents pour la réalisation de l'appel d'offres, d'un montant de 700 mille dollars. A la question, est-ce que SWECO a essayé de mettre en application les normes et les recommandations de la

Commission mondiale sur les barrages au projet Se San 3, Palmer a répondu que celles-ci "ne sont pas toutes applicables au projet Se San 3, étant donné que la tâche de SWECO comprend uniquement les services de consultant en tant que société conseil en sous-contrat par rapport aux spécifications de l'équipe technologique".

La construction, de la part du Vietnam, d'un nouveau barrage sur le fleuve Se San a provoqué la colère des habitants du Cambodge en aval du fleuve. En juin, l'Association pour la préservation et de la culture pour l'environnement, une ONG cambodgienne, a organisé une réunion à laquelle ont assisté des représentants de 30 bourgades du fleuve Se San au Cambodge. D'après le *Phnom Penh Post*, une femme originaire d'une bourgade locale a déclaré lors de la réunion: "Que peut-on faire de plus? Presque tout a déjà été détruit. S'ils veulent construire un autre barrage, il y aura encore plus de destruction et plus de morts". (Par : Chris Lang, Bulletin du WRM No.60, juillet 2002).

### **Vietnam: Démarre les transplantements pour faire place à l'énorme barrage de Son La**

Dans la région montagneuse du nord-ouest du Vietnam, le Comité populaire de Son La a déplacé les 52 premiers habitants d'un total de 91 000 qui seront obligés de quitter leurs foyers pour faire place à l'énorme barrage de Son La. En mars, les autorités ont déplacé huit familles du peuple indigène White Thai vers un nouvel emplacement, à 200 kilomètres de leurs foyers, dans le district de Muong La. Pas moins de 13 groupes indigènes habitent dans les 275 kilomètres carrés qui seront inondés par le réservoir du barrage.

L'Assemblée nationale a donné son accord, en décembre 2002, pour la construction du barrage de 2400 MW de Son La. Ce barrage projeté 200 kilomètres en amont de celui de Hoa Binh déjà existant sur le fleuve Da, serait le barrage le plus grand du Vietnam et exigerait la plus importante expulsion d'habitants de l'histoire du pays.

Le coût du projet est estimé à 2,5 milliards de dollars, et au moins 750 millions desquels le gouvernement vietnamien prétend les obtenir des organismes internationaux. L'entreprise d'électricité de l'Etat Electricity of Vietnam espère que la construction du barrage démarrera en 2005 et qu'il pourra commencer à produire de l'électricité en 2012.

En plus des 3000 hectares de forêts qui seraient inondés par le réservoir, l'impact du barrage serait très fort sur les forêts du nord-est du Vietnam. La plupart des rizières de la province de Lau Chau seraient inondées par le réservoir. Pour fournir des terres pour les cultures et les villages des personnes expulsées de la vallée du fleuve Da, des forêts devront être coupées sur les flancs de coteaux autour du réservoir. La construction du barrage demandera des quantités importantes de bois. Pendant la construction du barrage Hoa Binh, en aval du fleuve, 70% de la production de bois de l'Etat du bassin du fleuve Da a été destinée à la construction du barrage.

Le projet de Son La a été intensément débattu par l'Assemblée nationale du Vietnam. En mai 2000, l'Assemblée nationale a demandé davantage d'informations au sujet des plans de réinstallation de la population. Au cours d'une visite à la province de Lai Chau, le Vice-Premier ministre Nguyen Cong Tan a dit aux autorités provinciales que "les résidents commenceront à être réinstallés afin de finaliser le transplatement vers la fin de l'année 2005".

En mars 2002, l'Assemblée nationale a reporté jusqu'à la fin de la même année la décision concernant la suite des préparatifs du barrage. Mai Thuc Lan, Vice-Président de l'Assemblée nationale, a déclaré au journal vietnamien Tuoi Tre que: "La préparation du projet hydroélectrique de Son La n' a pas été dûment faite."

Le projet de barrage de Son La a été étudié pendant plus de trente ans. Plusieurs sociétés conseil internationales ont bénéficié de contrats d'étude sur le barrage de Son La, notamment, l'Institut de Moscou d'hydroélectricité et de l'industrie, la Société d'électricité et de distribution de l'énergie (Japon), la Société de recherche sur le design et la production (Moscou) et SWECO (Suède).

Malgré le fait que les fonctionnaires de la Banque mondiale affirment que la banque ne financera pas le projet de Son La, l'institution a financé des études concernant le barrage. Un Rapport d'évaluation de la Banque mondiale, d'avril 1995, établit que la banque a financé "des études d'ingénierie pour le projet hydroélectrique de Son La." Quatre ans plus tard, une étude de la Banque mondiale sur le secteur de l'électricité du Vietnam insistait sur le fait que, d'un point de vue économique, "L'usine hydroélectrique de Son La paraît promissière."

En 1999, une joint venture entre la société SWECO et Harza, une société d'ingénierie nord-américaine, a gagné un contrat de 1,3 millions de dollars du

gouvernement vietnamien pour la mise à jour des plans de construction du barrage de Son La. Il a été informé que la société Montgomery Watson Harza (nom sous lequel Harza est connue depuis sa fusion en 2001 avec la société d'eau Montgomery Watson) voudrait obtenir le contrat d'administration du projet de construction du barrage. Montgomery Watson Harza fait également partie d'une joint venture avec Electricité de France, qui espère construire le barrage de Nam Theun 2 au Laos.

En 2001, un directeur de Montgomery Watson Harza, probablement frustré par le long processus de prise de décision sur Son La au sein de l'Assemblée nationale, a déclaré à Engineering New Record que Vietnam était "le pire des mondes". Et il a rajouté: "Ils devront réduire le niveau de centralisation du contrôle."

Une des préoccupations principales concernant le barrage de Son La est le fait que celui-ci serait construit sur une zone proclive aux tremblements de terre. En février et mars 2001, plusieurs tremblements de terre ont secoué les provinces de Lai Chau et Son La. Il n'y a pas eu de victimes, mais le coût des dommages soufferts par les bâtiments et les routes a été estimé à près de 14 millions de dollars.

Le barrage de Hoa Binh, situé en aval du site où serait construit le barrage de Son La sur le fleuve Da, a été construit avec l'aide financière et l'assistance technique de l'Union soviétique. Les experts soviétiques ont signalé que les grandes inondations pourraient entraîner l'écroulement du barrage de Hoa Binh et ont conseillé la construction d'un deuxième barrage en amont du fleuve. Les risques sont énormes. Si le barrage de Son La collapsait au cours d'un tremblement de terre, une grande vague inonderait le fleuve Da en aval, mettant en danger d'abord le barrage de Hoa Binh et après Hanoi, située à 300 kilomètres de distance.

Dao Van Hung, Directeur général de Electricity of Vietnam, ne paraît pas inquiet au sujet des risques potentiels inhérents à la construction d'un barrage dans une zone sismique. D'après la radio Voix du Vietnam, le directeur a dit à l'Assemblée nationale, en novembre 2002, que "Actuellement, il y a plus de 300 projets d'énergie hydroélectrique dans le monde dont la hauteur des barrages va de 100 à 350 mètres de hauteur. Le barrage de l'usine hydroélectrique de Son La n'a que 115 mètres de hauteur. En conséquence, je pense que les travailleurs et les scientifiques vietnamiens sont pleinement capables de calculer le volume des matériaux nécessaires à sa construction

et la structure adaptée au barrage afin d'assurer les conditions de sécurité maximales." (Par : Chris Lang, Bulletin du WRM No.69, avril 2003).

## **COMMISSION MONDIALE DES BARRAGES. Synthèse du Rapport 2000 "Barrages et développement : Un nouveau cadre pour la prise de décisions"**

*Le Rapport de la Commission mondiale des barrages (CMB) intitulé "Barrages et développement: Un nouveau cadre pour la prise de décisions", publié fin 2000, est l'une des études les plus complètes menées par la communauté internationale sur l'efficacité et les impacts des grands barrages, ainsi que sur les autres options possibles en matière de développement des ressources hydriques et énergétiques. Etant donné son utilité pour les activistes qui mènent des campagnes nationales et internationales à ce sujet, nous reproduisons ici la première partie de la synthèse officielle de ce rapport. Autant la synthèse que le rapport complets sont disponibles en plusieurs langues dans le site web.*

### La Commission

En avril 1997, avec le soutien de la Banque mondiale et de l'Union mondiale pour la nature (UICN), les représentants de divers groupes d'intérêt se réunirent à Gland en Suisse, à la lumière d'un récent rapport de la Banque mondiale et afin de débattre de questions hautement litigieuses liées à la question des grands barrages. L'atelier accueillit 39 participants, représentant les gouvernements, le secteur privé, les institutions financières internationales, les organisations de la société civile et des personnes elles-mêmes concernées. À l'issue de la réunion, il fut proposé que toutes les parties collaborent à la création de la Commission mondiale des barrages (CMB), avec pour mandat :

- d'examiner l'impact des grands barrages en matière de développement et d'évaluer les options disponibles en ce qui concerne le développement des ressources en eau et en énergie ; et
- de mettre au point des critères, des lignes directrices et des normes acceptables à l'échelle internationale, concernant la planification, la conception, l'évaluation, la construction, l'exploitation et le contrôle des grands barrages, ou leur mise hors service.

## Barrages et développement, le rapport de la CMD – bref aperçu

Le rapport de la CMB marque un jalon dans l'évolution des barrages en tant qu'option de développement. Le débat sur les barrages porte sur la signification et la finalité mêmes du développement, et les moyens de le réaliser. À travers son Étude mondiale sur l'efficacité des barrages, la Commission présente une évaluation intégrée des raisons pour lesquelles les barrages favorisent ou desservent les objectifs du développement. Cette Étude met en lumière les réalités qui invitent à un changement fondamental dans l'évaluation des options disponibles, ainsi que dans les cycles de planification et de réalisation de projets relatifs au développement des ressources hydrauliques et énergétiques.

Le cadre développé par la Commission pour la prise de décisions est fondé sur cinq valeurs essentielles – équité, viabilité, efficacité, prise de décisions participative et responsabilité. Il propose :

- une approche basée sur l'évaluation des droits et des risques, en tant que moyen pratique s'appuyant sur des principes clairs pour identifier tous les groupes pouvant légitimement participer à la négociation des choix et des accords en matière de développement ;
- sept priorités stratégiques et des principes d'action connexes pour le développement des ressources hydrauliques et énergétiques – obtenir l'accord du public ; évaluation exhaustive des différentes options ; barrages existants ; préservation des cours d'eau et des moyens de subsistance ; reconnaissance des droits et partage des avantages ; assurer le respect des normes ; et partage des cours d'eau pour la paix, le développement et la sécurité ; et
- des critères et des lignes directrices relatifs aux bonnes pratiques en ce qui concerne les priorités stratégiques – des évaluations du cycle de vie et du débit sanitaire et environnemental à l'analyse des risques d'appauvrissement et aux pactes d'intégrité.

Les arguments et recommandations de la Commission offrent des possibilités de progrès considérablement plus vastes qu'une perspective isolée. Ils garantiront que la prise de décisions en matière de développement des ressources hydrauliques et énergétiques :

- reflète une approche globale de l'intégration des dimensions sociales, écologiques et économiques du développement ;
- garantit une transparence accrue et donne de plus grandes assurances à toutes les parties concernées ;

- accroît la confiance dans la capacité des nations et des communautés à satisfaire leurs besoins futurs en eau et en énergie.

### Une introduction aux barrages et le développement

Cela fait des milliers d'années que l'on construit des barrages – pour maîtriser les crues, produire de l'énergie hydraulique, assurer l'approvisionnement en eau potable, alimenter l'industrie ou irriguer les champs. À partir de 1950, les gouvernements ou, dans certains pays, le secteur privé ont construit un nombre croissant de barrages au fur et à mesure de la croissance démographique et du développement économique. Au moins 45 000 grands barrages ont été construits pour satisfaire les besoins en eau et en énergie. À ce jour, près de la moitié des fleuves dans le monde compte au moins un grand barrage.

À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, plus de la moitié de l'électricité consommée dans le monde par un tiers des pays provient de l'hydroélectricité, et les grands barrages génèrent 19 % de l'électricité utilisée. La moitié des grands barrages construits dans le monde l'a été exclusivement ou principalement pour l'irrigation, et 30 à 40 % des 271 millions d'hectares irrigués dans le monde le sont à partir de barrages. On a fait la promotion des barrages car ils étaient considérés comme un moyen important de satisfaire la demande estimée en eau et en énergie, et un investissement stratégique à long terme, susceptible d'offrir des avantages multiples. Certains de ces avantages sont typiques de tout grand projet d'investissement public, d'autres sont spécifiques aux barrages ou à un projet donné. Développement régional, emplois et renforcement des capacités d'exportation du secteur industriel sont le plus souvent présentés comme des avantages additionnels apportés par les barrages. D'autres objectifs incluent l'accroissement des revenus du commerce extérieur à travers la vente d'électricité, de cultures de rapport, ou de produits manufacturés issus des industries à forte consommation d'électricité, comme l'industrie de l'aluminium. Il est clair que les barrages peuvent jouer un rôle important dans la satisfaction des besoins des populations.

Mais les cinquante dernières années ont également mis en lumière les performances réelles ainsi que les impacts sociaux et environnementaux des grands barrages. Les grands barrages ont fragmenté et transformé les rivières et l'on estime que 40 à 80 millions de personnes ont été déplacées par la création des réservoirs. La base de prise de décision devenant plus ouverte, exhaustive et transparente dans de nombreux pays, la décision de construire

un grand barrage a été de plus en plus contestée, au point que l'avenir même de leur construction est mis en question dans de nombreux pays.

Les investissements énormes réalisés ainsi que les innombrables conséquences des grands barrages ont provoqué des conflits à propos du site et des impacts, faisant des barrages – existants ou en projet – l'un des dossiers les plus chaudement débattus dans le domaine du développement durable. Les défenseurs évoquent les exigences du développement social et économique que les barrages visent à satisfaire : irrigation, électricité, maîtrise des inondations et approvisionnement en eau. Les détracteurs mettent en évidence les conséquences négatives des barrages, comme le poids de la dette, les dépassements de coûts, le déplacement de populations et leur appauvrissement, la destruction d'écosystèmes importants et de ressources halieutiques, et le partage inéquitable des coûts et avantages.

C'est en tenant compte de ces conflits et pressions que la Commission mondiale des barrages a débuté ses travaux en mai 1998. Les membres de la Commission ont très vite convenu que les barrages ne sont qu'un moyen d'atteindre une finalité. Mais quelle finalité ? Quelle est l'importance des défis auxquels les grands barrages sont censés répondre ? Et dans quelle mesure les grands barrages peuvent-ils répondre à ces défis ?

La CMB a conclu que la finalité de tout projet doit être le mieux-être durable de l'humanité. Cela implique un progrès notable du développement humain sur une base qui soit économiquement viable, socialement équitable et écologiquement durable. Si un grand barrage est le meilleur moyen d'atteindre cet objectif, alors il faut soutenir le projet. Quand d'autres options offrent de meilleures solutions, il faut les préférer aux grands barrages. Le débat sur les barrages met donc en question les opinions sur la manière dont les sociétés exploitent et gèrent les ressources en eau dans le contexte plus large des choix liés au développement.

Après plus de deux ans d'étude intense, de dialogue avec les partisans et les adversaires des grands barrages, et de réflexion, la Commission estime qu'aucun doute ne peut raisonnablement subsister autour des cinq points clés suivants :

- Les barrages ont largement contribué au développement humain, et les avantages qui en résultent ont été considérables.



- Dans de trop nombreux cas, le prix payé par les personnes déplacées, les communautés en aval, les contribuables et le milieu naturel pour s'assurer de ces bénéfices a été inacceptable et souvent inutile, particulièrement du point de vue social et environnemental.
- L'absence d'équité dans la répartition des bénéfices a mis en question la valeur réelle de la contribution de nombreux barrages à la satisfaction des besoins en eau et en énergie pour le développement, au regard des autres options.
- En réunissant tous ceux dont les droits sont en jeu et qui supportent les risques liés aux différentes options en matière de développement des ressources hydrauliques et énergétiques, on crée les conditions nécessaires pour régler de manière positive les intérêts concurrents et les conflits.
- Des résultats négociés amélioreront considérablement l'efficacité des projets hydrologiques et énergétiques en éliminant à un stade précoce les projets les plus discutables. Seuls sont retenus les projets qui, aux yeux des parties intéressées, sont les plus à même de répondre aux besoins en question.

Sur quoi porte le débat ?

Comme cela est indiqué plus haut, les rendements des investissements effectués dans les barrages sont de plus en plus remis en cause. La question des coûts au regard des avantages constatés est devenue un sujet d'inquiétude à mesure que l'efficacité et les impacts des barrages ont été mieux connus. La recherche et les informations relatives à l'impact des barrages sur l'homme, les bassins hydrologiques et les écosystèmes, ainsi que les données sur les résultats économiques ont suscité une opposition de plus en plus vive. La controverse et le débat ont tout d'abord porté sur des barrages spécifiques et leurs conséquences au niveau local. Peu à peu, le débat local s'est étendu jusqu'à devenir un débat mondial sur les barrages.

Les problèmes que soulèvent les barrages touchent à l'eau et à la manière dont les décisions en la matière sont prises, et dont l'efficacité du développement est évaluée. La controverse ne porte pas sur le choix entre un barrage en remblai ou un barrage-poids, ou sur l'opportunité d'utiliser de la terre, du béton ou un enrochement. Elle a trait aux effets du barrage sur l'écoulement des cours d'eau et les droits d'accès à l'eau et aux ressources fluviales ; elle porte sur le déplacement forcé des populations, la dislocation des cultures et des moyens de subsistance des communautés locales, et l'épuisement ou la dégradation des ressources environnementales ; et sur le fait de

savoir si les barrages constituent le meilleur investissement de fonds publics et de ressources.

Le débat touche en partie à ce qui s'est produit dans le passé et continue de se produire aujourd'hui, et en partie sur ce qui pourrait se produire dans l'avenir si de nouveaux barrages étaient construits ; dans certains pays, il est surtout alimenté par des préoccupations sociales ou écologiques spécifiques, dans d'autres, par des considérations plus larges liées au développement. Aux États-Unis, où le taux de mise hors service est plus élevé que celui des constructions de nouveaux grands barrages, le débat est peut-être aussi intense – mais qualitativement différent – que celui qui a lieu en Inde, aujourd'hui le plus gros constructeur de barrages avec la Chine.

Les deux grands pôles du débat illustrent l'éventail des opinions sur les expériences passées. D'un côté, l'accent est mis sur l'écart entre les avantages annoncés et les revenus réels d'un barrage. De l'autre, on insiste sur les défis que pose le développement des ressources hydrauliques et énergétiques dans la perspective de la construction nationale et de l'allocation des ressources. Pour les partisans des barrages, la réponse à toute question sur les résultats passés s'impose à l'évidence puisqu'ils maintiennent que – en tant que partie intégrante des stratégies de développement des ressources en eau et en énergie, les barrages ont, dans l'ensemble, répondu aux attentes dans plus de 140 pays et, à quelques exceptions près, ont fourni un éventail indispensable de services dans les secteurs de l'eau et de l'énergie.

Les opposants font valoir que de meilleures solutions, moins coûteuses et moins lourdes de conséquences, ont fréquemment été négligées : des options à petite échelle comme des centrales électriques ou stations d'alimentation en eau décentralisées, aux options à plus grande échelle privilégiant l'efficacité au point final d'utilisation et la gestion par la demande. Les barrages ont souvent été préférés à d'autres options susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs hydrauliques ou énergétiques à un coût plus faible, ou présentant, en matière de développement, des avantages plus durables et plus équitables.

Même si un accord peut être atteint sur la nécessité de mieux prendre en compte les coûts sociaux et les impacts sur l'environnement, et de consulter systématiquement les populations touchées, de profondes divergences subsistent entre partisans et opposants sur un certain nombre de questions

financières, économiques, sociales et environnementales. Certaines des plus épineuses sont la mesure dans laquelle :

- les autres options sont des moyens viables de réaliser divers objectifs du développement, et la question de savoir si elles sont complémentaires ou s'excluent mutuellement ;
  - les impacts sociaux et environnementaux sont acceptables ;
  - les impacts sociaux et environnementaux peuvent être évités ou atténués ;
- et
- les décisions relatives au développement devraient, dans l'avenir, être subordonnées au consentement des populations locales.

Aujourd'hui, la décision de construire un grand barrage est rarement circonscrite au plan local ou national. Le débat n'est plus un processus local d'évaluation des coûts et des avantages. Les barrages sont maintenant au cœur d'un débat mondial sur les stratégies et les choix de développement.

Quelles sont les conclusions de l'Étude mondiale de la CMB sur les grands barrages ?

Pour remplir le mandat qui lui était assigné – examiner l'efficacité des grands barrages en matière de développement et évaluer les autres possibilités de développement des ressources hydrauliques et énergétiques – la Commission a mené huit études de cas détaillées de grands barrages, réalisé des études sur l'Inde et la Chine et élaboré un document d'information sur la Russie et les nouveaux États indépendants (une liste des barrages ayant fait l'objet d'une étude de cas est donnée dans l'Encadré 2). En outre, une enquête a été conduite sur 125 grands barrages parallèlement à 17 études thématiques sur les questions sociales, environnementales et économiques, sur les autres solutions et sur les processus institutionnels et de gestion. En outre, 947 propositions et contributions ont été recueillies, en partie lors de quatre consultations régionales. Tous ces apports forment la Base des connaissances qui a permis à la Commission de recueillir des informations sur les principales questions relatives aux barrages et à leurs alternatives.

L'Étude mondiale comporte trois parties :

- un examen indépendant de l'efficacité et des impacts des grands barrages (efficacité technique, financière et économique ; impacts sur les écosystèmes et le climat ; répercussions sociales, et répartition des bénéfices et des pertes) ;

- une évaluation des solutions alternatives, des possibilités qu'elles offrent et des obstacles à surmonter ; et
- une analyse des questions liées à la planification, la prise de décisions et le respect des règles et normes en vigueur qui sous-tendent le choix, la conception, l'exploitation et la mise hors service des barrages.

L'évaluation de l'efficacité a été fondée sur les critères établis par les promoteurs des grands barrages – et sur la base desquels le gouvernement a approuvé le projet et en a assuré le financement. La Commission s'est tout particulièrement attachée à comprendre les raisons pour lesquelles, et dans quels cas, les barrages n'ont pas donné les résultats attendus ou ont donné des résultats imprévus. La recherche a consisté aussi à recueillir des données sur les bonnes pratiques mises en œuvre pour remédier aux erreurs et difficultés rencontrées dans le passé. Les avantages tirés des barrages ne sont pas négligés, mais l'analyse répond à la question de savoir pourquoi les objectifs fixés ont été atteints dans certains cas et pas dans d'autres.

#### Efficacité technique, financière et économique

La Base de connaissances de la CMB révèle que les services fournis par les grands barrages et les avantages nets qui en sont retirés varient considérablement d'un projet à l'autre au regard des prévisions, une proportion non négligeable de projets n'atteignant pas les objectifs matériels et économiques fixés. Néanmoins, les services fournis par les barrages sont considérables, comme cela est indiqué plus haut. Indépendamment de cette évaluation des résultats obtenus par rapport aux objectifs, la Base de connaissances confirme la longévité des grands barrages, beaucoup continuant à générer des avantages après 30 à 40 ans d'exploitation.

Une étude sectorielle de l'efficacité technique, financière et économique des barrages a été réalisée. Présentée dans la Base de connaissances, du point de vue de l'efficacité escomptée au regard de l'efficacité effective, elle montre que :

- Les grands barrages conçus à des fins d'irrigation n'ont pas, dans l'ensemble, atteint les objectifs fixés et ont été économiquement moins rentables que prévu. En outre, les dépenses engagées n'ont pas été récupérées.
- L'efficacité des grands barrages hydroélectriques est dans l'ensemble proche, mais en dessous des objectifs fixés en matière de production d'électricité. Les objectifs financiers sont généralement réalisés, mais l'efficacité

économique est variable au regard des objectifs affichés. Certains barrages affichent des résultats exceptionnels, d'autres des résultats médiocres.

- Les grands barrages construits pour l'alimentation en eau des municipalités et des industries n'ont, dans l'ensemble, atteint ni les objectifs fixés dans le temps ni les objectifs d'approvisionnement massif, et affichent un taux de recouvrement des coûts et une efficacité économique réduits.

- Les grands barrages construits dans le but, notamment, de maîtriser les inondations, ont certes rempli cette fonction mais ont, dans le même temps, créé une plus grande vulnérabilité aux risques d'inondation car des zones de peuplement ont été créées dans des zones à risques. Dans certains cas, les dégâts provoqués par les inondations ont été aggravés pour des raisons diverses, dont une mauvaise gestion du barrage.

- Les grands barrages construits pour servir des objectifs multiples ont insuffisamment répondu aux attentes. Dans certains cas, les insuffisances sont plus grandes que celles des barrages à objectif unique, démontrant ainsi la surestimation des objectifs initiaux.

L'étude de l'efficacité aboutit à deux autres conclusions :

- Les grands barrages inclus dans la Base de connaissances présentent souvent une certaine tendance au retard dans les délais d'exécution et d'importants dépassements de coût.

- L'inquiétude croissante quant au coût et à l'efficacité des grands barrages et les mesures structurelles connexes a conduit à l'adoption de politiques de gestion intégrée des inondations qui conjuguent les actions des pouvoirs publics à des mesures non structurelles pour réduire la vulnérabilité des communautés aux inondations.

L'étude a examiné également les facteurs liés à la fiabilité à long terme des grands barrages et à leurs avantages. Elle confirme que :

- La sécurité des barrages exige une attention grandissante et des investissements accrus car les coûts d'entretien augmentent à mesure que le parc vieillit. De plus, le changement climatique pourrait modifier le régime hydrologique qui a servi de base à la conception des déversoirs.

- La sédimentation et la perte de capacité de stockage qui en résultera à long terme suscitent une vive inquiétude partout dans le monde. Leurs effets seront tout particulièrement ressentis dans les bassins affichant des taux élevés de sédimentation due à une érosion d'origine géologique ou anthropique, les barrages situés dans les sections inférieures des cours d'eau et ceux ayant une capacité de stockage plus faible.

- La saturation par l'eau et la salinité touchent un cinquième des terres irriguées dans le monde – y compris celles qui le sont par de grands barrages. Sur le long terme, Elles ont des incidences graves et souvent permanentes sur les terres, l'agriculture et les moyens de subsistance lorsque des travaux de régénération ne sont pas entrepris.

Se fondant sur les informations relatives à l'efficacité des grands barrages inclus dans la Base de connaissances, le rapport de la Commission démontre qu'il est possible d'améliorer considérablement le choix des projets ainsi que l'exploitation des grands barrages existants et de leurs infrastructures. Compte tenu de l'énorme capital investi dans les grands barrages, il est surprenant que les évaluations de l'efficacité des projets soient aussi peu nombreuses et aussi limitées, et qu'elles couvrent aussi peu de catégories et d'échelles d'impacts.

### Écosystèmes et grands barrages

Le caractère générique des impacts des grands barrages sur les écosystèmes, la biodiversité et les conditions de développement socioéconomique en aval est de mieux en mieux connu. La Base de connaissances de la CMB montre clairement que les grands barrages ont entraîné :

- la disparition de forêts et d'habitats naturels, la baisse de population de certaines espèces et la dégradation de bassins versants en amont, du fait de l'inondation de la zone du réservoir ;
- la perte de biodiversité aquatique, de zones de pêche en amont et en aval, de fonctions assurées par les plaines alluviales en aval, des zones humides, ainsi que des écosystèmes fluviaux, estuariens et marins adjacents ; et
- des impacts cumulés sur la qualité de l'eau, les crues naturelles et la composition des espèces lorsque plusieurs barrages ont été aménagés sur le même cours d'eau.

Dans l'ensemble, les impacts sur les écosystèmes sont plus négatifs que positifs, et ont conduit dans bien des cas à des pertes importantes et irréversibles d'espèces et d'écosystèmes. Dans certains cas néanmoins, la valeur de l'écosystème est améliorée à travers la création de nouvelles zones humides et les possibilités nouvelles qu'offrent les nouveaux réservoirs en matière de pêche et de loisirs.

La Commission a constaté que tous les réservoirs échantillonnés à ce jour par les scientifiques produisent, comme les lacs naturels, des gaz à effet de

serre en raison du pourrissement de la végétation et des apports de carbone du bassin versant. Le volume de ces émissions est très variable. Les données préliminaires d'une étude de cas sur un barrage hydroélectrique au Brésil montrent que le volume brut des émissions est important comparé à celui de centrales thermiques équivalentes. Ailleurs (c'est le cas notamment des réservoirs dans les zones boréales), les émissions brutes de gaz à effet de serre sont considérablement plus faibles que celles des centrales thermiques. Pour établir une comparaison complète, il faudrait mesurer les émissions des habitats naturels avant la création du réservoir. Des recherches plus approfondies doivent être menées au cas par cas pour démontrer la capacité de l'hydroélectricité à compenser le changement climatique.

Les efforts déployés à ce jour pour contrebalancer les impacts des grands barrages sur les écosystèmes n'ont pas été concluants en raison de l'attention insuffisante accordée à la nécessité d'anticiper et d'éviter ces impacts, de la médiocre qualité et de l'incertitude des prévisions et de la difficulté de faire face à tous les impacts. En outre, les mesures d'atténuation ont été appliquées de manière partielle et ont eu un succès limité. Plus particulièrement :

- Il n'est pas possible d'atténuer bon nombre des effets de la création de réservoirs sur les écosystèmes et la biodiversité terrestres, et les efforts faits pour "sauver" les espèces sauvages n'ont pas été concluants sur le long terme.
- L'utilisation de passes à poissons pour les espèces migratoires a eu un succès limité, la technologie utilisée n'étant souvent pas adaptée spécifiquement aux sites et aux espèces concernés.
- Pour que les efforts d'atténuation portent leurs fruits, il faut disposer d'une base de données de qualité, établir rapidement une coopération entre les écologues, l'équipe chargée de la conception du barrage et les populations touchées, et assurer un suivi et un retour d'informations réguliers sur l'efficacité des mesures qui ont été prises.
- Les exigences des débits sanitaires et environnementaux (qui comprennent le déclenchement contrôlé d'inondations pour maintenir les écosystèmes en aval) sont de plus en plus mises à contribution pour réduire l'impact de la modification du régime d'écoulement sur les écosystèmes aquatiques, alluviaux et côtiers en aval.

Face au succès limité des mesures traditionnelles d'atténuation, des efforts sont faits aujourd'hui, par le biais de la législation, pour éviter ou limiter les

impacts écologiques en préservant des sections particulières de cours d'eau ou de bassins dans leur état naturel, ou par le choix de projets, sites ou conceptions alternatifs. En outre, les gouvernements expérimentent une approche "compensatoire", dans laquelle la perte des écosystèmes et de la biodiversité provoquée par les grands barrages est compensée par des investissements dans des mesures de conservation et de régénération, et la protection d'autres sites menacés d'une valeur écologique équivalente. Enfin, un certain nombre de pays industrialisés, notamment les États-Unis, reconstituent les écosystèmes suite à la mise hors service de barrages.

### Populations et grands barrages

La Commission a constaté que les répercussions sociales négatives des barrages étaient souvent mal évaluées ou négligées. L'éventail des répercussions est vaste et englobe l'existence, les moyens de subsistance et la santé des communautés tributaires de l'environnement fluvial :

- Environ 40 à 80 millions de personnes ont été déplacées par les barrages à travers le monde.
- Les moyens de subsistance et la productivité future des ressources naturelles dont vivent des millions de personnes en aval des barrages – notamment celles qui dépendent des plaines alluviales naturelles et des zones de pêche – ont été gravement compromis.
- Bon nombre de personnes déplacées n'ont pas été reconnues (ou recensées) comme telles et n'ont pas été réinstallées ou indemnisées.
- En cas d'indemnisation, celle-ci a souvent été insuffisante, et bon nombre des personnes déplacées recensées n'ont pas bénéficié des programmes de réinstallation.
- Celles qui ont été réinstallées ont rarement récupéré leurs moyens de subsistance, les programmes de réinstallation étant centrés sur le relogement plutôt que sur le développement économique et social.
- Plus le nombre de personnes déplacées est grand et plus la probabilité de restaurer les conditions de leur développement socioéconomique et culturel est faible.
- Même dans les années 90, les impacts sur les moyens de subsistance en aval n'ont souvent pas été convenablement évalués ou pris en compte dans la planification et la conception des grands barrages.

En résumé, la Base de connaissances met en évidence une absence généralisée de volonté de faire face aux problèmes du déplacement de population



ou une difficulté manifeste à le faire. De plus, les grands barrages inclus dans la Base de connaissances ont également eu des effets négatifs significatifs sur l'héritage culturel des communautés rurales du fait de la disparition des ressources culturelles, ainsi que de la submersion et de la dégradation de vestiges végétaux et animaux, de nécropoles et de monuments archéologiques. La Base de connaissances révèle que les groupes défavorisés et autres groupes vulnérables, ainsi que les générations futures, assument probablement une part disproportionnée des coûts sociaux et environnementaux des projets de grands barrages sans obtenir une part comparable des avantages économiques :

- Les populations autochtones et tribales ainsi que les minorités ethniques vulnérables ont été touchées de manière disproportionnée par les déplacements et leurs effets négatifs sur les moyens de subsistance, la culture et les traditions religieuses.
- Les populations vivant près de réservoirs, ainsi que les populations déplacées et les communautés en aval, ont souvent subi les conséquences néfastes de la modification de l'environnement et des bouleversements sociaux sur la santé et les moyens de subsistance.
- Dans les communautés touchées, les différences entre hommes et femmes ont été exacerbées et les femmes ont souvent dû assumer une part disproportionnée des coûts sociaux. Souvent, le partage des bénéfices s'est fait à leur désavantage.

Là où de telles iniquités existent dans la répartition des coûts et bénéfices, l'Étude mondiale souligne que l'approche coûts/bénéfices est de plus en plus considérée comme inacceptable d'un point de vue éthique et comme un moyen inadéquat de choisir le "meilleur" projet. Dans tous les cas, la rentabilité économique réelle des grands projets de barrage reste difficile à cerner car les coûts sociaux et environnementaux des grands barrages n'ont pas été dûment pris en compte sur le plan économique. Plus précisément, le fait de ne pas tenir suffisamment compte de ces impacts et de ne pas honorer les engagements pris a appauvri des millions de personnes et provoqué des souffrances, suscitant une opposition croissante aux barrages dans les communautés concernées à travers le monde. Des mesures novatrices ont été prises pour indemniser les populations concernées et partager les avantages économiques des projets. Elles laissent espérer que l'on pourra remédier aux injustices du passé et éviter que d'autres injustices ne soient commises à l'avenir.

## RÉFÉRENCES

### EDITORIAL DU BULLETIN DU WRM CONSACRÉ AUX BARRAGES

#### **Les barrages, les forêts et les gens**

<http://www.wrm.org.uy>, Bulletin du WRM N° 42, Janvier 2001.

### PANORAMA GÉNÉRAL SUR LES BARRAGES

#### **Les barrages hydroélectriques ne sont pas la solution aux changements climatiques**

Par : Patrick McCully, "Silenced Rivers. The Ecology and Politics of Large Dams", Zed Books, 1996.

#### **Les défauts de la Politique de la Banque mondiale en matière de réinstallations**

Par : Marcus Colchester, Forest Peoples Programme, 30/1/2001; courrier électronique : [marcus@fppwrm.gn.apc.org](mailto:marcus@fppwrm.gn.apc.org)

#### **Skanska abandonne la construction de barrages... ou non?**

Par : Chris Lang, courrier électronique : [chrislang@t-online.de](mailto:chrislang@t-online.de)

#### **Journée internationale d'action contre les barrages et pour les rivières, l'eau et la vie**

International Rivers Network, courrier électronique : [dayofaction@irn.org](mailto:dayofaction@irn.org),  
<http://www.irn.org/dayofaction>

#### **Action urgente contre la Politique de Réinstallations de la Banque mondiale!**

<http://www.wrm.org.uy/actores/BM/desalojo.html>  
<http://www.wrm.org.uy/alerts/WorldBank2708.html>

#### **Forum international contre les barrages**

<http://www.ciepac.org/biodiversity/preconvocatoria%20Represas.htm>

## **BARRAGES: LE COMBAT**

### **- AFRIQUE**

#### *Ghana*

#### **Que se cache-t-il derrière le projet de barrage de Bui?**

Par : Mike Anane, courrier électronique : lejcec@ghana.com

<http://ens-news.com/ens/apr2001/2001L-04-24-05.htm>

<http://www.vra.com/power/plants/akos.html>

Rapport du zoologue britannique Daniel Bennett, <http://hippo.50megs.com>

[news.bbc.co.uk/2/hi/business/2901793.stm](http://news.bbc.co.uk/2/hi/business/2901793.stm)

#### *Kenya*

#### **La résistance au projet de barrage sur le Sondu Miriu**

"Kenyan Dam Protester Arrested, Shot"

<http://ens-news.com/ens/jan2001/2001L-01-11-01.html>

#### *Namibie*

#### **L'avenir incertain du barrage d'Epupa**

Par : Henry Dummett, courrier électronique : HenryDummett@eiu.com

#### *Ougande*

#### **L'éternelle histoire des barrages**

Par : Martin Musumba, courrier électronique : bujagali@cyberworld.co.ug

#### **Le barrage de Bujagali, un géant inutile**

Par : Lori Pottinger, "US Company Plans to Dam Uganda's Bujagali Falls", International Rivers Network, courrier électronique : lori@irn.org

<http://www.uganda.co.ug/bujagali/>

#### **Le projet de barrage de Bujagali contesté par le Panel d'inspection de la Banque mondiale**

"Internal World Bank Report Reveals Major Problems with Uganda Dam", International Rivers Network, communiqué de presse du 10 juin 2002, <http://www.irn.org/programs/bujagali/index.asp?id=020610.html>

Par : Harry Dunphy, "Ugandan dam violates World Bank policies on economic, environment, says report", Associated Press, 11 juin 2002, [http://enn.com/news/wire-stories/2002/06/06112002/ap\\_47509.asp](http://enn.com/news/wire-stories/2002/06/06112002/ap_47509.asp)

### **Un nouveau déguisement pour le projet de barrage de Bujagali**

Par : Ben Pearson, "CDM Watch submission on the proposed validation of the Bujagali Dam project", CDM Watch, septembre 2002, <http://www.cdmwatch.org/bujagali.html>

"Uganda dam decision delayed", Probe International, <http://www.probeinternational.org/pi/wb/index.cfm?DSP=content&ContentID=4742>

<http://news.bbc.co.uk/2/hi/business/2566311.stm>

## **- AMÉRIQUE CENTRALE**

### *Belize*

### **Des forêts vierges menacées par un projet de barrage**

Par : Sharon Guynup, <http://ens.lycos.com/ens/apr99/1999L-04-06-01.html>

Par : Olman Segura et al, "Políticas forestales en Centro América", IICA, San Salvador, 1997.

### **Une société canadienne construirait un barrage sur le Macal**

"Chalillo Dam Project Cleared by Belize Government", ENS, 15 novembre 2001.

BETA Position Statement on the Chalillo Dam Project, <http://www.belizeecotourism.org/Challio.htm>

"Unacceptable Approach to Energy Needs in Belize: The Proposed Chalillo Dam", International Rivers Network, <http://www.irn.org/programs/latamerica/chalillo.subm.html>

### **Un nouveau tour de manivelle pour le projet de barrage de Chalillo**

Par : Elizabeth Mistry, "Belizean macaws and tapirs threatened by dam project", *The Independent*, <http://news.independent.co.uk/world/environment/story.jsp?story=394439>

“Canadian dam threatens jaguar habitat”,  
<http://www.ryakuga.org/belize/first.html>

“Fortis Profits at the Expense of Belizeans”, “Belize groups to take Chalillo dam case to Privy Council in England”, Stop Fortis!,  
<http://www.stopfortis.org>

### *Costa Rica*

#### **Territoire indigène menacé par barrage hydroélectrique**

Manifiesto de las Comunidades Indígenas Afectadas por el Eventual Proyecto Hidroeléctrico Boruca Costa Rica, envoyé par Gabriel Rivas-Ducca, COECO-CEIBA-Amigos de la Tierra Costa Rica,  
courrier électronique : [casogari@racsa.co.cr](mailto:casogari@racsa.co.cr),  
[http://semueve.netfirms.com/doc/doc\\_03\\_2001\\_manifiesto\\_boruca.htm](http://semueve.netfirms.com/doc/doc_03_2001_manifiesto_boruca.htm)

Territorio Indígena Amenazado por el Proyecto Hidroeléctrico Boruca, IET-SAY, 16 mai 2001, courrier électronique : [ietsay@racsa.co.cr](mailto:ietsay@racsa.co.cr)

#### **Opposition à un barrage hydroélectrique**

Centro para el Desarrollo Indígena (CEDIN), <http://www.cedin.iwarp.com>

Asociación de Desarrollo Integral del Territorio Indígena de Rey Curré,  
courrier électronique : [adireycurre@yahoo.com](mailto:adireycurre@yahoo.com)

<http://www.ustreas.gov/press/officers/oneill.htm>

### *Guatemala*

#### **Un barrage et le massacre de 400 personnes**

Par : Chris Lang et al. "Dams Incorporated. The Record of Twelve European Dam Building Companies", A Report by the Corner House published by the Swedish Society for Nature Conservation, février 2000.

"A People Dammed. The Impact of the World Bank Chixoy Hydroelectric Project in Guatemala", Witness for Peace, 1995.

*Honduras***Des paysans exigent au gouvernement d'arrêter un projet hydroélectrique**

Red de Desarrollo Sostenible Honduras, Boletín informativo No. 1464, mars 2001, Comisionado Nacional de los Derechos Humanos, [http://www.rds.org.hn/docs/noticias/jueves\\_22\\_marzo.html](http://www.rds.org.hn/docs/noticias/jueves_22_marzo.html)

Equipo Nizkor, courrier électronique : [nizkor@derechos.org](mailto:nizkor@derechos.org) , <http://www.derechos.org/nizkor/honduras/>

**- AMÉRIQUE DU SUD***Argentine***La justice environnementale en action**

Red de Ecología Social, 28/12/98

*Bolivie***Le mégaprojet hydroélectrique d'El Bala est mis en cause**

Par : Darío Jana, 5/8/2000, courrier électronique : [darioj@bigfoot.com](mailto:darioj@bigfoot.com)

"Consideraciones sobre un megaproyecto: El Bala", FOBOMADE, La Paz, s.f.e., courrier électronique : [fobomade@mail.megalink.com](mailto:fobomade@mail.megalink.com)

Par : Peter B Bayler, "Understanding Large River-Floodplain Ecosystems", Bioscience Vol 45 Nr 3: 153-158, Mars 1995.

*Brésil***La Banque interaméricaine de développement promeut la destruction du Haut Tocantins**

"BID aprueba U\$S 160,2 millones para apoyar proyecto hidroeléctrico Cana Brava en Brasil", 9/8/2000, <http://www.iadb.org>

"O resurgimento dos Avá-Canoero", Folha do Meio Ambiente - Ano 11 - Edição 103 - Brasília/DF, abril-2000, <http://www.folhadomeioambiente.com.br/fma-103/indio103.htm>

<http://irn.org/programs/latamerica/000314.tocantins.html>

**Les peuples indigènes reprennent la lutte contre le barrage du Xingú**

Par : Rodolfo Salm, courrier électronique : R.Salm@uea.ac.uk

**Un vieux projet de barrage hydroélectrique menace une nouvelle fois les peuples amazoniens**

Par : Rodolfo Salm, "A hidrelétrica de Kararaô e os movimentos populares", Proyecto Pinkaiti, courrier électronique : R.Salm@uea.ac.uk

*Chili***La Banque mondiale reconnaît les erreurs et les impacts du barrage du Bio Bio**

Par : Aleta Brown, 22 avril 1998.

**Prix international décerné à deux femmes Mapuche**

Equipo Nizkor, courrier électronique : nizkor@teleline.es, <http://www.boell.de>

**La lutte des Pehuenche contre le barrage de Ralco**

Par : Chris Lang et al., "Dams incorporated. The record of Twelve European Dam building Companies", A Report by the Corner House published by the Swedish Society for Nature Conservation, février 2000.

<http://irn.org/programs/biobio/>

*Colombie***Dueda tu beu ea embera neta Embera ea ("La vie et la dignité du peuple Embera ne seront pas submergées")**

Editor Equipo Nizkor, 25/12/99, courrier électronique : nizkor@teleline.es

Amazon Alliance, 3/1/2000; courrier électronique : amazoncoal@igc.org

Dario Jana, 10/1/2000, courrier électronique : darioj@bigfoot.com

**Les U'wa et les Embera unissent leurs forces**

CENSAT Agua Viva, 11/2/2000 y 9/3/2000, courrier électronique : censat@colnodo.apc.org

Camaemka, 25/2/2000, courrier électronique : camaemka@col3.telecom.com.co

**Le barrage d'Urrá et la mort du fleuve Sinú**

<http://irn.org/programs/latamerica/000105.orra.html>

"Informe Final de la Misión Internacional de Observación para Evaluar la Situación de los Pueblos U'wa, afectados por Occidental, y Embera-Katio y Comunidades de Pescadores y Campesinos del Bajo Sinú, afectados por la represa Urrá. Colombia, Marzo 15-21, 2000" par la Misión Internacional de Observación, Berkeley/Quito, mai 25 2000.

Bulletins du WRM, Nos. 29 et 30.

**- ASIE***Birmanie***Un mégaprojet de barrage au bénéfice de la population?**

Watershed, Vol. 5, N°2, novembre 1999 - février 2000, publié par TERRA, courrier électronique : [owner-irn-mekong@netvista.net](mailto:owner-irn-mekong@netvista.net), 24/3/2000.

**Violations des droits de l'homme liées à des investissements étrangers**

Drillbits & Tailings, Volume 5, Number 16, 30/9/2000, International Rivers Network, 19/9/2000, courrier électronique : [owner-irn-mekong@netvista.net](mailto:owner-irn-mekong@netvista.net)

**Le projet de barrage de Weigyi est réactivé**

"Environment Dam in Karen State will still flood Shan State", Shan Herald Agency for News, 20 février 2003, courrier électronique : [owner-irn-mekong@netvista.net](mailto:owner-irn-mekong@netvista.net)

Par : André et Louis Boucaud, "A paradoxical Alliance, Thailand taps Burma's rivers", Le Monde Diplomatique, <http://mondediplo.com/2000/02/10boucaud>

Par : James Fahn, "Over the hills and not so far away. The Karenni people of Kayah state in Burma will live and die with their resources", <http://www.geocities.com/jdfahn/Karenni.htm>



*Chine***Les moyens de subsistance de millions de personnes gravement compromis par la construction de barrages sur le Mekong**

Par : Chris Lang, courrier électronique : [chrislang@t-online.de](mailto:chrislang@t-online.de)

*Inde***Le scandale du projet de barrage Dandeli**

Environment Support Group, Décembre de 2000, courrier électronique : [esg@bgl.vsnl.net.in](mailto:esg@bgl.vsnl.net.in), <http://www.altindia.net/esg/index.htm>

**Les collecteurs d'eau pluviale et les protecteurs des forêts des collines d'Aravalli**

Par : Patrick McCully, International Rivers Network, "Harvesting Rain, Transforming Lives". L'article complète (en anglais) est disponible dans l'édition décembre 2002 (Vol.17, No.5/6) de World Rivers Review. <http://www.irn.org/pubs/wrr/issues/WRR.V17.N5-6.pdf>

*Indonésie***Des tribus nomades menacées par le barrage de Mamberamo**

Down to Earth Newsletter, mai 2001, <http://www.gn.apc.org/dte/>

Par : Glen Barry, Forests.org, courrier électronique : [gbarry@forests.org](mailto:gbarry@forests.org)

Par : Eben Kirksey, *The Guardian*, <http://www.guardian.co.uk/Archive/Article/0,4273,4231187,00.html>

**La Banque asiatique de développement ne financera pas le barrage de Mamberamo**

Par : Bart W. Edes, courrier électronique : [bedes@adb.org](mailto:bedes@adb.org)

*Laos***Les barrages, la conservation et les peuples**

Par : George Monbiot, "Conservationists who are enemies of the earth", *The Guardian*, août 6 1997.

**Les barrages détruisent l'environnement et la société**

Par : Aviva Imhof, International Rivers Network, courrier électronique : aviva@im.org

**Le projet de Nam Theun 2 provoque l'augmentation de l'abattage**

Par : Chris Lang, courrier électronique : chrislang@t-online.de

**Le rôle controversé de l'UICN dans le barrage Nam Theun 2**

Par : Chris Lang, courrier électronique : chrislang@t-online.de

**L'impact du barrage de Nam Theun 2 sur les peuples indigènes**

Par : Chris Lang, courrier électronique : chrislang@t-online.de

**La lutte contre la corruption dans le barrage Nam Theun 2 façon Banque mondiale**

Par : Chris Lang, courrier électronique : chrislang@t-online.de

**L'avis de WWF-Thaïlande sur le barrage Nam Theun 2**

WWF-Tailandia, courrier électronique : wwfthai@wwfthai.org

**Banco Asiático de Desarrollo apoya proyecto de represa de Nam Theun 2**

Par : Chris Lang, courrier électronique : chrislang@t-online.de

*Malaisie***Le Sarawak, les barrages et les réinstallations**

Sahabat Alam Malaysia, Penang, Malaysia, courrier électronique : sam77@tm.net.my

**Opposition à un projet de barrage**

Par : Mary Maguire, Magick River, 24/3/99

<http://www.xlibris.de/magickriver/dam.htm>

<http://www.xlibris.de/magickriver/doecap.htm>

**Le conflit provoqué par le barrage de Bakun se poursuit au Sarawak**

Par : Dr. Kua Kia Soong, en représentation de la "Coalición de ONGs Preocupadas por Bakun".

**Le "progrès" apporté au Sarawak par le barrage de Bakun**

Par : Mohamed Idris, Sahabat Alam Malaysia, 26/11/99, courrier électronique : sahabat\_alam\_malaysia@yahoo.com

**Pourquoi le barrage du Selangor?**

SOS Selangor, 14/12/99, courrier électronique : sos\_selangor@mail.com

<http://www.rayma.com.my/pahlawanhots.html>

<http://www.savesungaiselangor.org>

**On relance le projet de barrage de Bakun**

"Malaysian Megadam won't go Away", BBC News, 16/11/2000,

<http://news.bbc.co.uk/hi/english/world/asia-pacific/news>

<http://irn.org/programs/bakun/>

Par : Chris Lang et al., "Dams incorporated. The record of Twelve European Dam building Companies", A Report by the Corner House published by the Swedish Society for Nature Conservation, février 2000.

Bulletins du WRM Nos. 2, 9, 24 et 29.

*Philippines***Mégaprojet de barrage contesté par les communautés locales**

Par : Aviva Imhof, 16/9/99 y 22/9/99, International Rivers Network, courrier électronique : aviva@irn.org

**La population locale s'oppose à la construction du barrage San Roque**

San Roque Hydropower and Irrigation Project, International Rivers Network, mars 1999.

Cordillera Peoples Alliance, Press Release 11/02/00.

*Thaïlande***Les habitants luttent contre les barrages**

Par : Aviva Imhof, South-East Asia Campaigns, International Rivers Network, courrier électronique : aviva@irn.org, 26/3/99, 5/4/99.

**Manifestations populaires**

Par : Aviva Imhof, Campaña del Sudeste Asiático, International Rivers Network, courrier électronique : [aviva@irn.org](mailto:aviva@irn.org), 29/4/99; 25/5/1999.

Par : Dr.Chayan Vaddhanaphut, Ethnic Studies Network (Ethnet), courrier électronique : [ethnet@chmai.loxinfo.co.th](mailto:ethnet@chmai.loxinfo.co.th), 1/6/1999.

**Les autorités jouent la carte "ethnique" et "nationaliste"**

Par : Larry Lohmann, "Bulletin on disturbing events in N. Thailand", 4/6/99.

**Les résidents s'opposent aux barrages**

Par : Anchalee Kongrut, "Protesters at risk from drowning", Bangkok Post, 10/9/1999, envoyé par Aviva Imhof, courrier électronique : [aviva@irn.org](mailto:aviva@irn.org), 13/9/99.

**Lettre au Premier Ministre au sujet du barrage de Rasi Salai**

Par : Aviva Imhof, Octobre 1999, courrier électronique : [aviva@irn.org](mailto:aviva@irn.org)

<http://www.irn.org/programs/mekong/rasi.photo2/index.shtml>.

**Libérez le fleuve Mun!**

Par : Prasittiporn Kan-Onsri "Rituales y ríos. Protesta: durante una ceremonia tradicional varios activistas se congregan en sus barcas para pedir que dejen en libertad a su río", Bangkok Post, 4 avril 2000, envoyé par : Aviva Imhof, International Rivers Network, courrier électronique : [aviva@irn.org](mailto:aviva@irn.org)

Par : Sanitsuda Ekachai: "Abran las compuertas y los peces volverán", Bangkok Post, 21 avril 2000, envoyé par Southeast Asia Rivers Network (SEARIN), courrier électronique : [searin@chmai.loxinfo.co.th](mailto:searin@chmai.loxinfo.co.th)

**Les autorités nient la réalité dans le barrage de Pak Mun**

Southeast Asia Rivers Network (SEARIN), 16/5/2000, courrier électronique : [searin@chmai.loxinfo.co.th](mailto:searin@chmai.loxinfo.co.th), envoyé par Darío Jana, 18/5/2000.

[owner-irn-mekong@netvista.net](mailto:owner-irn-mekong@netvista.net), 8/6/2000 et 19/6/2000.

Par : Anjira Assavanonda, "Pak Moon Dam. Study brings many ill effects into focus", *The Nation*, 14/3/2000.

*Turquie***Le barrage d'Ilisu et les agences de crédit aux exportations**

Par : Kate Geary, Ilisu Dam Campaign, (UK), courrier électronique : [ilisu@gn.apc.org](mailto:ilisu@gn.apc.org)  
<http://www.ilisu.org.uk>

*Vietnam***Un barrage vietnamien porte atteinte aux Cambodgiens**

Par : Bou Saroeun: "Huge Viet dam devastates Se San valley and its people", Phnom Penh Post, juin 9-22 2000.

Par : Kate Colvin et Dave Hubbel, "People of Se San River Suffer Dam-Induced Floods, Famine". Le texte complet (en anglais) de l'article cité, est disponible en : [http://www.cambodiacorps.org/VN\\_Dam-ImpactStudy-1.html](http://www.cambodiacorps.org/VN_Dam-ImpactStudy-1.html)

**Le barrage de Na Hang menace la forêt, le peuple et la faune**

Par : Chris Lang, courrier électronique : [chrislang@t-online.de](mailto:chrislang@t-online.de)

**Engagement suédois dans un barrage qui affectera les Cambodgiens**

Par : Chris Lang, courrier électronique : [chrislang@t-online.de](mailto:chrislang@t-online.de)

**Démarré les transplantements pour faire place à l'énorme barrage de Son La**

Par : Chris Lang, courrier électronique : [chrislang@t-online.de](mailto:chrislang@t-online.de)

**COMMISSION MONDIALE DES BARRAGES****Synthèse du Rapport 2000: "Barrages et développement : Un nouveau cadre pour la prise de décisions"**

<http://www.dams.org>

Impreso en I. Rosgal S.A.  
Dep. Legal N° 326288/03